



SÈVREMOINE commune
nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Septembre 2018



Table des matières

Le cadre de la concertation	3
L'obligation de concertation	3
La concertation dans le cadre du PLU de Sèvremoine	3
Délibération du 19 septembre 2013 (CCMS Moine et Sèvre).....	3
Rappel des objectifs de la concertation.	3
Rappel des modalités de la concertation.	3
Le contenu de la concertation : les moyens de l'information.....	4
Informations régulières dans le magazine de Sèvremoine et dans les bulletins des communes déléguées	4
Informations régulières par voie de presse : les articles parus dans la presse locale (Ouest France/édition Cholet et Courrier de l'Ouest).	5
Site Internet.....	6
Exposition itinérante	6
Les autres supports	7
Le contenu de la concertation : les moyens d'expression	7
Registres mis à disposition de la population	7
Opération « Bimby »	8
« Veillée urbaine ».....	8
Ateliers participatifs – quartier St-Paul/Jeanne d'Arc.....	8
Réunions publiques.....	8
Réunions publiques de présentation du PADD	8
Réunions publiques sur le règlement, les zonages et les OAP.....	9
Synthèse et avis des débats	9
Bilan de la Concertation	12
Liste des annexes.....	13

Le cadre de la concertation

L'obligation de concertation

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la concertation auprès du public pendant l'élaboration du PLU et ce jusqu'à son arrêt par le Conseil Municipal.

Fait l'objet d'une concertation le Plan local d'Urbanisme (article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme). Les objectifs et modalités de la concertation sont précisés par le conseil municipal (art. L. 103-3). « *Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente* » (art. L. 103-4).

Enfin, à l'issue de la concertation, le conseil municipal en arrête le bilan, bilan qui est joint au dossier de l'enquête publique organisée après l'arrêt du PLU (article L. 103-6).

La concertation dans le cadre du PLU de Sèvremoine

Délibération du 19 septembre 2013 (CCMS Moine et Sèvre).

La délibération en date du 19/09/2013 de prescription du PLU intercommunal, a été prise par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, collectivité alors compétente en matière de documents d'urbanisme. Elle définit les modalités de la concertation mise en place à l'occasion du PLU (voir annexes).

La compétence « Plan Local d'Urbanisme » appartient désormais à la commune nouvelle de Sèvremoine, collectivité créée le 15 décembre 2015. Sèvremoine s'est opposée par délibération en date du 26 janvier 2017 au transfert de cette compétence à la communauté d'agglomération Mauges Communauté (à laquelle Sèvremoine adhère).

Rappel des objectifs de la concertation.

- Informer la population de l'état d'avancement du projet tout au long de la démarche.
- Permettre l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs et des habitants.
- Permettre et recueillir l'expression des idées et des points de vue.

Rappel des modalités de la concertation.

- Informations régulières dans le magazine intercommunal et dans les bulletins municipaux.
- Informations régulières par voie de presse.
- Organisation de réunions publiques par zone de travail (sur chacun des trois quartiers) après le débat en Conseil Municipal sur le PADD et avant l'arrêt de l'ensemble du projet par le Conseil Municipal.
- Informations et supports sur le site Internet de la Communauté de Communes tout au long de la procédure, ainsi que sur les sites Internet communaux lorsqu'ils existent.
- Exposition itinérante dans les zones de travail à l'occasion du débat sur le PADD.
- Registres mis à disposition de la population à la Communauté de Communes et dans les communes.

La concertation telle que mise en place a finalement été largement au-delà des prescriptions émises par la délibération du 19 septembre 2013.

Le contenu de la concertation : les moyens de l'information

Informations régulières dans le magazine de Sèvremoine et dans les bulletins des communes déléguées

Support	Date	Titre / thème
Le Magazine de la Communauté de Communes Moine et Sèvre	Juillet 2014	Opération Bimby
Le Magazine de la Communauté de Communes Moine et Sèvre	Novembre 2014	Opération Bimby
Le Magazine de la Communauté de Communes Moine et Sèvre	Mai 2015	« Mieux comprendre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » (dossier 4 pages).
Magazine Moine et Sèvre	Mai 2016	« Une initiative en co-construction »
Magazine Sèvremoine	Octobre 2016	« Etat d'avancement du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine ».
Magazine Sèvremoine	Octobre 2017	« Le territoire de demain se construit aujourd'hui » (dossier).
Magazine Sèvremoine	Mars 2018	« Sèvremoine vous a présenté son Plan Local d'Urbanisme ».



Magazine de Sèvremoine (octobre 2017).



Courrier de l'Ouest (24 janvier 2018).

Informations régulières par voie de presse : les articles parus dans la presse locale (Ouest France/édition Cholet et Courrier de l'Ouest).

Support	Date	Titre / thème
Ouest France (OF)	02/10/2014	Présentation du PLUi (à l'occasion de conseils municipaux).
OF	04/10/2014	
Courrier de l'Ouest (CO)	06/10/2014	
OF	30/08/2014	Opération BIMBY
CO	02/09/2014	
CO	05/09/2014	
OF	08/09/2014	
OF	07/09/2014	
CO	11/09/2014	
OF	11/09/2014	
OF	13/09/2014	
CO	16/09/2014	
CO	20/09/2014	
OF	22/09/2014	
OF	27/09/2014	
OF	02/10/2014	
OF	02/02/2017	« La stratégie de territoire en séminaire ».
OF	10/02/2017	« Le projet de territoire écrit à plusieurs mains »
CO	18/03/2017	« Le futur territoire en 3 points »
OF	28/03/2017	Veillée urbaine
CO	28/03/2017	Veillée urbaine
CO	08/04/2017	« Pour l'urbanisme, la parole est donnée aux habitants » (veillée urbaine)
OF	10/04/2017	« Veillée urbaine au centre du Prieuré »
CO	14/04/2017	« Une exposition itinérante sur l'urbanisme »
OF	19/04/2017	« Penser globalement l'urbanisme du territoire »
OF	22/06/2017	« Redessiner un centre-bourg avec ceux qui y vivent »
CO	24/06/2017	« Concertation sur l'aménagement »
OF	01/09/2017	« Le réaménagement du centre-bourg de Saint-André de la Marche se profile »
CO	04/07/2017	« Cinq orientations stratégiques » (débat PADD en conseil municipal).
OF	11/07/2017	« Le plan d'aménagement débattu au conseil »
CO	21/07/2017	Urbanisme et aménagement à Sèvremoine
CO	13/09/2017	« Territoire de demain, les élus vont rencontrer et écouter les populations ».
OF	14/09/2017	« Les habitants partenaires d'un nouvel urbanisme ».
CO	25/09/2017	« 31 090 habitants à l'horizon 2028 » (réunion publique Montfaucon-Montigné).
OF	27/09/2017	Annonce réunion publique Torfou
OF	29/09/2017	« La concertation bâtit l'urbanisme de demain » - suites réunion publique PADD (à Montfaucon-Montigné).
CO	29/09/2017	Suites réunion publique PADD (à St-Macaire en Mauges).
OF	02/10/2017	« Le projet d'aménagement décortiqué »
CO	02/10/2017	Suites réunions publiques PADD
OF	30/10/2017	« Pour l'urbanisme, privilégier la qualité au métrage »
OF	06/11/2017	« Le PLU s'expose en mairie »
CO	24/01/2018	« PLU : 3 réunions publiques sont proposées ».
OF	27/01/2018	Brève annonce réunion publique.
OF	27/01/2018	« L'urbanisme est aussi l'affaire des habitants ».
CO	31/01/2018	Brève annonce réunion publique.
CO	31/01/2018	Suites réunion publique St-Crespin sur Moine.
OF	02/02/2018	« L'avenir du territoire se dessine en concertation » (suites réunions publiques).
CO	03/02/2018	Suites réunion publique Torfou.
CO	09/02/2018	« Six axes d'organisation du territoire » (réunion publique à St Macaire en Mauges)
OF	16/02/2018	« Urbanisme : un plan pour quoi et quand ? » (Réunions publiques).

Voir les articles complets en annexes.

Site Internet

- Une **page internet** spécialement consacrée à l'élaboration du PLU'S a été mise en place tout au long du processus, dans un premier temps sur le site de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, puis, à partir de janvier 2016, sur celui de Sèvremoine (www.sevremoire.fr) :
 - Mise en ligne régulière des documents règlementaires :
 - PLUi Diagnostic transversal (mars 2015)
 - PLUi État Initial de l'Environnement (mars 2015)
 - PLU'S Diagnostic Habitat (2 mars 2017)
 - PADD (mars 2018)
 - Mise en ligne régulière des 5 numéros des « Lettres d'Info PLU'S » (voir détails plus bas).
 - Mise en ligne du contenu des panneaux de l'exposition itinérante.
 - Annonces des temps de concertation dans les « Actualités ».
- Les **sites des communes déléguées** ont également communiqué sur les moyens pour s'informer sur le PLU'S (voir les captures d'écran en annexes).

Exposition itinérante

A partir du 4 avril 2017, trois jeux d'une exposition composée de 8 panneaux (5 pour le diagnostic puis enrichie de 3 pour le PADD) a sillonné toutes les communes déléguées (mairies ou bibliothèques) pour informer la population en proximité (voir contenu en annexes).



Panneaux de l'exposition itinérante « PLU'S ».

Les autres supports

Les Lettres d'information « PLU'S »

Une lettre d'information a été créée spécialement pour accompagner l'élaboration du PLU'S, à destination de toutes les personnes intéressées et en particulier celles ayant participé aux temps de concertation (veillée urbaine, réunions publiques). L'ensemble des numéros détaillés ci-dessous leur a été transmis, et mis en ligne sur le site internet.

Support	Date	Titre / thème
Lettre d'information PLU'S n°1	Avril 2017	Veillée urbaine du 3 avril 2017
Lettre d'information PLU'S n°2	Juillet 2017	Point d'étape sur l'élaboration du PLU'S
Lettre d'information PLU'S n°3	Octobre 2017	Réunions publiques de présentation du PADD
Lettre d'information PLU'S n°4	Janvier 2018	Informations sur les prochaines réunions publiques
Lettre d'information PLU'S n°5	Mars 2018	Réunions publiques OAP, règlement, zonages.

La page Facebook de Sèvremoine créée en décembre 2017 a régulièrement communiqué, notamment en annonçant les réunions publiques.

Le contenu de la concertation : les moyens d'expression



Registres mis à disposition de la population

Afin de permettre aux habitants de s'exprimer sur le projet de PLU's, des registres ont été mis à disposition :

- Avant la création de la commune nouvelle : dans toutes les mairies des communes membres de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, et au siège de la Communauté de Communes.
- Après la création de la commune nouvelle de Sèvremoine : à l'Hôtel de Ville, dans toutes les mairies annexes ainsi qu'au Pôle Administratif et Technique « Val de Moine » à St-Germain sur Moine.

Quelques remarques ont été inscrites dans ces registres.

Opération « Bimby »

En 2014, la Communauté de Communes Moine et Sèvre, alors compétente en matière de PLU, a mis en place une démarche « BIMBY » (« Construire dans mon jardin »). Plusieurs temps de rencontre ont été proposés aux habitants par la collectivité pour s'entretenir gratuitement avec un architecte afin de discuter du projet d'évolution de leur parcelle (les 12, 13, 19, 20, et 26 septembre 2014 sur plusieurs communes de l'intercommunalité).

140 personnes ont ainsi été reçues, soit 2% des propriétaires de maisons individuelles dans l'enveloppe urbaine. Certains de ces entretiens ont été suivis d'effet à travers des extensions de maisons d'habitation ou de divisions de parcelles.

Par ailleurs, l'opération Bimby a amélioré la connaissance du foncier et sa capacité de mutation. Elle a aussi permis de révéler le potentiel de densification sur le territoire de Sèvremoine et enrichi à ce titre le diagnostic du PLU'S.

« Veillée urbaine »

Organisée le 3 avril 2017 à St Macaire en Mauges, elle a regroupé une cinquantaine de personnes. Elle était animée par le bureau d'études PLUREAL, autour de plusieurs ateliers participatifs portant sur des questions diverses d'urbanisme et d'aménagement du territoire telles que « *je suis adolescent, comment je vis dans ma commune rurale, quelles sont mes attentes* ». (Voir le compte-rendu dans la Lettre d'Info n°1 en annexe).

Cette rencontre a permis aux personnes présentes de réagir et de comprendre les objectifs travaillés par les élus. Elle a également permis de constater que les préoccupations des habitants rejoignaient celles des élus.

Ateliers participatifs – quartier St-Paul/Jeanne d'Arc

Le 26 juin 2017 a eu lieu une soirée de concertation sous forme d'ateliers participatifs, sur le projet de rénovation urbaine du centre-bourg de St-André de la Marche. Environ 30 personnes y ont participé. (voir le compte-rendu dans la Lettre d'Info n°2 en annexe).

L'étude relative à ce projet et les échanges avec les habitants ont été traduits dans le PLU'S à travers une OAP.

Réunions publiques

Ces réunions ont toutes été précédées d'une campagne de communication large (affichages dans les communes, site internet, articles presse, mailings, etc..).

Réunions publiques de présentation du PADD

- 18 septembre 2017 – St-Macaire en Mauges (70 personnes)
- 21 septembre 2017 – Montfaucon-Montigné (50 personnes)
- 27 septembre 2017 – Le Longeron (10 personnes)

Sujets abordés : rappel du cadre réglementaire, des grandes étapes, présentation des 5 axes du PADD (voir détails en annexes) puis temps d'échanges avec les habitants.

Réunions publiques sur le règlement, les zonages et les OAP

- 29 janvier 2018 – St-Crespin sur Moine (45 personnes)
- 31 janvier 2018 – Torfou (25 personnes)
- 5 février 2018 – St-Macaire en Mauges (70 personnes)

Sujets abordés : traduction réglementaire du PADD (règlement, zonages, Orientations d'Aménagement et de Programmation). Voir détails en annexes.



Réunion publique à Montfaucon-Montigné (21 septembre 2017).

Synthèse et avis des débats



Réunion publique à St-Macaire-en-Mauges (5 février 2018).

Il est ressorti principalement des réunions publiques, des questions et remarques sur les thèmes suivants :

- Le processus d'élaboration du PLU'S

Plusieurs habitants se sont interrogés sur le processus d'élaboration du PLU'S.

Le zonage et le règlement constituent l'application « concrète » du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de Sèvremoine. Ces documents concerneront l'ensemble du territoire dans sa globalité. Ils seront consultables à partir de l'arrêt du PLU'S.

Le PLU'S s'appliquera, sur tout le territoire de Sèvremoine, en lieu et place des 9 PLU existants.

- L'Habitat

Les échanges ont porté sur des thèmes très variés tels que l'habitat participatif, l'habitat social, l'habitat en zone agricole, le lien entre les constructions et l'augmentation de la population, l'équilibre entre les différents « pôles » de Sèvremoine.

Sur cette dernière question de **l'équilibre des constructions sur le territoire**, les élus ont précisé que l'objectif du PLU'S est de jouer sur la complémentarité et non la compétition entre les communes. Ainsi, les communes de proximité doivent croître suffisamment pour maintenir les services existants, et notamment les écoles. 7 logements par an en moyenne y sont prévus. Le lotissement du Fief-Prieur à St-Crespin sur Moine, par exemple, créera du logement sur cette commune de proximité.

Le projet du PLU'S vise à permettre une augmentation de la population qui préserve l'équilibre général de Sèvremoine, défini dans le PADD.

L'augmentation de la population, induite par le développement des logements, jouera sur la demande de services et d'équipement culturels et sportifs. Sèvremoine prend en compte cette nouvelle dimension, par exemple à travers le projet de médiathèque du quartier Moine prévue dans la ZAC des Bottiers à St-Germain sur Moine.

Concernant **l'habitat social**, une donnée importante est qu'environ 75% de la population de Sèvremoine y est éligible aujourd'hui. Dans tous les futurs projets d'aménagement, il y aura une proposition de logements sociaux. La diversification des formes urbaines permettra ce développement du logement social dans le respect de l'identité du territoire.

Les possibilités **d'habitat en zone agricole** ont également suscité des questions des habitants. Cet habitat est fortement limité par la nécessité de diminuer la consommation de terres agricoles. Le choix des élus, concernant notamment les possibilités de changements de destination de bâtiment en habitation en zone agricole, a été expliqué. Les propositions faites par les élus s'appuient sur les critères de la Charte Agricole & Urbanisme, issue d'une réflexion conjointe entre l'État et la profession agricole. L'attention est aussi attirée sur le rôle de la CDPENAF (Commission départementale de la Préservation des Espaces naturels, agricoles et forestiers) qui donne un avis sur ces propositions à la fois au moment de l'examen du PLU'S et au moment du dépôt de permis de construire.

Enfin, **l'habitat participatif** a été abordé. Les habitants souhaitent savoir si des règles particulières étaient prévues pour le permettre. Il a été répondu que l'habitat participatif est tout à fait réalisable, sans que le PLU'S ne prévoie de règles spécifiques.

- L'Aménagement urbain

De nombreuses questions ont été posées sur ce thème.

Les habitants présents lors des réunions publiques ont exprimé un grand intérêt pour l'organisation urbaine dans les communes déléguées et le maintien d'un niveau adapté de services et d'équipements sur Sèvremoine.

Les élus ont précisé que des réflexions sont en cours sur des projets comme l'évolution des centres-bourgs de Tillières, de Saint-Macaire en Mauges ou du Longeron ou le projet de ZAC des Bottiers sur l'ancien site de GEP à Saint-Germain.

Les projets en centre bourgs, qui reconstruisent la ville sur la ville, ont un coût plus important que les classiques lotissements en extension. Ils sont toutefois une nécessité pour atteindre les objectifs fixés de réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels et d'accueil d'habitants plus nombreux en favorisant le parcours résidentiel et en respectant le vivre ensemble. Les lotissements sont toujours nécessaires mais ils ne peuvent plus être la seule réponse. Ils ne répondent plus à tous les besoins et provoquent un phénomène de cavalerie. La rotation des familles y est en effet peu importante et l'âge moyen tend à augmenter. De nouveaux lotissements sont alors nécessaires pour accueillir de jeunes ménages.

Le PLU'S décline environ 90 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) réparties sur toutes les communes déléguées, avec des exigences relatives à la densification, aux liaisons douces, à la cohérence globale de la zone, à l'intégration paysagère, etc.

Par ailleurs, les habitants ont souhaité connaître les effets de l'opération BIMBY menée en 2014. Cette opération a été un succès sur tout Sèvremoine : 150 personnes ont été reçues. Elle a constitué pour elles l'occasion d'échanger avec un architecte. Des constructions ont eu lieu par la suite, à l'initiative des propriétaires. À St-Germain-sur-Moine, par exemple, entre 20 et 25 projets ont été initiés suite à cette opération.

- La Culture

Suite à plusieurs demandes, il a été précisé que la question de l'évolution du Musée de la Chaussure à Saint-André de la Marche est en cours de réflexion, en partenariat avec le milieu associatif, garant de l'âme de cet équipement et du respect de l'histoire du patrimoine.

La future médiathèque du quartier Moine a également été évoquée comme un service qui profitera aux habitants des communes déléguées de tout ce quartier. En milieu rural, les déplacements vers les services sont le pendant de la qualité de vie qu'on peut y trouver.

Ces futurs équipements, tout comme la Maison du Mineur qui existe déjà à St-Crespin sur Moine, sont les vecteurs de la Culture et de l'animation du territoire rural. Ils évitent ainsi que les communes déléguées ne deviennent des communes dortoirs.

- Le Tourisme

La question du Tourisme est aujourd'hui portée par Mauges Communauté. Elle est toutefois abordée dans le PLU'S pour permettre certains projets, à travers l'habitat touristique ou la protection du patrimoine bâti et naturel, par exemple.

Sèvremoine possède de nombreux atouts qu'il faut mettre en relation et animer. Elle amorcera des études, en coopération avec Mauges Communauté, mais le Tourisme est aussi une activité qui relève du secteur privé.

- Les Mobilités

Cette question est de la compétence de la Communauté d'Agglomération Mauges Communauté. Néanmoins, cette thématique est prise en compte dans les aménagements urbains et les OAP, à travers, par exemple, les liaisons douces à instaurer dans les bourgs ou entre les communes déléguées.

La création de la nouvelle halte ferroviaire à la Colonne à Torfou et l'augmentation du cadencement en 2020 amènent également à entamer une réflexion sur les liaisons douces vers les bourgs du Longeron et de Torfou. La question du Transport à la Demande est, elle, étudiée par Mauges Communauté.

- L'Économie et le Commerce

L'Économie est une compétence qui relève de Mauges Communauté. Cette dernière a participé aux travaux du PLU'S sur cette question.

Les échanges ont porté sur les zones d'activités (artisanales, industrielles) et leur développement. En particulier, le devenir de la zone de la Colonne à Torfou a suscité de nombreux échanges touchant à sa superficie à venir et ses possibilités d'évolution. Cette question doit être appréhendée à l'échelle intercommunale. La stratégie de Mauges Communauté est une stratégie de développement, avec pour objectif majeur de fixer durablement l'emploi sur l'ensemble du territoire. Les entreprises font aujourd'hui le choix des flux et demandent à s'implanter sur les zones en contact avec la RN 249. Val de Moine, par exemple, a une forte dominante industrielle appuyée en particulier par une vraie demande des chefs d'entreprises de la région nantaise. Le PLU'S permet donc à ces zones plébiscitées par les entrepreneurs, de se développer. Il pourrait être modifié ultérieurement si la demande devait se déplacer sur d'autres zones, comme celle de la Colonne.

Le développement des zones d'activités doit lui aussi tenir compte de l'objectif de réduction de la consommation d'espace.

Le PLU'S favorise aussi l'implantation du commerce dans les centres bourgs pour en maintenir l'animation et l'attractivité.

– Questions diverses

Diverses questions, excédant le seul PLU'S, ont également été abordées.

Assainissement et Gestion des eaux pluviales

En parallèle du PLU'S, Sèvremoine élabore un Schéma Directeur d'Assainissement qui pourra conduire à réaliser des travaux d'amélioration des stations d'épuration existantes.

La gestion des eaux pluviales à la parcelle est aussi une question étudiée.

De même, une réflexion est à mener sur les bassins de rétention qui sont une perte d'espace importante et qui peuvent être conçus comme des espaces de jeu ou de respiration.

Environnement

Le fleurissement des pieds de murs a été salué. Il illustre le caractère exemplaire de Sèvremoine dans l'abandon des produits phytosanitaires, qui représente par ailleurs un travail considérable.

Enfin, il a été précisé que les espaces naturels touchés par un projet d'aménagement font l'objet, selon les cas, de mesures de compensation.



Réunion publique à Montfaucon-Montigné (21 septembre 2017).

Bilan de la Concertation

Les modalités de concertation définies dans la délibération du 19 septembre 2013 de prescription de l'élaboration du PLU de Sèvremoine ont donc bien été respectées et mises en œuvre au cours de la démarche.

Les personnes publiques, les habitants, lors des débats et échanges, ont pu formuler des remarques et propositions permettant d'ajuster et d'améliorer le projet de Plan Local d'Urbanisme sur les cinq axes du PADD développés dans ses documents.

Ce bilan de la Concertation, menée pendant toute la durée de l'élaboration du projet, est même globalement positif. La concertation a été souvent appréciée par les habitants pour son caractère pédagogique.

Liste des annexes

1. Délibération en date du 19 septembre 2013 (prescription du PLU intercommunal).
2. Articles de presse locale.
3. Articles Magazine.
4. Sites Internet des communes déléguées de Sèvremoine (captures d'écran).
5. Exposition itinérante PLU'S.
6. Lettres d'information PLU'S (n°1, n°2, n°3, n°4, n°5).
7. Présentation publique du PADD et ses 5 axes (septembre 2017).
8. Présentation publique de la traduction réglementaire du PADD (janvier 2018).



Vue de St-Germain sur Moine.



SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexes

1. Délibération en date du 19 septembre 2013 (prescription du PLU intercommunal).
2. Articles de presse locale.
3. Articles Magazine.
4. Sites Internet des communes déléguées de Sèvremoine (captures d'écran).
5. Exposition itinérante PLU'S.
6. Lettres d'information PLU'S (n°1, n°2, n°3, n°4, n°5).
7. Présentation publique du PADD et ses 5 axes (septembre 2017).
8. Présentation publique de la traduction réglementaire du PADD (janvier 2018).

Septembre 2018





SÈVREMOINE commune
nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 1

Délibération en date du 19 septembre 2013
(prescription du PLU intercommunal).

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



Séance du 19 septembre 2013

Nombre des membres du Conseil Communautaire : 35
En exercice : 35
Ayant pris part à la délibération : 30
Date de la convocation : 12 septembre 2013
Date d'affichage du Compte rendu : 27 septembre 2013
Domaine 2.1

L'an deux mille treize, le XIXème jour du mois de septembre, à 20h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à La Renaudière, sous la Présidence de Jacky QUESNEL.

Présents : Mesdames et Messieurs :

La Renaudière : HUCHON Didier, LAUNEAU Hervé

Le Longeron : QUESNEL Jacky, GOSSART Claudine, BARBEAU Martine

Montfaucon-Montigné : SOULARD François-Michel, JOULAIN Dominique, NOYER Maryvonne

Roussay : MARTIN Jean-Louis, CHOUTEAU Eric

Saint André de la Marche : CLEMENCEAU Paul, GERFAULT Roland, SOURICE Denis,

St Crespin sur Moine : STAREL Marie-Claire, CAILLAUD Christophe, RIPOCHE Michel,

Saint Germain sur Moine : VINCENT Denis, AUNEAU Michel, BREGEON Jean-Luc

Saint Macaire en Mauges : HY Jacques, SOURISSEAU Yves, LEROUX Claudine, VOLANT Isabelle, MERLE Michel

Tillières : ROUSSEAU Michel, RAUTUREAU Guy-Paul, BOCHE Nadine

Torfou : MANCEAU Paul, BRILLOUET Nathalie, CESSBRON Richard

Secrétaire de séance : LEROUX Claudine

091/2013 - PRESCRIPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Moine et Sèvre a été approuvé par le conseil lors de la séance du 20 décembre 2012. Les communes ont ensuite délibéré et l'arrêté préfectoral du 14 mai 2013 a fixé l'effectivité de ce transfert de compétence au 17 septembre 2013.

Par conséquent, Monsieur le Président propose l'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, cet échelon étant désormais celui privilégié par les textes.

Après en avoir DELIBERÉ, et à l'unanimité, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-DECIDE de prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal sur l'intégralité du territoire couvert par la Communauté de communes Moine et Sèvre.

-FIXE les objectifs poursuivis pour cette élaboration

- Renforcer la dynamique collective du territoire de la Communauté de Communes Moine et Sèvre dans un principe de solidarité territoriale ;
- Décider de son développement local ;
- Mettre en œuvre un urbanisme durable respectueux des caractéristiques des communes et de leur histoire mais aussi en cohérence avec le modèle de développement économique choisi ;
- Conforter le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Moine et Sèvre
- Se conformer à l'obligation de mise en conformité des plans locaux d'Urbanisme avec de le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays des Mauges, comme prescrit par l'article L122-1-15 du Code de l'Urbanisme.

-DEFINIT les modalités de la concertation de la manière suivante :

- Informations régulières dans le magazine intercommunal et dans les bulletins municipaux
- Informations régulières par voie de presse
- Organisation de réunions publiques par zone de travail (sur chacun des trois quartiers) après le débat en Conseil de communauté sur le PADD et avant l'arrêt de l'ensemble du projet par le Conseil de communauté
- Informations et supports sur le site internet de la Communauté de communes tout au long de la procédure, ainsi que sur les sites internet communaux lorsqu'ils existent,
- Exposition itinérante dans les zones de travail à l'occasion du débat sur le PADD
- Registres mis à disposition de la population à la Communauté de communes et dans les communes

-DETERMINE les objectifs de la concertation :

- Informer la population de l'état d'avancement du projet tout au long de la démarche
- Permettre l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs et des habitants
- Permettre et recueillir l'expression des idées et des points de vue

-DIT que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de communes Moine et Sèvre et dans les mairies des dix communes membres à savoir La Renaudière, Le Longeron, Montfaucon-Montigné, Roussay, Saint André de la Marche, Saint-Crespin sur Moine, Saint Macaire en Mauges, Saint Germain sur Moine, Tillières, et Torfou, et précise qu'il en sera fait mention dans les journaux suivants : Courrier de l'Ouest et Ouest-France
- Editions Maine et Loire – Cholet

-CHARGE Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération qui sera notifiée

o Aux personnes publiques associées :

- o Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire,
- o Monsieur le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire,
- o Monsieur le Président du Conseil Général de Maine-et-Loire,
- o Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire,
- o Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire,
- o Monsieur le Président de la Chambre des Métiers de Maine-et-Loire,
- o Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays des Mauges.
- o Monsieur le Président de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité Val de Loire (INAO).

o Aux personnes publiques consultées :

- o Monsieur le Président de la Communauté de communes Centre Mauges,
- o Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson,
- o Monsieur le Président de la Communauté de communes de Vallot,
- o Monsieur le Président de la Communauté de communes du Canton de Mortagne sur Sèvre,
- o Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Cholet,
- o Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres de Montaigu,
- o Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais,
- o Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme au registre dûment signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-Préfecture le
24 SEP. 2013

Le Président,
Le Président,





SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 2

Articles de presse locale.



cf 24 x 25 / 10 / 2014

Le Longeron

Projet de territoire : « Mutualiser nos services »

Mercredi soir, les élus étaient réunis à la mairie pour une présentation du nouveau projet de territoire, qui se veut au service des habitants de Moine-et-Sèvre.

« Que de chemin parcouru depuis 2003 » soulignait, en préambule, Jacky Quesnel, maire alors président de la Communauté de communes Moine-et-Sèvre (CCMS). Didier Huchon, nouveau président de la Communauté de communes Moine-et-Sèvre, et Jean-Louis Martin, maire de Roussay, ont exprimé leurs sentiments. « La réforme territoriale est une vraie rupture. Il faut que nous soyons ensemble pour se projeter vers l'avenir. » Pour Jean-Louis Martin, « la construction du territoire doit se faire par ses habitants. Avec la réforme territoriale, rien ne sera plus comme avant. Mutualiser nos services, ses atouts, est devenu un challenge raisonnable et nécessaire ». Il encourage les élus « à ne



Didier Huchon et Jean-Louis Martin, porteurs du projet de territoire.

pas hésiter à faire remonter leurs réflexions ou présenter leurs projets. »

■ Bibliothèque
Samedi 4 octobre, 10 h à 11 h 30

Saint-Crespin-sur-Moine cf 28/10/2014

Un conseil municipal autour du projet de territoire

Vendredi soir, le conseil municipal s'est penché sur le schéma de mutualisation, rendu obligatoire par la loi. C'est un moyen pour porter le projet de territoire. Il vise, entre autres objectifs, à améliorer l'offre de services pour les habitants, à renforcer la solidarité, à faciliter la collaboration au sein de la Communauté des communes Moine-et-Sèvre. Mais chaque territoire peut construire son schéma spécifique. Cette année, l'état des lieux et le diagnostic sont prévus : en 2015, l'élaboration des scénarios de mutualisation.

Pour le maire, le projet s'inscrit dans le temps, avec des objectifs à échelonner tout le long du mandat. Il implique tout le monde, élus et agents. Une première réunion est fixée jeudi 6 novembre.

Communication

La commission communication projette de remettre à jour le site internet de la commune et propose des articles que les différentes commissions feront remonter par mois.

Associations

La commission chargée des associations a fait état de sa rencontre avec les associations (comité des fêtes, commerçants, course des vignes, Moine-et-Sanguèze...). Elle a émis

l'idée de les aider pour redynamiser certaines, en proposant des panneaux d'information des activités associatives, en élaborant des projets de subvention...

Projet éducatif territorial

Par ailleurs, la convention pour la mise en place d'un projet éducatif territorial, déposée auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf), a été obtenue. Elle permettra, pour les temps d'activités périscolaires (tap) d'employer moins d'animateurs, un animateur devant s'occuper de davantage d'enfants (un animateur pour 18 enfants).

Tarifs

Le conseil a abordé les sujets faisant l'objet de délibérations. Le rapport général 2013 de la Communauté des communes Moine-et-Sèvre, les propositions de hausse des tarifs de redevance assainissement, du prix d'achat pour acquérir des parcelles à a Zac (zone d'activités concertée), ont été adoptés à l'unanimité.

■ Bibliothèque
Mercredi 8 octobre, 16 h à 18 h.

■ État civil : naissance
Anaïs Joly, 26 bis, rue des Moulins.

Co 2/9/2014

Torlou

Urbanisme : trois dossiers à suivre

L'aménagement de la place Clemenceau, l'arrivée de nouveaux propriétaires aux Grands Jardins et l'opération Bimby sont les trois dossiers de la rentrée.

Richard Cesbron, adjoint à l'urbanisme, fait le point sur les trois dossiers qui occupent la rentrée.

Place Clemenceau

Depuis plus d'un mois, des panneaux étaient exposés dans le hall de la mairie, détaillant les différents scénarios envisagés dans le cadre de l'aménagement de la place Clemenceau. Les projets prônent la mise en valeur du site, l'intégration du monument, l'aménagement d'un giratoire et la création de 60 ou 73 places de stationnement. « Je le répète, rien n'est encore décidé », rappelle Richard Cesbron. « 180 personnes sont venues découvrir les panneaux à la mairie. Les Torlouais ont laissé des observations sur le registre. Nous ne prenons pas de décision dans la précipitation ». Les panneaux vont migrer vers la salle des loisirs, où habitants et membres d'associations sont invités à venir les découvrir à partir du lundi 8 septembre, tous les jours de 8 heures à 17 heures, sauf le mercredi de 8 heures à 11 heures et le vendredi de 8 heures à 16 heures. Une boîte à idées sera mise à disposition.

Les Grands Jardins

Le lotissement des Grands Jardins, fruit d'un partenariat entre la municipalité et un bailleur social, a été achevé il y a deux ans. Situé sur d'anciens jardins dans le bourg de Torlou, il comprend 16 habitations, dont onze en location-accession. Les cinq logements locatifs sont occupés. Quelques maisons en location-accession sont libres. Les maisons disposent d'un terrain compris entre 300 et 400 m², aménagé et arboré. « Les personnes peuvent rentrer dans toute suite. Pour plus d'informations, je les invite à contacter la mairie », indique Richard Cesbron. Une porte ouverte sera organisée les 13 et 14 septembre.

Construire dans mon jardin

Une journée sur la démarche « Bimby » sera organisée vendredi 19 septembre à la salle des loisirs. Cette opération est lancée par la Communauté de communes Molne-et-Sèvre,



Richard Cesbron, adjoint à l'urbanisme, évoque les trois grands axes de réflexion en matière d'aménagement et d'urbanisme : la place Clemenceau, le lotissement des Grands Jardins et l'opération « Build in my back yard » (construire dans mon jardin).

qui a la compétence PLU (Plan local d'urbanisme intercommunal). Derrière cet acronyme anglo-saxon qui signifie « Build in my back yard » (construire dans mon jardin), se cache une démarche qui vise à valoriser les secteurs déjà bâtis, à l'initiative des propriétaires. Les quartiers pavillonnaires proches des services, déjà équipés et desservis, peuvent, en effet, permettre la création de nouveaux logements sans consommer de terres agricoles. Les vendredis 12, 19 et 26 et les samedis 13 et 20 septembre, les personnes propriétaires d'un bien situé dans l'un des bourgs et lotissements du territoire de l'intercommunalité, pourront être reçues, une heure, par un architecte en consultation individuelle gratuite, dans l'un des lieux de permanence. Lors de ces consultations, sur inscription, les

personnes pourront exprimer leurs souhaits à un architecte qui étudiera avec eux, à l'aide d'un dessin informatique en trois dimensions, les possibilités d'évolution de la parcelle. Tout en offrant un réel service aux propriétaires, ces entretiens permettent aussi à la Communauté de communes de mieux identifier les besoins et les projets, et ainsi d'établir un règlement d'urbanisme plus adapté. La Communauté de communes s'est en effet engagée dans l'élaboration de son PLU, et cette opération de diagnostic des projets des habitants propriétaires enrichira la réflexion. La population est invitée à s'inscrire auprès du secrétariat de la Communauté de communes au 02 41 64 76 33, jusqu'au 25 septembre, et en mairie.

DF 6.7 / 9/2014

Le Longeron

Opération Bimby ou « construire dans mon jardin »

Ce projet est conduit par la communauté de communes qui met à disposition des habitants de Moine-et-Sèvre la consultation d'un architecte lors d'une consultation individuelle d'une heure. Chaque propriétaire

peut contribuer à la construction de nouveaux logements ou d'extensions sans consommer de terre agricole. Des entretiens gratuits seront organisés.

Co 11/09/2014 ► Roussay

Bimby - Je construis dans mon jardin - Vendredi 12 septembre, de 9 heures à 19 heures à la mairie, place Henri-Duzy, Saint-Macaire-en-Mauges. La Communauté de communes propose aux propriétaires des bourgs de Moine-et-Sèvre, une heure gratuite avec un architecte pour évoquer leurs projets d'évolution de parcelles. Plus d'infos et autres dates sur le site. Gratuit. Contact et réservation : 02 41 64 76 33 ; www.moi-neetsevre.fr

Roussay

DF 11/09/2014

► Bimby - Je construis dans mon jardin

Vendredi 12 septembre, de 9 h à 19 h à la mairie, place Henri-Duzy, Saint-Macaire-en-Mauges. La Communauté de communes propose aux propriétaires des bourgs de Moine-et-Sèvre, une heure gratuite avec un architecte

pour évoquer leurs projets d'évolution de parcelles. Plus d'infos et autres dates sur le site. Gratuit. Contact et réservation : 02 41 64 76 33 ; www.moi-neetsevre.fr

Moine-et-Sèvre

Co 5/9/2014

Et si on construisait une maison dans le jardin ?

Créer de nouveaux logements en évitant de grignoter des terres agricoles : tel est l'enjeu auquel l'intercommunalité doit répondre. Et s'il était possible de construire dans le jardin de maisons existantes ?

Dans le cadre de la réalisation de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), la communauté de communes Moine-et-Sèvre lance une opération d'urbanisme nommée « Bimby » (littéralement « Build in my back yard », ou « construire dans mon jardin »), qui vise à interpeller les habitants : et si était possible de construire de nouvelles maisons dans leurs jardins ?

Jeudi midi, à la Maison des arts, Didier Huchon, président de la communauté de communes Moine-et-Sèvre a ainsi rencontré plusieurs acteurs engagés dans le projet « Bimby ». Les quartiers pavillonnaires proches des services, déjà équipés et desservis peuvent en effet contribuer, moyennant réflexion et encadrement, à la création de nouveaux logements, sans consommer de terres agricoles qui, à l'heure actuelle, disparaissent à raison de l'équivalent des surfaces d'un département, tous les sept ans. Dans le cadre de cette opération, des consultations individuelles et gratuites sont proposées avec une équipe d'architectes, les vendredis 12, 19, 26 et les samedis 13 et 20 septembre. Les personnes propriétaires d'un bien dans un des bourgs de rattachement de la Communauté de communes pourront être reçues



De gauche à droite : Thierry Kottet, Didier Huchon, Jean-Louis Martin, Isabelle Lelondais, Anne Pithon, Gérard V'kert, près de la Maison des arts.

pendant une heure par un architecte urbaniste indépendant. Les consultations auront lieu vendredi 12 et samedi 20 septembre à la mairie de Saint-Macaire de 9 heures à 19 heures et vendredi 26 septembre à La Renardière.

Pour loger un parent dépendant ou donner du terrain à un enfant
Les situations de vie des ménages de Moine-et-Sèvre pourraient en effet, dans un futur proche, être à l'origine de la production de nouveaux logements. Il s'agirait, par exemple,

d'accueillir un parent dépendant dans un nouveau logement construit dans le jardin, ou de réaliser un investissement locatif sur sa parcelle, ou de donner une part de son terrain à ses enfants pour qu'ils construisent leur maison, ou bien de louer l'étage d'une maison que l'on n'utilise plus, de se reconstruire une maison plus adaptée sur sa parcelle et de revendre la première ou d'en faire un gîte, ou encore de céder une partie de terrain pour financer des travaux dans sa propre maison. Les consultations sont basées sur le volontariat.

Saint-Macaire-en-Mauges

« Construire dans mon jardin » : un dispositif original

Généraliste concilier la maîtrise de l'architecture urbaine et les dispositions en matière d'habitat ? La communauté de communes a esquivé ce point 10 ans après une réflexion globale, rappelle Didier Huchon, président du conseil communautaire de Moins-et-Sewas. L'aménagement constitue une priorité, au même titre que le développement économique et les services à la population. « Le Plan (plan local d'urbanisme intercommunal) piloté par Jean-Louis Martin, a pour but de privilégier une cohérence entre les 10 communes de Moins-et-Sewas d'une part, et le Pays des Mauges d'autre part. Une démarche d'urbanisation et de désertification est mise en place. Bimby (Buid in my back yard, en français - Constatons dans mon jardin...), pose une question simple : « Est-il dit possible de construire de nouvelles maisons dans les jardins de nos maisons ? »

des décisions de vie pouvant être à l'origine de la production de nouveaux logements : permis d'édifier, mutations pour les enfants, ventes d'une partie du terrain, etc. Des consultations individuelles d'une heure, sans obligation, gratuites, sont proposées par la communauté d'architectes italiens. Les parents font émerger des questions individuelles. Cesuoli propose tout d'abord de répondre à la question posée en accord avec l'ordre général du projet. D'autres questions sont traitées communiquées. Cette opération se situe en amont des déci-



Grupos de representantes de las comunidades de campesinos, trabajadores, profesores y otros miembros de la familia se

« des élus. La population dispose d'un moyen d'exprimer ses envies. C'est la synthèse des entretiens entre les particuliers et les professionnels de l'architecture et l'urbanisme qui pourra infécher ensuite les propositions des élus. Des réglementations pourront éventuellement s'adapter. »

Basé sur le volontariat

Cinq journaux ont 416 éditions pour les diverses populations arabes.

« Il n'est pas nécessaire de se munir de documents spécifiques pour évoquer la demande. J'ai des rendez-vous. Bien entendu, tout est basé sur le volontariat. On peut obtenir plusieurs rendez-vous, souvent avec un voisin qui en a un autre, etc. » La dévotion paritaire est un phénomène qui s'observe de plus en plus sur la capitale de la République d'Israël.

prétendront avoir prêté à partager la ur
festual. « Selon les projets qui pou
ment envisager à l'initiative des habi
tants, ils s'abstiennent d'être raités
par les élus locaux en matière d'ur
bainisme.

[illegible]

Saint-Germain-sur-Moine

Co 16/09/2014

Bimby, l'arme fatale contre l'étalement urbain ?

La Communauté de communes Moine et Sèvre porte le projet Build in my back yard (construire dans mon jardin). Dans ce cadre, une permanence d'informations a eu lieu samedi.

Le projet doit intéresser les propriétaires de maisons individuelles car samedi, les permanences d'informations organisées par la commune et le bureau d'étude : Villes vivantes, ont attiré plus de monde que prévu, tout en sachant que seulement une heure était attribuée à chaque demande de renseignements. Quelques questions, dialogues, entendus ça et là par ceux qui étaient venus pour savoir.

Un couple de propriétaires trouvant que 3 000 m² de terrain ça fait beaucoup !

- Quelle surface pourrions-nous vendre ? - Réponse des accompagnateurs du projet : « ça dépend... Il faut savoir que pour diviser une parcelle, si elle est derrière une maison existante et qu'il n'y a aucun accès, il faut créer un passage, puis calculer la surface désirée de la future maison... Si la partie divisée est en accès direct de l'extérieur, le cas de figure est plus simple pour les deux parties, le vendeur et l'acheteur. - Avec mon voisin, nous pourrions vendre l'espace important entre nos maisons. Est-ce possible ?



Au cas par cas, les demandes sont simulées sur ordinateur.

« Oui, mais vos maisons seront accolées l'une à l'autre, sans aucun passage pour celle se trouvant au milieu où il faut réduire la surface au sol pour créer un passage d'un côté ou d'un autre, la maison se trouvant alors nouvellement accolée, dégageant forcément un moins à la valeur estimée. »

Le prix du terrain revendu par un propriétaire subit-il une décote au m² ?

- C'est un marché libre, mais souvent le

prix de repère est celui des lotissements communaux et bien sûr, la situation de la nouvelle maison, le voisinage, les vis-à-vis. Les transactions de prix sont quelquefois assez rudes ! »

Le vendeur est-il sous le coup des taxes sur les plus-values de ventes de bâti foncier ?

- C'est une bonne question ! Il est bon, avant de prendre une décision, de demander conseil aux notaires ou hommes de loi. »

Co 20/9/2014

« Construire dans mon jardin » : encore deux permanences intercommunales



Jean-Michel Tilly et Alain Pensivy, membres de la commission urbanisme, en charge du dossier « Build in my back yard » (« Construire dans mon jardin »).

La communauté de communes Maine-et-Sèvre a lancé une démarche nommée « Bimby », acronyme anglo-saxon qui signifie « construire dans mon jardin ». L'opération consiste à valoriser les secteurs déjà bâtis, à l'initiative des propriétaires. Les quartiers pavillonnaires proches des services, déjà équipés et desservis, peuvent, en effet, contribuer moyennant réflexion et encadrement, à la création de nouveaux logements sans consommer de terres agricoles.

Les personnes propriétaires d'un bien situé dans un des bourgs et hameaux du territoire de l'intercommunalité, peuvent être reçues, une heure, par un architecte en consultation individuelle gratuite. Il reste deux permanences, ce samedi 20 septembre et vendredi 26 septembre. Lors de ces

consultations, sur inscription, un architecte étudie, avec la personne reçue, à l'aide d'un dessin informatique en trois dimensions, les possibilités d'évolution de la parcelle.

Tout en offrant un réel service aux propriétaires, ces entretiens permettent aussi à la Communauté de communes de mieux connaître les besoins et projets, et ainsi d'écrire un règlement d'urbanisme plus adapté. La Communauté de communes s'est en effet engagée dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Cette opération de diagnostic des projets des habitants propriétaires enrichira la réflexion sur le PLUI.

Prendre rendez-vous auprès la C.C. Maine et Sèvre au 02 41 64 76 33 ou à urbanisme@mainetsere.fr

Torhou 02/28/2014

Bimby : une heure gratuite avec un architecte



À droite, David Millet, coordinateur de l'opération Bimby, et une partie de l'équipe.

L'opération Bimby ou construire dans son jardin est une initiative de la communauté de commune Moine-et-Sèvre. Il s'agit d'une heure gratuite avec un architecte. L'objectif affiché est de préserver les terres agricoles.

Vendredi, de 9 h à 18 h, à la suite des ateliers cinq architectes ont répondu en ateliers aux interrogations des propriétaires susceptibles de construire de nouveaux logements ou des extensions, sans consommer de terrain cultivables.

« 120 personnes ont participé à l'opération, lors de deux précé-

dentes permanences à Saint-Macaire et Saint-Germain, indique David Millet, architecte coordinateur. Ce qui apparaît le plus souvent dans les entretiens, c'est le projet de retraités qui souhaitent améliorer l'accessibilité de leur maison pour leurs vieux jours, ou encore construire pour leurs enfants, et quelques extensions. » La dernière séance de l'opération Bimby aura lieu vendredi 26 septembre, à l'espace Renaudin, à la Renaudière.

Inscriptions au 02 41 64 76 33.

S'informer sur les possibilités de construire



Ce sont trente rendez-vous qui ont été pris ce vendredi, concernant le dispositif Bimby.

L'opération Bimby, construire dans mon jardin, lancée par la communauté de communes Maine-et-Sèvre, consistait pour les particuliers à consulter des professionnels de l'urbanisme, architectes, urbanistes, paysagistes, pour envisager des constructions dans un terrain disponible. « Diviser un jardin devenu trop grand, et en même temps permettre de densifier les constructions au sein des bourgs, pour répondre à des exigences nouvelles en matière d'urbanisme, c'était le but de ce dispositif », explique Jean-Louis Martin qui pilote Bimby. Cinq journées avaient été programmées, sur Saint-Macaire, Torfou, Saint-Germain, et La Renaudière, destinées à

tous les habitants du territoire.

Hier, à l'espace Renaudin, pas moins de 30 rendez-vous ont été planifiés, nécessitant la présence d'intervenants qui se sont partagés sur cinq ateliers tout au long de la journée, afin de répondre aux questions, et proposer éventuellement des pistes. Les intervenants se devaient de remplir des fiches de restitution, individuelles. « C'était une des plus grosses aujourd'hui, ce vendredi. Toutes les communes ont été représentées, les gens se sont déplacés », commente Jean-Louis Martin.

■ Bibliothèque

Samedi 27 septembre, 10 h 30 à 11 h 45.

07/02/10/2014

Objectifs dépassés pour l'opération Bimby



À Saint-Macaire, des habitants en consultation auprès d'une professionnelle de l'habitat et de l'environnement.

Bimby, le dispositif mis en place sur la communauté de communes, qui a permis aux particuliers de rencontrer des professionnels de la construction et de l'urbanisme, a connu le succès. Ce sont 120 rendez-vous qui ont eu lieu sur les cinq journées programmées sur plusieurs communes.

Des fiches de restitution seront remises aux personnes qui sont venues consulter les architectes, pay-

sagistes, urbanistes intervenants. Une synthèse prévue fin octobre permettra de tirer les enseignements de cette initiative, et de réfléchir à sa valorisation.

■ Permanences au service du public

Permanence jeudi 2 octobre, mairie. Sur rendez-vous, tél. 02 41 55 36 76, Isabel Volant, maire, 14 h à 18 h ; Geneviève Morillon adjoint sociale, 18 h à 19 h ; Gérard Vibart, adjoint urbanisme, de 8 h à 9 h. Centre du prieuré de 16 h 30 à 18 h 30, tél. 02 41 55 70 25 centreduprieure@wanadoo.fr.

■ Médiathèque

Ouverture jeudi 2 octobre, 18 h à 19 h 30, médiathèque Saint-Exupéry, 8, rue Jean-Moulin.

Le presbytère devient maison des associations

Le conseil municipal s'est réuni vendredi dernier sous la présidence de Marlon Barthommier, maire. Les élus ont notamment décidé de transformer les 400 m² du presbytère en maison des associations, en conservant le nom du bâtiment.

Didier Huchon, président de la communauté de communes Moine-et-Sèvre et Jean-Louis Martin, maire de Roussay et président de la commission urbanisme, sont venus présenter le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), informer sur la mutualisation de certains services et évoquer la réforme territoriale, vendredi dernier au conseil municipal.

« N'ayez pas peur ! » a dit en substance Didier Huchon. A-t-il été entendu par les élus de Montfaucon-Montigné, à l'attention desquels il a ajouté :

« Participez aux réunions (communales), posez des questions... »

L'ancien presbytère

Les élus ont ensuite évoqué les dossiers locaux, à commencer par celui de l'ancien presbytère. « Je vous propose d'attribuer ses 400 m² aux diverses associations de la commune. Nos associations sont très importantes pour la commune, il manque au moins une salle de réunion où les intéressés seraient dispensés d'être des lieux pour leurs réunions, souvent courtes. Reste à définir les conventions avec chaque association intéressée. » Et madame le maire de rajouter : « Je vous propose de conserver le nom de presbytère, c'est important. »

Les autres dossiers

La convention avec l'ABC de Saint-Germain est repoussée à la réunion

de conseil de novembre pour obtenir un complément d'informations.

Un conseiller municipal interroge le maire : « Les containers du tri sélectif posés dans l'environnement du monument aux Morts vont-ils rester ? Il y a une commémoration prochainement. » Ce à quoi il lui est répondu : « Non ! Ils vont être enlevés... »

Pour Scènes de Pays, il est demandé que les enfants des écoles participent de diverses façons, adaptées à leurs niveaux, au thème musical de la saison se passant dans le Val de Moine.

Enfin, les conseillers ont été invités à découvrir l'exposition consacrée au centenaire du début de la Grande Guerre, visible tous les après-midi jusqu'au dimanche 12 octobre à l'Espace culturel Maurice-Ripoche.

Prochain conseil municipal vendredi 7 novembre à 20 heures.

Les écoliers en visite chez les aînés à l'Avresne



Les écoliers de Victor-Hugo, attentifs aux explications données par les accompagnants, jeudi à la résidence de l'Avresne.

Dans le cadre de la Semaine bleue, 25 élèves de CM1 et CM2 de l'école Victor-Hugo sont allés à la rencontre de leurs aînés, jeudi à la résidence de l'Avresne. Objectif de la rencontre : apprendre à jouer à la belote. La

classe de Mme Parizo, accompagnée de grands-parents et de parents, a ainsi appris les subtilités du jeu avec les résidents. La maîtresse explique : « Des fiches mémo ont été réalisées à l'école, pour leur apprendre les abuts,

les annonces et la manière de compter les points. Ça prend du temps mais comme ça, les enfants peuvent se concentrer sur les relations entre générations. » Reste pour les enfants à pratiquer la belote en famille...

► Tortou. Déplacement de la halte ferroviaire, réunion mercredi 8 février



Le déplacement de la halte ferroviaire de Tortou fait l'objet d'une concertation visant à informer le public. L'avis et les observations des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées, seront recueillis. Cette concertation est menée par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, du 30 janvier au 3 mars. Chacun est invité à donner son avis sur le projet, via les modalités d'expression mises à disposition. Réunion publique mercredi 8 février à 18 h 30, à la salle polyvalente, Espace Saint-Hubert.

La Renaudière

La stratégie de territoire en séminaire

En présence de Didier Huchon, président de la Communauté de communes Sèvremoine, un séminaire a eu lieu lundi à l'Espace Renaudin. Une trentaine de personnes y ont assisté, trois représentants de chacune des dix communes.

L'objectif de ce séminaire, débuté à 9 heures pour s'achever à 17 heures, avait pour but de décliner la stratégie de territoire. Ce séminaire a été organisé par Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme. Lors de cette journée, le schéma de cohérence territoriale a été évoqué avec les logiques de flux au sein des Mauges mais aussi avec l'ensemble « Choletais-Vendéen-Vignoble ».

« L'aménagement relève d'une démarche de politique globale. Les fonctions s'organisent les unes aux autres dans un espace avec des interactions entre elles. Chaque élu, dans



Gérard Vibert et Denis Sautée se sont exprimés sur les projets des communes de Saint-Macaire et Saint-André.

sa commission, est l'expert dans sa fonction et l'aménagement consiste à organiser toutes ses fonctions entre elles », a-t-on entendu.

Le projet de territoire écrit à plusieurs mains



Jean-Louis Martin et Didier Huchon ont lancé la séance de travail.

Dernièrement, à La Renaudière, un séminaire a réuni des élus et agents territoriaux de Sèvremoine, des représentants d'autres communes nouvelles et de Mauges Communauté, et des membres du cabinet d'étude Pluréal, spécialiste de l'urbanisme. Un moment de réflexion stratégique sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), « clé de voûte » du nouveau plan local d'urbanisme (PLU).

Didier Huchon, maire de Sèvremoine, retrace le contexte : « **Sous le mandat précédent, pendant cinq ans, nous avons passé de longues soirées à réfléchir à un projet de territoire.** » L'année 2011 pour les axes stratégiques, et 2013 pour les actions à engager.

Le projet de Sèvremoine fait des choix : « **Il faut aménager autrement dans une logique de maîtrise des espaces agricoles, une logique de polarités, un principe de densification dans un espace contraint, avec un nouveau mode d'habitat pour accueillir toutes les populations.** »

Il n'oublie pas l'attractivité qui doit offrir une qualité de vie au travers des

aspects environnementaux, sociaux et culturels, et l'offre de services qui doit mailler ce territoire. « **Évidemment, la coopération avec les territoires voisins doit être renforcée par notre rôle au sein de Mauges Communauté. Mais aussi avec nos voisins limitrophes : la Vendée et le projet de halte ferroviaire de Torfou, le vignoble nantais et le territoire de Cholet.** »

Didier Huchon parle d'un politique globale et cohérente, qui s'appuie sur le développement simultané des trois quartiers de Sèvremoine, Sèvre, Moine et Avresne. « **C'est un trépied. Et si les pieds ne se développent pas à la même vitesse, et bien l'ensemble ne tient pas !** »

Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme, revient sur le calendrier : « **Il y aura une veillée urbaine en avril. Des présentations du PADD seront faites par quartier en mai. Les conseils communaux donneront un avis en juin. Le PADD sera débattu et approuvé en conseil, fin juin. Enfin, le PLU de Sèvremoine sera approuvé en 2018.** »

Le futur territoire en trois points

Comment et où implanter de nouveaux lotissements, classer, protéger des zones ? Les administrés attendent les propositions de leurs élus au village...

1 Dix communes en une, Sevreinoine

Aujourd'hui, dix communes historiques n'en forment plus qu'une, Sevreinoine, avec à sa tête un maire, Didier Huchon, des maires délégués et des élus travaillant à l'intérieur de commissions. Jean-Louis Martin, maire délégué de Roussay, est en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.

2 Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) évoluent vers un Plan local d'urbanisme de Sevreinoine (PLUS)

Pour faire simple et arriver à cette étape finale, applicable sur dix années, un Plan local d'urbanisme s'élaborera en trois phases : le diagnostic, qui est l'analyse du nouveau territoire de Sevreinoine, le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et le règlement avec ses orientations d'aménagement et de programmation. Pour Jean-Louis Martin, « le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est le cœur du Plan local d'urbanisme de Sevreinoine (PLUS) final. Au niveau de l'urbanisme, nous sommes à imaginer notre vie de demain. Le sujet est vaste, nous y travaillons sans concurrence avec les autres communes nouvelles



Jean-Louis Martin, responsable de la commission urbanisme, présente les travaux.

et il n'est pas exagéré de dire que c'est toute l'Agglo de Mauges communauté qui planche sur le sujet ».

3 Les concertations et procédures légales

Des réunions publiques seront programmées avant l'enquête publique et un registre des observations est à disposition des habitants dans les accueils des communes déléguées. D'autre part, une veille urbaine

sera organisée pour toute la population de Sevreinoine lundi 3 avril, à partir de 19 heures, au centre du Prieuré, salle Jean-Monnet à Saint-Macaire-en-Mauges.

Un deuxième temps de concertation, comparable à celui du 3 avril, interviendra dans les mois suivants. Une exposition itinéraire circulera aussi à partir du 3 avril, et ce pendant toute l'élaboration du PLUS.

Ouest France du 28 mars 2017

Urbanisme : la « veillée urbaine » au chevet du PLU

Sévremoine — Le plan local d'urbanisme à l'échelle de la commune nouvelle s'élabore. Les élus évoquent une co-construction, notamment avec les habitants. Ils sont invités à découvrir le projet

Le projet

Principal document d'urbanisme de planification de l'écruesme au niveau communal, un PLU (Plan local d'urbanisme) est en cours d'élaboration au niveau de la commune nouvelle. Son nom : le PLU's. Il entrera en vigueur à la fin de l'année prochaine. Et remplacera alors les PLU de chaque commune déléguée.

Le futur document se construit en trois étapes. Le diagnostic est comme une photographie du territoire (zones accueillant de l'habitat, zones naturelles, agricoles...) à partir de laquelle on définit les grandes lignes du plan d'aménagement. Suit la seconde phase, appelée le projet. Enfin, le règlement, via les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et le zonage met le tout en musique. La collectivité peut ainsi orienter sa vision de développement, nouveaux quartiers ou reconquêtes de centralité par exemple, à travers des options d'aménagement impossibles au permis de construire.

« Le PLU's est une co-construction menée par les élus en collaboration et en concertation avec les partenaires institutionnels et avec les habitants de Sévremoine », rappelle Isabelle Laurent, directrice adjointe du service urbanisme, en charge de la commission urbanisme dossier. Le PLU's sera organisé, le 3 avril. Le PLU's y sera présenté aux administrés. Les habitants seront invités à participer à des ateliers interactifs et à donner leur avis. Ensuite, une exposition itinérante sillonnera le territoire pendant toute l'élaboration du PLU's



Isabelle Legay, du service urbanisme, Isabelle Laurent-Laurant, directrice de l'aménagement urbain et de la planification et Jean-Louis Martin, en charge de la commission urbanisme dossier, le nouveau PLU's qui sera proposé aux habitants

Lundi 3 avril à 19 h, veillée urbaine, au centre du Prieure, salle Jean-Monnet, à Saint-Macaire-en-Mauges.

► Sèvremoine

Imaginons le territoire
de demain lundi 3 avril



Anne-Isabelle Legeais, Jean-Louis
Martin et Isabelle Lelandais.

Jean-Louis Martin, maire de la commune déléguée de Rous-say, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme à Sèvremoine, Isabelle Lelandais, directrice de l'aménagement urbain et de la planification et Anne-Isabelle Legeais, chargée de mission urbanisme, invitent à une veillée urbaine, lundi 3 avril à partir de 19 heures au Centre du Prieuré à Saint-Macaire-en-Mauges.

Des ateliers interactifs sur le thème « Imaginons le territoire de demain » seront proposés aux participants. Cette veillée est ouverte à tous les Sevréens et Sevréennes, adolescents, parents, actifs et retraités qui habitent les dix communes de Sèvremoine.

Les participants seront invités à témoigner sur la manière dont ils vivent sur leur territoire au quotidien, sur leurs déplacements, leurs loisirs, leurs souhaits. Il s'agit d'une soirée d'échanges, constructive, entre habitants et élus.

Les avancées de ce projet feront l'objet d'une exposition itinérante qui se déplacera sur tout le territoire pendant toute l'élaboration du Plan local d'urbanisme de Sèvremoine.

Contact : urbanisme@sevremoine.fr

Sèvremoine

Pour l'urbanisme, la parole est donnée aux habitants

Lundi soir, au centre du Prieuré de Saint-Macaire-en-Mauges, les élus avaient convié les habitants à venir échanger sur les orientations du prochain plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU'S). Le maire Didier Huchon rappelle que « c'est un outil collectif essentiel pour mettre en œuvre la stratégie de la commune nouvelle. Il traduira les ambitions du territoire en matière d'attractivité et de vitalité (économie, démographie, habitat...), de complémentarité entre les trois quartiers (commerces et services, équipements, mobilités...), de valorisation de l'identité locale (patrimoine, environnement...) ».

Une cinquantaine d'habitants, ré-

partis en quatre groupes, ont réfléchi à différentes questions. « **Quelle est l'offre de loisirs pour les 8-12 ans ?** » « **Quelles sont les possibilités de développement pour une exploitation agricole jouxtant un bourg ?** » « **Quels sont les besoins pour un actif travaillant sur le secteur mais n'y habitant pas ?** » « **Que recherche un jeune couple qui s'installe ?** » Entre autres interrogations.

Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme, soulignait à l'issue des débats la concordance entre les réponses données et la réflexion des élus. Comme la question des mobilités, pour accéder aux services partout dans Sèvremoine, puisqu'« **il ne pourra y avoir de tout partout** ».

► Saint-Macaire-en-Mauges. Sylvie Bahuaud prend une retraite bien méritée

Sylvie Bahuaud a commencé son métier de directrice de la médiathèque, en 1993, à sa création. Après 24 ans de bons et loyaux services, l'heure de sa retraite est arrivée, non sans une certaine émotion : « C'est un métier passionnant, avec des relations de toutes catégories, tous milieux sociaux, un magnifique métier que je quitte à regret ». Avant d'entrer à la médiathèque, Sylvie s'est occupée de sa famille nombreuse et elle a aussi travaillé à la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales). La médiathèque emploie neuf personnes qui n'ont eu que des louanges pour Sylvie. Le poste de Sylvie va être repris par deux personnes : Claire Delpech, un des piliers de la médiathèque, qui va s'occuper de la partie coordination du réseau et qui sera responsable des acquisitions. Quant



Le départ à la retraite de Sylvie Bahuaud a été fêté comme il se doit.

à Maryline Egonneau, elle sera directrice et responsable du service culturel. Sylvie a des projets pour sa retraite : « D'abord me poser et ensuite m'occuper de mes 10 petits-enfants ».

07 10/04/17

Veillée urbaine au Centre du Prieuré

Une veillée urbaine s'est déroulée au Centre du Prieuré à Saint-Macaire-en-Mauges à l'intention des citoyens de Sèvremoine. Une cinquantaine d'habitants représentant les quartiers Avresne, Moine et Sèvre ont répondu à l'invitation de Didier Huchon et des maires des communes déléguées. L'Atelier du lieu a animé cette veillée sous la forme d'ateliers interactifs. Les habitants y ont exprimé leur vécu de tous les jours, ont imaginé le territoire de demain. Jean-Louis Martin, adjoint à Sèvremoine chargé de la commission urbanisme, a conclu que les réflexions des habitants à l'issue des ateliers étaient assez concordantes avec celles des élus.

En réponse aux habitants qui pensaient avoir débordé du champ de

l'urbanisme, il a répondu que le PLU'S dépassait la gestion du territoire pour toucher à d'autres domaines comme les mobilités. La question des mobilités permettra aux habitants d'accéder aux services partout sur Sèvremoine. Le travail à mener avec les associations est primordial pour les élus, elles apportent l'animation dans les bourgs et services aux habitants. Le logement adapté évoqué au cours de la veillée par les participants est un élément important parmi les réflexions des élus de Sèvremoine sur l'aménagement du territoire. Une exposition itinérante voyagera sur le territoire Sèvremoine pendant l'élaboration du PLU'S.

Contact :

Urbanisme@sevremoine.fr

Roussay

Une exposition itinérante sur l'urbanisme

Une exposition itinérante de cinq panneaux explicatifs circulera prochainement dans la commune nouvelle, durant toute l'élaboration du Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU'S).

Jeudi, Jean-Louis Martin, maire délégué de Roussay et vice président en charge de l'urbanisme, assisté par Anne-Isabelle Legeay et Isabelle Le Landais-Laurent ont présenté en mairie cet ensemble très bien conçu et facile à lire. Les habitants, soucieux et curieux de savoir comment se bâtira l'urbanisme prochain, trouveront toutes les explications et orientations qui permettront d'organiser le territoire par polarités et sera, par la même, un outil pour maintenir et améliorer son attractivité (emplois, valorisation du patrimoine, mobilité). Jean-Louis Martin a dressé aussi, car la raison est liée à l'exposition itinérante d'information sur le PLU'S, un bilan de la vieillesse urbaine sur le



De gauche à droite, Isabelle Le Landais-Laurent, Jean-Louis Martin et Anne-Isabelle Legeay présentent l'exposition sur l'élaboration du PLU de Sèvremoine.

même thème de l'urbanisme, qui a eu lieu lundi à Saint-Macaire-en-Mauges. Ce fut un succès avec plus de 60 personnes très intéressées

et ravies de cette nouvelle formule d'échanges. L'on entendit même : - Pour une fois que l'on nous demande notre avis ! -

Sèvremoine

Installation d'un pont-rail à Torfou

En vue de la future halte ferroviaire de Torfou, plus précisément dans le secteur de la Colonne, un ouvrage sera installé afin de permettre aux piétons et cyclistes de rejoindre le centre-bourg en toute sécurité.

Jusqu'à présent, la traversée de la voie ferrée ne peut s'effectuer que par deux passages non sécurisés, mais il ne passe que quelques trains sur cette voie. Avec les travaux de

modernisation de la ligne, la cadence des passages sera augmentée pour atteindre dix allers-retours quotidiens. Le réseau SNCF propose l'installation d'un pont-rail que l'on pourra emprunter sans danger. Le chantier est programmé pendant la fermeture de la ligne, soit entre juillet 2018 et avril 2019.

Cette période choisie facilitera les travaux et réduira également le

coût. L'ouvrage sera constitué d'un cadre en béton armé de trois mètres de largeur sur 2,50 mètres de hauteur, destiné à la circulation douce des piétons et cyclistes. Des aménagements de voiries seront réalisés de part et d'autre, ces derniers étant à la charge de la commune. Trois mois seront nécessaires pour la fabrication et le transport de ce pont-rail et une semaine pour sa mise en place.

Penser globalement l'urbanisme du territoire

Sèvremoine — Des réunions, des veillées, des documents et une exposition pour raconter le passé et le devenir de Sèvremoine. Ou comment élargir le regard au-delà de son clocher

Le projet

Le nouveau plan local d'urbanisme de Sèvremoine, ou PLU'S, est un document de planification globale pour le développement du territoire. Son élaboration est longue et fait appel à de nombreux contributeurs : habitants, agents de la collectivité, élus, bureaux d'études et partenaires institutionnels.

Afin d'en présenter les contours, une exposition itinérante, ouverte à tous, a été mise en place. Elle se présente sur tout le territoire, la communauté nantaise.

« Il ne s'agit pas de faire l'addition des dix plans communaux actuellement en vigueur, mais d'avoir un véritable projet cohérent, porteur de sens et d'avenir, insiste Didier Huchon, maire de Sèvremoine. Pour préserver les terres agricoles, activité économique majeure, la densification de l'habitat est devenue une nécessité. »

Convergences de vue

Des veillées sont organisées. « Une concertation avec la population, pour ne pas avoir que la version institutionnelle », explique Anna-Isabelle Legray, du service urbanisme. Une première a eu lieu le 3 avril, sous forme d'ateliers avec des jeux de rôles, pour dire comment chacun vit le territoire. Par exemple un écolier de 8 ans, une personne dépendante ou un jeune couple souhaitant organiser ses loirs à Sèvremoine.

Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme, constate qu'entre élus et habitants, les échanges ont ressorti les mêmes problématiques majeures : l'habitat, les déplacements et les services. Pour ce dernier point, on note l'importance des associations.

Pour le logement, le diagnostic montre qu'il y a beaucoup de « plans creux ». À investir dans les coeurs de bourg, pour y densifier l'habitat. « Cette concertation donne du



Isabelle Lolandais-Laurent, Jean-Louis Martin et Anna-Isabelle Legray devant les premiers panneaux de l'exposition de concertation et d'information sur le plan local d'urbanisme de Sèvremoine.

poids pour faire revenir des services », résume l'adjoint.

Le PLU'S ne concerne pas que l'habitat. Isabelle Lolandais-Laurent, directrice de l'aménagement urbain et de la planification à Sèvremoine, revient sur « la place de l'agriculture mais aussi du patrimoine naturel », en insistant sur le fait que « les trames vertes et bleues ne s'arrêtent pas au territoire ».

Dépasser les limites géographiques ou politiques, c'est aussi le credo de Jean-Louis Martin. « L'avenir de notre territoire se fait aussi

avec des partenaires voisins. Un exemple : la gare du Longeron-Tortou-Tiffauges. Le Nord Vendée nous attend aussi sur la partie touristique. »

Renforcer ses atouts

En parlant aux offres de loirs, il précise qu'« on ne peut mettre tout partout. Notre territoire est traversé par des flux vers le Puy du Fou ou la Loire : on n'a pas autant mais on a d'autres atouts à développer ».

Isabelle Lolandais-Laurent réagit : « Il y a de l'animation à mettre

dans nos vallées. Et pensons réseau pour des structures comme le musée des Métiers de la chaussure et la maison des Mineurs. Enfin, Sèvremoine est attractif par ses terrains moins chers, mais il faut de la valeur ajoutée comme le numérique. »

Tous ces aspects sont présentés sur les panneaux, actuellement exposés dans le hall de l'hôtel de ville de Saint-Macaire-en-Mauges. Ils seront aussi visibles dans les mairies d'ici quelques jours des élections. Un autre motif pour aller voter.

Redessiner un centre-bourg avec ceux qui y vivent

Sévremoine — Afin de réorganiser certains quartiers, par exemple Saint-Paul-Jeanne-d'Arc à Saint-André-de-la-Marche, le service urbanisme en appelle à la coopération des habitants.

L'initiative

Sévremoine a défini trois axes pour agglomérer les populations et ainsi faire venir les services et créer des flux. Autre objectif : consommer moins de surface agricole, et donc construire dans l'enveloppe urbaine. Mais cette densification ne veut pas dire uniformité.

« Même si nous sommes un territoire jeune, on est aussi un endroit où les personnes vieillissent et ont envie de rester. Il faut donc adapter les logements, avant qu'elles soient accueillies dans des établissements spécialisés », rappelle Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'urbanisme.

Ces projets doivent également intégrer les données du schéma de cohérence territoriale, du projet de territoire de Sévremoine et les orientations du plan départemental de l'habitat.

Besoins et envies

Pour illustrer ce retour du logement en centre-bourg, Sévremoine prend l'exemple du quartier Saint-Paul-Jeanne-d'Arc, à Saint-André-de-la-Marche. Il s'étend entre les rues Jeanne-d'Arc, Marie-Fournier, de la Tannerie, Saint-Paul, de Bretagne et de la Maison-Neuve. Il englobe notamment la maison de retraite, les deux sites où se trouvaient les anciennes écoles privées et le musée des Métiers de la chaussure.

« Il faut associer à cette réflexion les gens qui vivent déjà dans ce quartier, qu'ils soient propriétaires ou locataires, invite Jean-Louis Martin. Cela ne va pas être une information descendante, il faut un échange avec la population. Cette rencontre est évidemment aussi



En déambulation dans un quartier de Saint-André-de-la-Marche, appelé à être réaménagé, Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme, et Laurence Chéné, chargée de mission aménagement urbanisme, veulent élaborer une stratégie pour tout le territoire de Sévremoine.

élargie à tous les habitants de Sévremoine. »

Lundi prochain, une concertation est ainsi proposée sous forme d'ateliers, sous l'égide du cabinet d'études Face Terra, chargé d'une expertise sur la reconstruction de ce quartier. Une occasion pour les habitants de parler de leur vie, de leurs contraintes mais aussi de leurs envies. Ces informations permettront ensuite d'enrichir la réflexion des élus, des techniciens et des professionnels.

« Nous sommes persuadés que c'est une bonne chose de

construire dans l'enveloppe urbaine, donc on recherche sur nos territoires des lieux sur lesquels on puisse construire différemment », confie l' élu.

« Poumon vert »

La commune de Saint-André a eu l'opportunité d'acquiescer les deux anciennes écoles privées. Se trouve aussi sur cette zone un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, récemment appelé à cesser ses fonctions.

Pour Face Terra, l'objectif est d'ai-

guider les élus en termes de type de logements, de circulation et d'espaces partagés souhaités. « Un des buts est aussi d'ouvrir sur le plan d'eau à partir de la chapelle Saint-Paul, d'aller vers ce poumon vert qui est une pépite avec déjà beaucoup de services, les écoles, le centre social, la bibliothèque et la mairie. »

Lundi 20 juin 2017 à 18 h 30, ateliers participatifs à la maison déléguée, 6, place de l'Arbre-du-Four, à Saint-André-de-la-Marche. Plus d'informations au 02 41 64 76 33.

Concertation sur l'aménagement

La commune nouvelle établit son plan local d'urbanisme. Pour répondre au mieux aux attentes des habitants, une concertation publique est ouverte.



Xavier Martin et Laurence Chéné sont membres de la commission urbanisme de Sèvremoine.

La commune nouvelle de Sèvremoine met en œuvre son projet de territoire. Elle imagine ce que sera la vie de ses habitants à l'avenir. Ainsi, à travers l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), la commune réfléchit aux objectifs qui devront guider son action en matière d'aménagement, d'urbanisation, de gestion des paysages et de préservation de l'environnement.

Dans la commune de Saint-André-de-la-Marche, la restructuration du quartier Saint-Paul-Jeanne d'Arc est actuellement à l'étude. Ce secteur, situé entre les rues Jeanne d'Arc, Marie Fourmier, de la Tannerie, Saint-Paul,

de Bretagne et de la Maison Neuve, comprend notamment la maison de retraite et les deux sites sur lesquels se trouvaient les anciennes écoles privées.

État des lieux, échanges informels

L'étude a été confiée à ECCE TERRA pour la restructuration urbaine de ce quartier. La mission devra aboutir à la rédaction d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP), qui sera intégrée dans le PLU. Sèvremoine souhaite que ce projet soit mené en concertation

avec la population, notamment les propriétaires et les riverains. Ces échanges se feront sous forme d'ateliers participatifs, sous l'égide du bureau d'études. Leur objectif sera de présenter un état des lieux du secteur, d'échanger de manière informelle avec la population, et de mieux connaître leurs souhaits quant à l'aménagement de ce quartier.

Ces ateliers participatifs auront lieu ce lundi, 18 h 30, à la mairie annexe, 6, place de l'Alre du Four à Saint-André-de-la-Marche.

Renseignements : 02 41 64 76 33, urbanisme@sevremoine.fr, ou www.sevremoine.fr

Sèvremoine

« Cinq orientations stratégiques »

L'urbanisme a constitué l'essentiel du conseil communautaire vendredi.

Le conseil communautaire de la commune nouvelle, présidé par le maire Didier Huchon, a eu lieu vendredi, 105 élus étaient présents pour 134 votants, pouvoirs compris.

Cette séance, d'une exceptionnelle durée de quatre heures, a été suivie avec attention par les élus des communes historiques puisque les avancées sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'urbanisme (PLU'S) étaient l'un des dossiers principaux. Avec la création de la commune nouvelle Sèvremoine, en 2015, un bel outil est né, pour construire le plan local d'urbanisme : le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui va permettre de répondre aux besoins des habitants et des entreprises.

Une offre de services et d'équipements de qualité

Jean-Louis Martin, maire délégué de Roussay, a exposé ce sujet. « C'est la clef de voûte du document d'urbanisme, la colonne vertébrale du PLU'S qui va s'articuler sur cinq orientations stratégiques : s'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité ; démographie, flux résidentiels et habitat, en accord avec le positionnement et les ambitions du territoire ; développement économique qui s'appuie sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié ; richesse patrimoniale, historique et culturelle, socle d'un positionnement touristique ; un espace rural vivant. Chaque commune historique a donné son avis et pas moins de 90 élus de différentes commissions ont travaillé sur ce dossier. L'approbation du PLU'S se fera fin 2018. »

Un débat s'en est suivi, avec curieusement peu de questions d'élus, lesquelles ont porté sur l'existence



A Montfaucon, un exemple d'urbanisme désastreux. Dans les années soixante, l'arusement des halles millénaires a été autorisé au profit d'un parking (flèche).

Indispensable des commerces dans les bourgs et aussi la projection de la population et de sa diversité. Ont été abordés aussi l'hébergement et l'hôtellerie dans les communes de grand passage, puis une attention

particulière liée au tourisme en fonction de la prise en compte du patrimoine bâti existant. Toutes ces questions ont reçu, comme réponses, des échanges d'idées, suggestions...

Les autres dossiers

Patrimoine. L'Alre de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est approuvée définitivement avec les périmètres de protection autour de l'ancienne église Saint-Jean (Montfaucon) et les deux moulins à vent de Montigné qui ne concernent que Montfaucon-Montigné et Saint-Germain-sur-Molne, que

pour le quartier Saint-Gilles, proche de Montfaucon.

Masse salariale. La masse salariale de Sèvremoine était, en 2015, date de la création de la nouvelle commune, de 7 137 000 € pour 199 équivalents temps plein. Elle sera, pour 2017, de 211 équivalents temps plein, sur un prévisionnel de 7 800 000 € environ.

Sèvremoine

Le plan d'aménagement débattu au conseil

Le Padd (plan d'aménagement et de développement durable) est une pièce du Plu's (plan local d'urbanisme de Sèvremoine) qui définit les orientations générales du développement territorial, il guide la définition du zonage et l'écriture du règlement.

Le conseil municipal, vendredi dernier, a débattu sur le sujet. « Il y a des moments importants pour un élu dans un mandat, le budget et le Padd en font partie. Ce document doit traduire fidèlement notre projet de territoire en terme d'objectifs de développement, d'aménagement, de qualité de vie. Le moment politique du Plu's, c'est le Padd. Il est là pour coordonner nos réflexions politiques sur le territoire », a souligné Didier Huchon, maire de Sèvremoine, en introduction avant de laisser la parole à Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'urbanisme.

« Le Padd est la colonne vertébrale du Plu's, c'est un processus long et collaboratif, avec la participation des élus, mais aussi des habitants au travers d'ateliers, a indiqué l'adjoint. Les ambitions de Sèvremoine sont inscrites dans ce Padd : nous voulons un territoire de contacts ouvert au flux humain et économique ; asseoir notre développement sur l'économie, l'agriculture en fait évidemment partie. Sèvremoine est l'interface

des Mauges avec le nord Vendée, l'agglomération choletaise et le vignoble nantais. »

L'adjoint au maire est revenu sur les cinq axes du Padd : organisation collective pour une offre de services et d'équipement de qualité, cohérence des flux résidentiels et de l'habitat, entretenir un tissu d'entreprise dynamique et varié, mettre en avant la richesse patrimoniale historique, culturelle et naturelle pour un positionnement touristique, défendre un espace rural vivant. Après cette présentation, des élus sont intervenus dont Michel Merle qui a relevé un déficit au niveau de l'hébergement sur Sèvremoine.

Laurence-Adrien Bigeon s'est inquiétée du « niveau des infrastructures avec la hausse prévue de la population, et donc du nombre de jeunes ». Elle trouve que le pôle Le Longeron-Torfou n'est pas suffisamment pris en compte « au niveau économique avec l'augmentation de la cadence ferroviaire, avec la présence du pôle compétence numérique (lycée), et du développement du télétravail. »

Pierre Devèche a parlé de l'intégration de nouvelles populations qui sont placées dans des lotissements excentrés. Il estime que les termes liés aux commerces doivent être aussi au cœur de la problématique.

Sèvremoine

Réaménagement d'un quartier à Saint-André

La commune nouvelle projette de réaménager le quartier Saint-Paul/Jeanne-d'Arc de Saint-André-de-la-Marche afin de le revitaliser et de le densifier.

Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'aménagement et de l'urbanisme de Sèvremoine et Isabelle Lelandais-Laurent (en remplacement de Laurence Chéné), responsable du service urbanisme, sont revenus sur la soirée de concertation (projet de réaménagement du quartier Saint-Paul et Jeanne-d'Arc) qui s'est tenue le 26 juin, à la mairie annexe de Saint-André-de-la-Marche et qui a réuni une soixantaine d'habitants.

Petit rappel du cadre général

Saint-André est une des communes déléguées « pôle principal » avec Saint-Macaire et elle compte 2 874 habitants. Le projet porte sur le quartier en centre-bourg de Saint-André entre les rues Saint-Paul, Marie-Fournier, Jeanne-d'Arc, Malsonneuve et Bretagne. Ce quartier présente une opportunité de réaménagement et des modifications des formes urbaines. Un bureau d'études a été désigné pour accompagner les élus : Ecce Terra à Tiercé.

Objectifs et projets

En premier lieu, les nombreux enjeux et les objectifs du projet ont été présentés, à savoir : revitaliser et densifier le quartier en créant du bâti plus compact avec des mobilités douces, tout en conservant la qualité de vie actuelle ; favoriser la pérennité des commerces et développer l'offre, créant des flux de circulation. Par ailleurs, ce projet se situe aussi dans un cadre de problématiques



Jean-Louis Martin (adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement de Sèvremoine) est revenu sur la soirée de concertation du 26 juin à Saint-André-de-la-Marche.

plus larges : répondre aux objectifs d'un urbanisme durable c'est-à-dire économiser le foncier naturel ou agricole, veiller à la qualité de l'insertion urbaine, à la mixité urbaine et sociale, à la performance environnementale. Il s'agit bien sûr de rester aussi en cohérence avec le Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU'S) en cours d'élaboration. Ce projet sera en effet une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du PLU'S.

Connaître les usages du quartier

Deux ateliers participatifs autour de cartes du quartier ont été mis en place : atelier « voisinage et vie du quartier » et atelier « déplacements ». Ces ateliers ont été l'occasion de

nombreux et riches échanges informels autour de sujets très concrets tels que : l'animation du quartier, les commerces de proximité, le devenir des bâtiments industriels, la problématique des stationnements, l'accessibilité des trottoirs, les cheminements piétonniers, la création d'espaces intergénérationnels, etc., et une nouvelle opportunité pour les élus de mieux connaître les usages du quartier.

Le bureau d'études proposera ensuite une OAP qui sera intégrée, à terme, au PLU'S. Parallèlement, pour continuer l'accompagnement du projet, un deuxième temps de concertation est prévu, à Saint-André-de-la-Marche, vraisemblablement à l'automne prochain.

Urbanisme et aménagement à Sèvremoine

L'élaboration du PLU'S entame une nouvelle phase après le débat sur le PADD. Le Projet d'aménagement et de développement durables est la clé de voûte du PLU'S. Le débat sur le PADD a eu lieu le 30 juin dernier en conseil municipal.

Les communes déléguées ont aussi toutes débattu. En voici cinq grandes orientations : s'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité ; construire un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire (démographie, flux résidentiels et habitat) ; appuyer le

développement économique sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié ; faire de la richesse patrimoniale, historique et culturelle le socle d'un positionnement touristique ; continuer à être un espace rural vivant.

Le PLU'S est une co-construction menée par les élus en collaboration et en concertation avec les partenaires institutionnels et avec les habitants de Sèvremoine à chaque étape importante. Des réunions publiques de présentation du PADD auront donc lieu par quartier :

• Le 18 septembre à

Saint-Macaire-en-Mauges, centre du Prieuré à 20 heures ;

• Le 21 septembre à Montfaucon-Montigné, Espace culturel, à 20 heures ;

• Le 27 septembre au Longeron, salle Prosper-Amlot, 20 heures.

Enfin, prochaine étape « réglementaire » de la procédure : le règlement, le zonage et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au deuxième semestre 2017.

Contact : Service aménagement et urbanisme de Sèvremoine,
02 41 64 76 33
urbanisme@sevremoine.fr

La nouvelle organisation des déchets se précise

Sèvremoine — Les 25 000 habitants de la commune changeront leurs gestes de tri et de collecte de leurs déchets, dès le 6 novembre. Une vaste campagne d'explications se met en place.

Pourquoi ? Comment ?

Une nouvelle organisation ?

Il s'agit d'améliorer et d'uniformiser la collecte des déchets à l'échelle de Mauges Communauté. La structure prend la compétence qui revenait avant au Sirdonci, qui regroupait les cinq autres communes nouvelles (Beaupréau-en-Mauges, Montrevault-sur-Èvre, Orée-d'Anjou, Mauges-sur-Loire et Chemillé-en-Anjou) et le service déchets de Sèvremoine.

Place désormais à un seul et même service déchets de l'agglomération, au 1^{er} janvier 2018.

Quel calendrier pour les usagers ?

Les systèmes de collecte et de facturation n'étant pas les mêmes sur les territoires de Sèvremoine et celui des cinq autres communes, les élus et techniciens ont proposé une prestation unique pour tous les habitants.

Ce modèle entrera en vigueur le lundi 6 novembre. Les usagers de Sèvremoine connaîtront des changements liés au tri des emballages ménagers, à la collecte des déchets et à la facturation de la redevance incitative.

Quels sont ces changements ?

À partir du 6 novembre, les ordures ménagères seront collectées en porte à porte tous les quinze jours, dans un bac. Les écarts sont équipés d'une clé intelligente pour déposer leurs ordures en colonne.

Afin d'assurer une collecte en porte à porte, ces foyers seront équipés d'un bac à ordures, distribué entre le 18 septembre et le 31 octobre. Les emballages seront collectés en porte à porte, tous les quinze jours, à l'aide de sacs ou d'un bac. Jusqu'à



Désormais, les usagers de Sèvremoine trieront aussi les cartonnets et les autres emballages plastique.

présent, les habitants de Sèvremoine les déposaient dans des colonnes, et les cartonnets d'emballages étaient collectés, avec les papiers, à l'aide d'une caissette ou dans des colonnes.

Désormais, cette collecte, y compris les cartonnets, se fera à l'aide d'un bac ou de sacs dédiés aux emballages. À noter qu'ils seront également distribués aux foyers entre le

18 septembre et le 31 octobre.

Enfin, les papiers et verres fonctionneront par apport volontaire aux colonnes de tri. Les caissettes, servant à collecter les papiers en porte à porte dans les bourgs de Sèvremoine, ne seront plus collectées. Les usagers devront les déposer dans les colonnes d'apport volontaire.

Comment informer les habitants ?

Trois réunions publiques sont programmées pour les trois quartiers de Sèvremoine : **jeudi 7 septembre**, à 20 h 30, salle Prosper-Amiot, au Longeron (Sèvre) ; **mardi 12 septembre**, à 20 h 30, salle Jean-Monnet du centre du Prieuré, à Saint-Macaire-en-Mauges (Avrerie) ; **mercredi 13 septembre**, à 20 h 30, salle des Rêes, à Tillières (Moine).

Saint-André-de-la-Marche (Sèvremoine)

Le réaménagement du centre-bourg se profile

Une opportunité de réaménagement se présente en centre-bourg de Saint-André-de-la-Marche, entre les rues Saint-Paul, Marie-Fournier, Jeanne-d'Arc, Maisonneuve et Bretagne. Une opportunité née de l'acquisition, par la commune nouvelle, des deux anciennes écoles Saint-Paul et Jeanne-d'Arc, et du la maison de retraite.

• Les enjeux et objectifs du projet

sont nombreux, explique Jean-Louis Martin, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme de Sèvremoine. **Revitaliser et densifier le quartier, développer l'offre de commerce et assurer leur pérennité, éviter de consommer de l'espace agricole, tout en veillant à la mixité urbaine et sociale et en restant cohérent avec le plan local d'urbanisme de Sèvremoine.** »

► Roussay. Territoire de demain, les élus vont rencontrer et écouter les populations

Nouvelle commune, nouveau territoire, nouvelles infrastructures, nouveaux investisseurs, nouveaux pôles de vie, de services, nouveau Plan local d'urbanisme de Sèvremolne (PLU'S). Où en sommes-nous ? Au Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui est la pièce maîtresse du PLU'S, celle qui définit les ambitions, la stratégie du territoire pour les 10 prochaines années. Voilà, tout est dit, enfin presque.

Jean-Louis Martin, maire délégué de Roussay, en charge de l'aménagement et de l'urbanisme de Sèvremolne : « Nous avons besoin

de l'avis des populations sur ces sujets, afin de rapprocher nos ambitions de vos attentes, de les mettre en surimpression des travaux menés avec l'appui des bureaux d'études... Maintenant, la parole est aux habitants, que ce soit le 18 septembre à 20 heures, à la salle du Prieuré Saint-Macaire, le 21 septembre à 20 heures à l'espace culturel Maurice-Ripoche de Montigné ou encore le 27 septembre 20 heures, à l'espace Prosper-Amlot du Longeron, nous serons là sur ses trois dates et lieux. Nous allons échanger, vous écouter, répondre à vos questions, l'espace rural doit être vivant. Pour le construire soyez-en les acteurs. »

Photo d'Olivier RAHAR



L'urbanisme dans les bourgs sera sans doute revu.

Les habitants partenaires d'un nouvel urbanisme

Sèvremoine — Avec la commune nouvelle, un projet global d'aménagement du territoire se met en place. Le rôle des réunions publiques est d'expliquer, discuter et recueillir l'avis des citoyens.

C'est quoi, l'habitat de demain ? À travers ce questionnement, c'est aussi la gestion de l'ensemble du territoire qui se profile. Et les élus de Sèvremoine ont de grandes ambitions pour les années à venir, pour lesquelles l'implication des habitants est demandée.

En effet, en complément d'un nouveau plan local d'urbanisme, les élus s'engagent pour un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Il doit dessiner un projet global et cohérent à travers plusieurs composantes, qui ont nécessité différentes étapes de travail, des rencontres et des concertations.

Trois rendez-vous

Le PADD définit ainsi les grandes lignes qui permettront d'élaborer les orientations d'aménagement et de programmation, d'établir un zonage et un règlement. Comme à chaque fin d'étape, une réunion de concertation avec les citoyens est prévue. Une phase importante pour s'informer, apporter des idées, suggestions ou réactions.

À cet effet, trois grandes réunions publiques sont programmées ce mois-ci à Sèvremoine, ouvertes à tous. Sous l'intitulé « Le territoire de demain se construit aujourd'hui », elles dévoileront le programme ambi-



Quel urbanisme demain dans nos bourgs ? La population est invitée à donner son avis, lors de réunions publiques.

lieux sur lequel s'engagent les élus. Les responsables de l'urbanisme présenteront et expliqueront les enjeux du PADD.

De nombreux éléments techniques et stratégiques seront abordés, mais aussi des questions concrètes et essentielles pour la vie quotidienne dans les communes. C'est l'occasion de s'informer sur les nouveaux lotissements, les futurs aménagements des bourgs et équipements sociaux, les transports, l'activité agricole,

l'économie...

Ce sera le moment de poser des questions, à titre individuel ou comme représentant d'une association, d'échanger autour des différentes orientations avec des spécialistes et des élus. Une phase incontournable où seront pris en compte les résultats des concertations. Car ce projet engage pour de nombreuses années.

Lundi 18 septembre, à 20 h, centre

du Priuré à Saint-Macaire-en-Mauges.

Jeudi 21 septembre, à 20 h, espace culturel, rue Saint-Sauveur à Montlaucon-Montigné.

Mercredi 27 septembre, à 20 h, salle Prosper-Amiot au Longeron.

Contact : service aménagement et urbanisme de Sèvremoine, au : 02 41 64 76 33 ; courriel à : urbanisme@sevremoine.fr

Saint-Germain-sur-Moine (Sèvremoine)

Portes ouvertes salle du Grand-Renard : précision

Les portes ouvertes de la nouvelle salle de réception du Grand-Renard, zone du Petit-Lapin à Saint-Germain-sur-Moine, auront lieu les samedi 23 et dimanche 24 septembre, et non

les vendredi 22 et samedi 23 septembre, comme indiqué dans notre édition du lundi 11 septembre.

Contact : 06 79 66 39 44, ou 06 11 20 80 47.

Sèvremoine

31 090 habitants à l'horizon 2028

Dans dix ans, Sèvremoine comptera plus de 31 000 habitants. Il n'y aura pas de piscine mais une deuxième médiathèque à Saint-Germain-sur-Moine.



Jean-Louis Martin, responsable de la commission urbanisme à Sèvremoine, s'est adressé à une soixantaine d'habitants jeudi soir dernier lors de la troisième réunion publique à Montfaucon-Montigné.

Jeudi soir, Jean-Louis Martin, responsable de la commission urbanisme à Sèvremoine, accompagné de Samuel Gautier et Guillaume Kirmann, du bureau d'études en charge du Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU'S), ont présenté le projet de territoire 2018-2028 au cours d'une réunion publique, à Montfaucon-Montigné. Un nouveau PLU va voir le jour, qui va profiter à l'ensemble des habitants. Il n'y aura pas de « déséquilibre entre les trois quartiers de Sèvremoine ».

Un nouveau PLU fin 2018

Le Plan d'aménagement et de développement du territoire (PADD) se décompose en plusieurs étapes : l'identification des enjeux pour la commune nouvelle et les communes historiques, l'avenir sur dix ans de Sèvremoine, la traduction de la stratégie à travers les Opérations d'aménagement programmées (OAP), le zonage et le règlement. Le projet PLU devrait être terminé durant le premier trimestre 2018. Suivra une enquête publique avant l'approbation du PLU, fin 2018.

4 000 habitants de plus

L'objectif 2028 en termes de population est de 31 090 habitants soit 4 110 habitants de plus qu'aujourd'hui. Cela passera par la construction de 219 logements collectifs sociaux. La densification de la population se traduira par de petits collectifs, des habitats groupés sur le modèle des anciens bourgs. Les besoins liés au vieillissement et aux jeunes seront évidemment pris en compte. Le réaménagement des centres bourgs est commencé à Saint-Macaire-en-Mauges et Tillières ; les études sont en cours à Saint-André-de-la-Marche et au Longeron.

L'agriculture, une priorité

Le PADD vise à préserver l'activité agricole indispensable à ce territoire rural. « L'espace rural est destiné aux activités agricoles. Le principe général reste l'inconstructibilité pour les non exploitants », rappelle Jean-Louis Martin. Le territoire possède par ailleurs une richesse historique et naturelle que les élus souhaitent mettre en valeur à travers le tourisme. Sèvremoine s'inscrit dans une grande histoire

à l'échelle du Pays des Mauges et du Nord-Vendée avec plusieurs thématiques : les Guerres de Vendée, les Marches de Bretagne et le passé médiéval, les Mauges, terres d'entreprises...

Le patrimoine bâti des bourgs est à exploiter, en s'appuyant notamment sur le musée de la chaussure à Saint-André-de-la-Marche, la Maison du mineur et des énergies à Saint-Crespin-sur-Moine, la colonne à Torfou, la motte féodale et l'église Saint-Jean à Montfaucon...

Pas de piscine mais...

À l'heure des questions, un habitant a demandé : « À Saint-Crespin, on ne prévoit que peu de constructions, sera-ce suffisant pour conserver nos commerces ? ». Jean-Louis Martin a rassuré : « Le lotissement du Flef-Prieur est en route... ».

« Pour quand une piscine sur le territoire de Sèvremoine ? » a demandé un autre. « Ce n'est pas prévu dans les dix ans à venir. Par contre, un projet culturel va se concrétiser, celui de la construction d'une médiathèque à Saint-Germain-sur-Moine ».

SÈVRE-MOINE

PLU. Sèvremoine présentera le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) mercredi 27 septembre à 20 heures, salle Prosper-Amiot, route de Toucharette. Présentation suivie d'un temps d'échanges. Gratuit.

Ouest France du 27 septembre 2017

Sèvremoine

À chacun d'entretenir ses pieds de murs

« Les services municipaux réalisent un nettoyage régulier de la voie publique. En dehors de ces actions, il appartient aux propriétaires ou, le cas échéant, aux locataires d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs [...]. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, les recours à des produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques est strictement interdit. »

Dès mars 2015, les conseils municipaux des communes déléguées de Sèvremoine avaient voté cette délibération. D'ailleurs, à compter de janvier 2019, les produits phytosanitaires seront interdits à la vente.

Aujourd'hui, il est conseillé de d'entretenir manuellement ses pieds de murs, à l'eau chaude ou en semant un mélange fleuri adapté (pas de fleurs annuelles).

Marion Berthommier, maire déléguée en charge des espaces verts, précise : « Cette dernière technique, simple et rapide à mettre en œuvre, permet d'embellir l'espace public devant chez soi et se substitue avantageusement aux pratiques de désherbage chimique. Des sachets de mélanges de graines sont dis-



Propriétaire ou locataire, il vous appartient d'arracher l'herbe au pied de vos murs pour l'agrément de tous.

ponibles gratuitement en mairie. Mélangés à un demi-seau de sable, ils permettront de fleurir environ 30 mètres linéaires. Septembre et octobre sont les mois idéaux pour cette plantation. Alors, allez-y ! »

Il arrive que certains semis ne soient pas réussis à première année. Mais ne vous découragez pas, et recommencez l'année suivante !

La concertation bâtit l'urbanisme de demain

Les élus de Sèvres-Ménage s'engagent pour un plan global d'aménagement du territoire. Pour poursuivre la réflexion, les citoyens sont invités à des réunions publiques pour émettre et donner leurs avis sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). La commune d'avenir les habitants du secteur de Montfaucon-Montigné attendent avec intérêt l'espace culturel Apogée.

Le PADD est l'ensemble des plans locaux d'urbanisme, élaborés par chacune des six communes déléguées. C'est un projet global et cohérent qui prendra en compte chaque plan local. Il s'organise autour de cinq grandes orientations : l'organisation d'une offre de services et d'équipements de qualité ; la démographie ; le flux résidentiel et l'habitat ; le développement économique ; la richesse patrimoniale, historique et culturelle, soignée et valorisée pour rester en lien avec un espace rural vivant.

« Projet ambitieux »

Les représentants des bureaux d'études partenaires ont présenté et développé chaque point, les objectifs et stratégies, parfois avec des exemples et chiffres à l'appui. Puis, place aux échanges, questions et réactions parmi la soixantaine d'habitants présents.

« On a besoin de votre avis sur ce projet ambitieux », lance Jean-Louis Martin, responsable de l'urbanisme à Sèvres-Ménage. L'appel ne s'est pas fait



La présentation aux habitants a suscité beaucoup de questions et réactions. Des doutes aussi.

attendre. « Ne pensez-vous pas qu'il faut refondre les centres bourgs, élargir certains trottoirs et reconstruire certains accès ? », demande un participant. « Il y a un coût financier mais des réflexions de réaménagements sont en cours », lui répond-on.

« Et les friches industrielles, qu'allez-vous en faire ? » La collectivité a acquis de tels espaces, et réfléchit à des projets pour les aménager. « Certains bourgs n'auront-ils pas vocation de ville-dortoir ? » « Quel avenir pour les commerces ? » « Et les projets d'installations agricoles ? » « Le projet culturel du champ de foire de la Saint-Maurice ? » « Les nouveaux lotissements ? » « Les futurs équipements sociaux et sportifs ? », etc.

De nombreuses questions ont trouvé réponse. Même si certains sont restés sur leur faim.

CO 29 Septembre 2017

SÈVREMOINE

Un Plan d'aménagement et de développement durable en cinq axes



Didier Huchon, maire de Sèvremoine, a échangé avec le public salle du Prieuré.

Vendredi dernier, les habitants de Sèvremoine se sont déplacés nombreux à la réunion publique organisée sur le Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU'S) à la salle du Prieuré, à Saint-Macaire-en-Mauges. Les cinq axes du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) ont été développés par le bureau d'étude : s'organiser pour donner accès à une offre de services et d'équipement de qualité ; construire un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire (démographie, flux résidentiel et habitat) ; appuyer le développement économique sur un tissu d'en-

treprises dynamique et diversifié ; valoriser la richesse patrimoniale, historique et culturelle ; continuer à être un espace rural.

Le public a ensuite été invité à échanger avec les élus : Didier Huchon, maire de Sèvremoine, Jean-Louis Martin, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme, Isabel Volant et Didier Sourice, maires de Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-André-de-la-Marche.

Les habitants de Sèvremoine sont invités à la prochaine réunion publique sur le PLU'S, mercredi 27 octobre à la salle Prosper Amiot, au Longeron.

LE LONGERON

« Il n'y aura pas « tout partout » mais des services accessibles à tous »

ÉQUIPES

Jean-Louis Martin, en charge de l'aménagement et de l'urbanisme à Sèvremoine, a présenté le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Environ 150 personnes ont assisté aux réunions publiques.

Qu'est-ce que le PLU ?

Jean-Louis Martin : « Le Plan local d'urbanisme est un projet ambitieux qui va dessiner le paysage pour les dix prochaines années et définir les moyens pour parvenir à créer un territoire qui profite à tous, sans déséquilibrer les trois grands quartiers de Sèvremoine. »

Quelles sont les particularités de notre territoire ?

« Nous avons défini cinq grandes orientations. Premièrement, s'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas « tout partout » mais des services accessibles à tous. Deuxièmement, construire un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire. Troisièmement, appuyer le développement économique sur un tissu d'entreprises dynamiques et diversifiées. Quatrièmement, faire



Jean-Louis Martin présente le PLU'S.

de la richesse patrimoniale le socle d'un positionnement touristique. Cinquièmement, continuer à être un espace rural vivant.

Quelles seront les conséquences du PLU ?

« Nous ne souhaitons pas additionner les 10 PLU des communes historiques de Sèvremoine, mais écrire l'histoire de la commune nouvelle. Tous les règlements et zonages vont découler de cette étude : l'équilibre entre les communes « pôles » et les communes de proximité, les équipements, les logements sociaux, la diffusion du travail. J'invite le public à lire le PADD, un texte court, sur le site www.sevremoine.fr »

Le Longeron Sévremoine

Le projet d'aménagement décortiqué

Le projet d'aménagement et de développement durable revient sur la table. L'idée ? Montrer que l'on a plus de chances de réussir ensemble, que chacun de son côté. Commune nouvelle oblige, il faut mutualiser les énergies.

Oui mais voilà, plus facile à dire qu'à faire. Alors Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'aménagement et l'urbanisme, est venu présenter les tenants et aboutissants dudit projet aux Longeronnais.

« Trois réunions publiques ont déjà été organisées en Sévremoine, souligne Jean-Louis Martin. Des réunions qui sont très précieuses : elles permettent de connaître les attentes des habitants, d'enrichir la réflexion. »

Alors, ces résultats, quels sont-ils ? Une « organisation en trois quartiers ». Celui de Torfou, Le Longeron et Roussay ; le quartier de Tillières, Saint-Crespin-sur-Moine, Montfaucon-Montigné, Saint-Germain-sur-Moine ; et enfin, le quartier de La Renaudière, Saint-André-de-la-Marche et Saint-Macaire. Le tout avec deux pôles urbains. Ceux de « **Saint-Macaire-en-Mauges et de Saint-Germain-sur-Moine** ».

En toile de fond, l'objectif de cette organisation par quartier est « d'offrir la possibilité de garantir, sur tout le territoire, de manière équilibrée, des services et des équipements de qualité », détaille Jean-Louis Martin. Et le tissu associatif restera un élément fondamental de ce mail-



Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'aménagement et l'urbanisme, présente le projet d'aménagement et de développement durable aux Longeronnais.

lage. »

Attirer des entreprises, leur laisser la possibilité de se développer, préserver le commerce de proximité. Voilà les piliers du projet. « Il va falloir mettre en réseau, créer du lien pour une économie diversifiée et dynamique », abonde Jean-Louis Martin.

La richesse touristique du territoire étant une réalité, elle entre elle aussi dans la danse. Il faudra ainsi valoriser le patrimoine, favoriser l'attractivité de Sévremoine.

Enfin, « une agriculture vivante » devrait permettre de préserver l'environnement, protéger les habitats de la faune et de la flore et des richesses en eau.

Toutes les informations sont accessibles sur www.sevremoine.fr.

Pour l'urbanisme, privilégier la qualité au mètre

Sèvremoine — La commune nouvelle adopte le nouveau règlement pour son plan local d'urbanisme (PLU). Un outil pour mieux conduire des projets, sans être bloqué par l'existant

Les aménageurs fonciers connaissent bien les agapes du juridique et des lois en vigueur en matière de construction. Alors, comment faire émerger des projets sans se voir enfermé dans ces contraintes ?

« Après avoir débattu des projets d'aménagement et de développement durable, nous en sommes rendus à la rédaction du règlement de notre plan local d'urbanisme, le PLU, du plan de zonage et des orientations d'aménagement et de programmation, les OAP », explique Jean-Louis Martin, adjoint à l'urbanisme de Sèvremoine. À l'occasion de leur conseil municipal, réuni jeudi 26 octobre.

« Un décret de décembre 2015 a créé un nouveau règlement. Comme nous avons présenté notre PLU avant le 1^{er} janvier 2016, nous avons le choix entre continuer à utiliser les règles actuelles ou adopter le nouveau règlement », poursuit-il.

Coller aux « envies »

Pour l'élu, se lancer dans le deuxième option n'est bien des évidences : « Celle-ci est une autre philosophie et, de toute façon, ce règlement deviendra obligatoire à la première révision du PLU de Sèvremoine. Son intérêt principal est son inscription dans un urbanisme de projets, il s'adapte donc beaucoup mieux aux exigences de nos envies pour ce territoire. »

Concrètement, le nouveau système est axé « sur le qualitatif plus que sur des réglementations métriques ». Ces derniers, s'ils peuvent sembler



Le nouveau règlement permet de mieux distinguer les prescriptions entre bâtis anciens et nouvelles constructions

faciles à appliquer et assurant une tranquillité juridique, présentent l'inconvénient, par leur précision, de « nous empêcher d'innover ».

Pour Jean-Louis Martin, « ce nouveau règlement permet de dissocier les constructions existantes et les nouvelles. Il autorise ainsi à développer le droit au soleil ». Autre exemple : il accepte l'introduction de nouveaux matériaux mis sur le marché depuis peu.

Il accorde également des ouli-

lations d'aménagement dans un secteur particulier, dans une zone de projets ou sur une thématique précise. Résultat ? « Cela permet d'avoir une analyse plus fine de ce que l'on veut mettre en œuvre sur notre territoire. »

Moins d'exceptions

L'adoption conclut : « On a envie d'avoir des formes urbaines nouvelles, et nous souhaitons d'ores et déjà dans ce futur règlement ce que

nous ne voulons pas. »

De son côté, le maire Didier Huchoy se demande si, avec ce nouveau outil, « il y aura moins de sollicitations et moins de modifications pour traiter des cas particuliers, qui étaient contraints par le PLU mais qui existaient dans la philosophie engagée ».

Jean-Louis Martin répond par l'affirmative : « Le premier objectif est bien d'avoir un règlement qui colle à notre projet. »

OF- 30 10 2017

Saint-Germain-sur-Moine (Sèvremoine)

Le plan local d'urbanisme s'expose en mairie



L'expo itinérante est en mairie de Saint Germain jusqu'au samedi 11 novembre

L'exposition itinérante portant sur le plan local d'urbanisme (PLU) de Sèvremoine a été lancée en avril 2017, dans les mairies annexes et les bibliothèques de la commune nouvelle. Qu'est-ce qu'un PLU ? Comment l'élabore-t-on ? Quelles sont les caractéristiques du territoire sévrien (démographie, habitat, économie, agriculture, paysages, patrimoine, positionnement local, organisation territoriale) ? Mais aussi ses perspectives d'évolution, ses enjeux, ses

nombreux atouts ?

Vous pourrez ainsi trouver toutes les réponses à ces questions, dans cette expo présentée en mairie annexe de Saint-Germain-sur-Moine. « **Le futur PLU est un outil collectif essentiel pour mettre en œuvre la stratégie de la commune nouvelle** », indique Didier Huchon, maire de Sèvremoine.

Jusqu'au samedi 11 novembre, en mairie de Saint Germain-sur-Moine.

Saint-André-de-la-Marche (Sèvremoine)

Devenez correspondant de presse pour Ouest-France

Ouest-France recherche un(e) correspondant(e) pour compléter son équipe dans la commune nouvelle de Sèvremoine. Il s'agit de couvrir l'actualité (associative, culturelle, économique, etc.) de Saint-André-de-la-Marche, mais aussi d'alerter la rédaction sur les événements importants qui peuvent s'y dérouler. Cette

activité, indépendante et ponctuelle ne peut constituer qu'une activité d'appoint, donnant lieu au versement d'honoraires.

Contact auprès de la rédaction de Cholet, 15, rue du Bourg-Baudry, au 02 41 49 01 60, ou en écrivant à : redaction.cholet@ouest-france.fr

SEVREMOINE

Plan local d'urbanisme : trois réunions publiques sont proposées



Vue aérienne de Sèvremoine dont il faut prévoir l'urbanisme futur.

Comment élabore-t-on un Plan local d'urbanisme dans une commune de 25 000 habitants répartis dans dix communes déléguées ?

« Ce n'est pas facile ! Il y a des règles à respecter, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Pour faire clair, il s'agit d'informer et d'échanger avec les habitants de la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager les secteurs à enjeux de son territoire. » Jean-Louis Martin, maire délégué de Roussay, en charge de l'urbanisme à Sèvremoine, ajoute :

« Venez aux réunions publiques, car l'urbanisme de demain, nous devons le construire ensemble. Venez vous informer, car même si sur certains points vous émettez des réserves ou des incompréhensions, le bureau d'études et nous, élus, nous vous répondrons ».

Trois réunions publiques sont programmées : lundi 29 janvier à 20 heures à Saint-Crespin-sur-Moine, à la salle municipale ; mercredi 31 janvier à 20 heures à Torfou, à l'espace saint-Hubert et lundi 5 février à Saint-Macaire-en-Mauges, au centre du Prieuré

OF 27/01/2018

SÈVREMOINE

Plan local d'urbanisme.

Sèvremoine organise une réunion publique lundi 5 février à 20 heures, au centre du Prieuré, à Saint-Macaire-en-Mauges. Présentation de l'avancement du PLU de Sèvremoine (règlements, OAP, zonages). Gratuit.

Sèvremoine

L'urbanisme est aussi l'affaire des habitants



Le plan d'urbanisme, un enjeu stratégique pour l'aménagement communal.

Trois questions à...

Jean-Louis Martin, adjoint au maire, responsable de la commission aménagement et urbanisme.

Après la « veillée urbaine » participative en avril 2017, trois nouvelles réunions publiques sont programmées. Pour quelles raisons ?

Ces réunions font partie de la concertation du PLU (plan local d'urbanisme) vis-à-vis de la population. Leur objet sera la déclinaison du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en orientations d'aménagement particulières (OAP), leur zonage et leur règlement.

Les OAP permettent de savoir, par exemple, dans quelles zones on va créer du logement. Non pas au coup par coup mais en les organisant, en les prévoyant. On oriente ainsi quelle sera la densité de l'habitat, où seront positionnées les voies, les cheminements doux, le passage des voitures. Le document final du PLU décrira et définira les OAP.

Et concernant le zonage et le règlement ?

Il existe quatre types de zonage : la zone urbaine, la zone à urbaniser, la zone agricole et la zone naturelle et forestière. À chacune de ces zones s'appliquent des règles différentes.

Le PLU précise à quelles zones sont affectés les différents espaces du territoire communal. Des documents graphiques délimitent précisément ces différentes zones.

Où et quand ces réunions publiques ?

La première aura lieu lundi 29 janvier, à 20 h, à Saint-Craspin-sur-Moine (salle municipale, rue du Fief-d'Aves). La seconde mercredi 31 janvier, à 20 h, à Torfou (espace Saint-Hubert, rue Charles-Foyer). Enfin, lundi 5 février, à 20 h, à Saint-Macaire-en-Mauges (centre du Prieuré, rue du Dr-Schweitzer).

Chacun pourra s'y informer, poser des questions, échanger avec nos spécialistes de l'urbanisme et les élus de Sèvremoine. Un PLU est l'affaire de tous, et aborde des questions à la fois stratégiques et globales, mais aussi très concrètes.

Le public peut déjà aller sur le site de Sèvremoine pour découvrir le PLU. De plus, des registres sont à disposition dans les mairies déléguées, pour y déposer ses remarques. Je rappelle enfin qu'une exposition itinérante sera visible dans toutes les mairies déléguées.

Contact : www.sevremoine.fr ou par mail : deplacements-urbanisme@sevremoine.fr

COMMUNES EXPRESS

LA RENAUDIÈRE

Bibliothèque. Aujourd'hui de 10 h 30 à 11 h 45.

MONTFAUCON-MONTIGNÉ

Bibliothèque. Aujourd'hui de 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sections Montfaucon et Montigné.

Atelier les quatre saisons.

Jeudi 8 février, de 14 heures à 17 heures, salle municipale, rue Sainte-Catherine. Découverte de l'art filaire ou string art. Apporter un torchon ou une plaque de mousse ou de liège, un petit plateau ou un couvercle de boîte à chaussures, ciseaux, sotch, colle, crayon, gomme. Le reste est fourni par l'association.

Tarif : 2 € adhérent ; 5 € non adhérent. Réservation : 02 41 64 62 91, lesquatresaisons49230@gmail.com

SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE

Bibliothèque. Aujourd'hui de 16 h 30 à 18 h 30.

SAINT-GERMAIN-SUR-MOINE

Bibliothèque. Aujourd'hui de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

TILLIÈRES

Bibliothèque. Aujourd'hui de 10 h 30 à 12 heures, 24, rue de la Poste.

SÈVREMOINE

Plan local d'urbanisme.

Sèvremoine organise une réunion publique lundi 5 février à 20 heures, au centre du Prieuré, à Saint-Macaire-en-Mauges. Présentation de l'avancement du PLU de Sèvremoine (règlements, OAP, zonages). Gratuit.

Co
31/01/2018

SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE

« Le village n'est pas oublié »

Dans une ambiance électrique, Didier Huchon, maire de la commune nouvelle Sèvre Moine, a répondu à toutes les questions lors de la réunion publique sur l'urbanisme en Sèvremoine.

Le projet que nous défendons ce n'est pas les uns contre les autres, c'est les uns avec les autres. » Didier Huchon, maire de la commune nouvelle Sèvre Moine, a répondu calmement aux questions qui ont fusé lors de la réunion publique sur l'urbanisme en Sèvremoine qui s'est déroulée à Saint-Crespin.

La première partie de cette réunion publique d'information a été conduite et détaillée de main de maître par deux représentants d'un bureau d'étude spécialisée en urbanisme. Elle consistait à développer ce qu'est un plan d'occupation des sols, ses zonages et ses contraintes. Le public est venu nombreux, une bonne soixantaine de personnes de Tilières, Saint-Germain, Montfaucon-Montigné et surtout de Saint-Crespin.

Les grandes lignes remarquablement mises en évidence par le chargé d'urbanisme de la nouvelle commune, Jean-Louis Martin, semblent avoir été comprises, mais pas forcément adoptées. Le débat qui suit va le montrer.



Didier Huchon, maire de la commune nouvelle Sèvre Moine et Jean-Louis Martin, chargé d'urbanisme de la nouvelle commune a présenté le PLOU (Plan local d'urbanisme de Sèvremoine).

Communes annexes, cette appellation ne nous convient pas »

A la question posée, Jean-Louis Martin répond : « Ce n'est qu'une appellation, il y aura des communes pôles à forte population pour attirer les services, les commerces, mais pas au détriment de ses voisines. Les bourgs doivent être réorganisés, tout est à inventer. Il y aura toujours des gens qui voudront vivre dans une toute petite commune et d'autres dans une grosse, les deux ont leur attractivité, à nous de l'organiser. »

A la question, pourquoi ne pas autoriser les commerces dans les zones d'activités à fort passage ? Jean-Louis Martin a répondu : « C'est un choix politique et en autorisant il y a un risque, celui de voir accentuer un désintérêt des bourgs les plus proches. » Le micro a circulé dans l'assemblée qui ne semble pas convaincue : « Qui prend de telles décisions ? Un système se met en place, il y a un manque de consultations ? ». Stéphanie sait de quoi elle parle quand elle demande des éclaircissements, elle était, lors du mandat précédent, conseillère municipale, elle s'adresse sans

agressivité à Didier Huchon qui lui a répondu fort courtoisement : « Le projet de territoire a été fait ensemble. Une commune rurale, seule, a moins d'attractivité, ensemble, c'est plus facile. Non, Saint-Crespin n'est pas oublié, interrogez vos élus s'il y a des choses que vous ne comprenez pas. Les communes pôles ont été choisies pour leur positionnement, leurs forts passages routiers. Rien n'est figé, les équipes responsables écoutent, font des suppositions, tiennent compte des tendances, observent les communes qui ont mis en application ce que nous préparons. »

Marie-Claire Starel, maire de Saint-Crespin, a conclu cette réunion publique : « Les communes prioritaires suscitent toujours des incompréhensions, c'est humain d'envier nos voisins. Je n'ai pas une baguette magique, je garde confiance. Le Plan local d'urbanisme que nous venons de développer sera un outil pour une harmonie entre communes. »

Et comme à Saint-Crespin on sait recevoir, ce sont d'excellents vins locaux accompagnés de sublimes chouquettes qui ont été offertes au public : « Allez, on trinque ensemble ? ».

L'avenir du territoire se dessine en concertation

Séveremoine — L'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a franchi une nouvelle étape. Et des réunions publiques redonnent la parole aux habitants.

Le débat

Après les débats sur le PADD de Séveremoine, qui ont permis de poursuivre les réflexions, une nouvelle étape est franchie. Les partenaires en charge de son élaboration ont travaillé sur la déclinaison du plan en orientations d'aménagement particulières (OAP), leur zonage et leur règlement.

Afin d'informer les habitants et recueillir leurs avis, de nouvelles réunions publiques sont fixées dans différentes communes déléguées. L'idée est aussi de pouvoir travailler avec les spécialistes dans la commune.

Cinq grands pôles

Lunol, la première rencontre s'est déroulée à la salle municipale de Saint-Crespin-sur-Moine. Après un appel des cinq axes du PADD, les invités ont appris la mise en place de grands pôles à Saint-André-de-la-Marche, Saint-Macaire-en-Mauges, Torfou, Le Longeron et Saint-Ger-

main-sur-Moine. Et de communes d'elles de proximité ou périphériques : Tillières, Le Renaudière, Saint-Crespin-sur-Moine, Montfaucon Montigny et Roussay.

Puis, le bureau en charge du projet a présenté les résultats de ses travaux sur cette nouvelle étape. Axes après axes, ils ont décliné les orientations, les plans de zonage, les principaux secteurs, sous-secteurs et règlements qui vont avec. À chaque point ses objectifs, et les stratégies qui seront développées.

Malgré ces exemples concrets, les liens entre certains projets et des termes utilisés n'ont pas facilité la compréhension et le suivi de la présentation. Pour autant, cela n'a pas empêché le débat et de riches échanges.

Car, les questions n'ont pas manqué. « Quel avenir pour la nouvelle cantine scolaire de Saint-Crespin, si la ZAC ne voit pas le jour ? » « On aimerait que notre commune ne soit pas qu'une zone touristique », s'enquiert un habitant. Puis, avec l'idée

des pôles, se pose la question de la mobilité dans les communes périphériques.

En réponse, ce n'est pas parce que la ZAC n'existe plus qu'il n'y aura pas de constructions, à Saint-Crespin : il est prévu cinq à six logements par an. Pour la mobilité, des réflexions sont en cours pour trouver des solutions viables économiquement. Quant aux communes peu citées en illustration de cas concrets, les présentateurs expliquent que leur exposé n'est pas exhaustif.

Des privilégiés ?

Pourtant, les mêmes communes reviennent souvent, et davantage de projets les concernent aussi. Remarque : « On ne se sent pas intégré. » « On parle toujours de Saint-André ou Saint-Macaire », s'émporte un habitant. « Avec cette stratégie, certaines communes ne deviendront-elles pas des dormitoirs ? » Non, est-il répondu, « c'est le moyen pour les petites communes d'avoir accès à d'autres infrastruc-

tures. Mais ce n'est pas tout et par tout ! L'idée, c'est de faire des choix sans en faire de manière illégitime ».

« Qu'en est-il de la jeunesse ? Des aînés ? Les gens vivent de plus en plus vieux. Où les loger si les maisons sont chères ? Ça doit être une priorité par rapport au choix politique des élus dans certains domaines. » Une allusion au soutien à la Maison ou mineur et au musée de la Chaussure.

« Qu'en est-il des fonds de jardins et ceux non constructibles ? » « Et pour les plans d'eau agricoles et de leur accès ? » Autant de questions qui ont animé la soirée.

Pour finir, les habitants se sont dits assez satisfaits, même s'il reste des doutes sur certaines stratégies. Des registres sont à disposition dans les mairies déléguées, pour continuer à recueillir réactions, avis et réflexions.

Une seconde réunion publique a eu lieu mercredi, à Torfou. En reste une lundi 5 février, à 20 h, au centre du Prieuré, à Saint-Macaire-en-Mauges.

Séveremoine

Les Cale'sons recrutent pour leur prochain Freestone

L'équipe des Cale'sons, composée de François, Lucas, Eddy, Aubin, Laila, Marco, Kenny, Patrick, Romane, Marie, Dorine et Nathalie, lance un appel. « Le festival Freestone vient de fêter ses dix ans, et l'année 2018 s'annonce sous le signe du renouveau. Pour réinventer ce rendez-

vous musical et faire bouger Torfou et Séveremoine, nous avons besoin de vous ! »

Marie Coulonnier précise : « Vous qui aimez la musique, quel que soit votre âge, vos talents nous intéressent. Vous aimez bricoler, décorer, organiser... Vous avez des com-

pétences en électricité, en gestion de trésorerie... Vous aimez aller à la rencontre des gens. Vous êtes motivés pour construire en équipe un nouvel avenir au festival. Alors, rejoignez-nous ! »

Contact : 06 01 83 15 26 ; courriel à : assoclecalesons@gmail.com

SÈVREMOINE

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Protéger les terres agricoles tout en favorisant l'urbanisation des bourgs et l'installation des entreprises est une équation délicate. Consistant parfois à soustraire ici pour donner là-bas



Didier Huchon, maire de Sèvremoine et Jean-Louis Martin, chargé de l'urbanisme à Sèvremoine (à droite) ont répondu aux questions d'une trentaine d'habitants et du maire de la commune déléguée Paul Maréchal (à gauche), mercredi soir à Torfou.

Une petite trentaine de personnes, seulement, s'est déplacée mercredi soir à Torfou, où le projet de Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLU S) sur deux ans a été présenté au cours d'une réunion publique. Jean-Louis Martin, chargé de l'urbanisme à Sèvremoine, a sa petite idée sur la raison d'une si faible participation des habitants : « Les sujets d'aménagement liés à l'urbanisme ne sont pas une promesse de santé, ils peuvent paraître complexes à un public non averti. Ce n'est pour-hini qu'une apparence car les présentations sont à la fois pédagogiques, concrètes et thématiques ».

Une des questions soulevées par le PLU S est la suivante : comment protéger les terres dites agricoles face à l'urbanisation des bourgs ? Il s'agit avant tout de revisiter les espaces utilisables sous toutes les formes. Les

études le prouvent : il reste des bâtiments désaffectés, des jardins, des grandes parcelles qui peuvent se partager, bref, des « dents creuses » pour utiliser le terminology officielle.

Nous ne pouvons pas faire des réserves partout »
DIDIER HUCHON, maire

Jean-Louis Martin complète : « L'alignement des maisons dans les rues est, quand il y a des transformations, prioritaire. A Torfou, dans la rue principale, c'est déjà fait. En résumé, il nous faut reconstituer l'entrée des pôles urbains pour capter le flux de passages. Dans un autre domaine qui est lié à l'urbanisation, il nous faut re-audier la fleurie en Sèvremoine. Les associations d'histoire locale ont préparé le terrain, mais il n'y a pas

que le bâti patrimonial, il y a aussi les espaces naturels et l'architecture locale ».

Il aurait pu être question de la future halte ferroviaire de Torfou qui va profiter à tout Sèvremoine, mercredi. Mais non. A la place, Yves-Marie Perdreau et François Morille, de l'entreprise MSA systèmes spécialisée dans la conception de machines et de systèmes robotiques, ont profité de la soirée pour nuancer les propos. Ils sont actuellement les uniques occupants de la zone d'activité de la Colonne à Torfou. Dès leurs interrogations : « Y a-t-il des zones prioritaires ? Et quel avenir pour la zone de la Colonne ? »

Didier Huchon, maire de Sèvremoine, leur a répondu : « Des zones prioritaires, non, mais il existe des zones où il y a plus de demande. Il nous faut donc être prêts pour jouer

les meilleurs coups quand ils se présentent. Comme il nous faut protéger des terres agricoles, l'équation est difficile, malgré notre bonne volonté pour que personne ne soit perdant. Il faut bien, par un jeu d'échiquier, soustraire des surfaces qui ne sont pas utilisées dans certaines zones d'activités ».

Paul Maréchal, maire délégué de Torfou, a réagi : « Pas trop, j'espère ! » Didier Huchon a répondu : « Vous ne pouvez pas faire de réserves partout et attendre des propositions. Il nous faut avoir une stratégie immobilière. Les entreprises choisissent l'endroit où elles veulent s'installer, et nous de répondre à leurs attentes ». Jean-Louis Martin a ajouté : « Nous pouvons installer n'importe quelle entreprise en moins d'un an. Il y a dans la législation des lignes qui le permettent. Donc, tout est possible ».

SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES - SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE

Six axes d'organisation du territoire

Une réunion publique sur le Plan local d'urbanisme de Sévergonne (PLU'S) a été organisée lundi au centre du Prieuré en présence des élus et des habitants des zones concernées.



La réunion de lundi a été animée par Jean-Louis Mallin, maire de Sévergonne et le bureau d'études Plures.

Le PLU'S a pour but d'organiser le territoire de la commune nouvelle de façon à offrir à la population des services diversifiés et de qualité tout en protégeant les zones agricoles et les milieux naturels. Le projet de PLU'S est divisé en trois pôles : un pôle Saint-Macaire-Saint-André, un pôle Saint-Germain-sur-Moine et Montfaucon-Maugny et un pôle Torfou-Le-Longeron.

1^{er} AXE : LE COMMERCE

Objectif : maintenir les commerces dans les centres bourgs, favoriser le renouvellement et la transmission des commerces afin de créer une dynamique dans les bourgs.

2^e AXE : LE LOGEMENT

Le projet prévoit de construire 200 logements par an avec 90 % de la

construction au sein des trois pôles, dont 30 % dans les enveloppes urbaines. C'est-à-dire dans les dents creues, les espaces libres existants (village) et dans les friches industrielles, 20 à 15 % de ces logements seront des logements sociaux.

3^e AXE : L'ÉCONOMIE

Il est vital de capitaliser et de capter les compétences et d'organiser les flux économiques liés à l'axe de la RN 40.

4^e AXE : L'AGRICULTURE

Le but est de limiter la consommation des terres agricoles, afin de pérenniser l'activité agricole. Les élus ont recensé près de 80 bâtiments agricoles de caractère, qui peuvent être transformés en hébergement touristique ou en habitation. Il faut aussi encourager les projets liés à la

méthanisation.

5^e AXE : LE TOURISME

Il est important de valoriser l'activité touristique de Sévergonne, le long de la Moine avec le circuit des « mégalithes », le circuit de la bataille de Torfou, le Musée de la chaussure à Saint-André-de-la-Marche... Il faut préserver les bâtiments industriels avec les toits de sheet.

6^e AXE : L'ENVIRONNEMENT

Le PLU'S entend préserver les espaces naturels : les haies, les sentiers, de randonner le long de la Moine entre La Renaudière et Montfaucon, le bois de Portmouette et des Flandières à La Renaudière et Saint-Germain-sur-Moine.

La boulangerie de Saint-André

Les questions du public ont porté, en

premier lieu, sur le développement de la boulangerie de Saint-André-de-la-Marche et, notamment, autour du centre-ville historique. Il est clair qu'il n'y a pas de place pour la boulangerie dans le centre-ville, le centre-bourg serait dévitalisé. Quant au Musée de la chaussure, il ne va pas disparaître, mais peut-être en changer d'orientation, afin de lui donner une nouvelle dynamique. Mauges Communauté et l'entreprise ELAM sont parties prenantes de ces projets.

À Saint-Macaire, les travaux en cours permettront une circulation plus aisée pour les piétons et les cyclistes. Le cabinet médical de la rue Pasteur va réunir plusieurs professionnels. L'aménagement du marché du vendredi, fréquenté par une quinzaine de commerçants, sera modifié à partir d'aujourd'hui afin de mettre en valeur les commerces et favoriser la circulation.

SÈVREMOINE

Urbanisme : un plan pour quoi et quand ?

Des réunions publiques sur le Plan local d'urbanisme de Sèvremoine ont été organisées le 29 janvier à Saint-Crespin-sur-Moine, le 31 janvier à Torfou et le 5 février à Saint-Macaire-en-Mauges. Jean-Louis Martin, chargé de l'urbanisme, dresse un bilan.

Les animateurs des trois réunions publiques ont détaillé le règlement du Plan local d'urbanisme de Sèvremoine (PLUS) à partir des cinq axes du Projet d'aménagement et de développement durable de Sèvremoine (PAD) et évoqué les futurs zonages : le document prévoit des zones urbaines, des zones à urbaniser, des zones agricoles et des zones naturelles et forestières. Sans décrire une à une les opérations programmées ces prochaines années sur le territoire de Sèvremoine, ils ont pris des exemples : la restructuration urbaine

du centre bourg de Saint-André-de-la-Marche ainsi que l'extension prévue dans le secteur des Moulins à Montfaucon-Montigné.

Qu'est-ce qu'une OAP ?

Les orientations d'aménagement et de programmation détaillent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs dits à enjeux de son territoire. Elles doivent être établies dans le respect des orientations générales au PAD. On peut y trouver des éléments concernant l'urbanisation du secteur : des orientations concernant les plantations à conserver ou à mettre en valeur ; des éléments de paysages à conserver ; des principes de tracés de voies de circulation ou de liaisons directes...

Les échanges avec le public ont permis d'aborder d'autres thématiques telles que les ambitions tou-

ristiques de Sèvremoine, les objectifs de construction de logements dans les communes de proximité et dans les communes pôles, la revitalisation des centres bourgs, l'organisation du commerce, l'accueil des entreprises dans les différentes zones d'activités.

Le calendrier

Le PLUS sera arrêté par délibération du conseil municipal de Sèvremoine au printemps 2018. L'Etat (préfet), le Conseil régional, le Conseil départemental, les chambres consulaires et les communes limitrophes rendront un avis avant lancement de l'enquête publique. Des permanences d'un ou plusieurs commissaires enquêteurs sont programmées à l'automne 2018. Ensuite, le PLUS sera définitivement approuvé. Il s'appliquera à l'ensemble du territoire de la commune et remplacera les actuels Plans locaux d'urbanisme des communes déléguées de Sèvremoine.

Ouest France du 16 février 2018



SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 3

Articles Magazine.



La Renaudière - Le Longeron - Montfaucon-Mclogné - Roussey - St André de la Marche
St Crespin sur Vicine - St Germain sur Moine - St Marceau de Mauges - Tilleris - Torfou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**moine
sèvre**

MAI 2015

LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MOINE ET SÈVRE

MIEUX
COMPRENDRE LE
**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

PLUi

ACTUALITÉS

01

AUX DIX ET UNE PAGES
Les bibliothèques s'assoient

RÉFORME

06

COMMUNE NOUVELLE
30 ans de coopération intercommunale

CULTURE

09

ÉCOLE DE MUSIQUE
Des formations qui durent

“

MIEUX COMPRENDRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLUi

”

POURQUOI

/// DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Afin de concrétiser le **Projet de Territoire** et construire ensemble le territoire de demain, les élus de Moine et Sèvre ont décidé d'élaborer un **Plan local d'Urbanisme intercommunal**.

La mise en place du **PLUi** constitue une opportunité formidable pour dégager une vision de l'avenir de Moine et Sèvre, plus cohérente, plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

Pour nous, habitants, le **PLUi** est un document qui permet d'être mieux renseignés sur l'aménagement urbain prévu dans notre environnement immédiat. C'est aussi un cadre qui définit les règles de construction (implantation, choix des matériaux...), d'équipement de la maison (panneaux solaires...), ou du jardin (récupération d'eau...).

Au-delà de l'Habitat, à l'échelle du territoire, le **PLUi** permet de se donner les moyens, de réaménager un secteur, de le dédier à une activité (économique par exemple), de le dynamiser en favorisant le commerce ou les lieux d'échanges ou encore de prévoir des équipements publics (salles municipales...).

Le **PLUi** est une démarche innovante. Il ne s'agit pas d'additionner 10 **PLU** communaux mais d'aboutir à un document partagé qui fixe des règles communes à tout le territoire et permette un développement de chaque commune en cohérence et en complémentarité avec les autres.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

est le document qui fixe les règles d'aménagement, d'urbanisation et de construction sur le territoire.

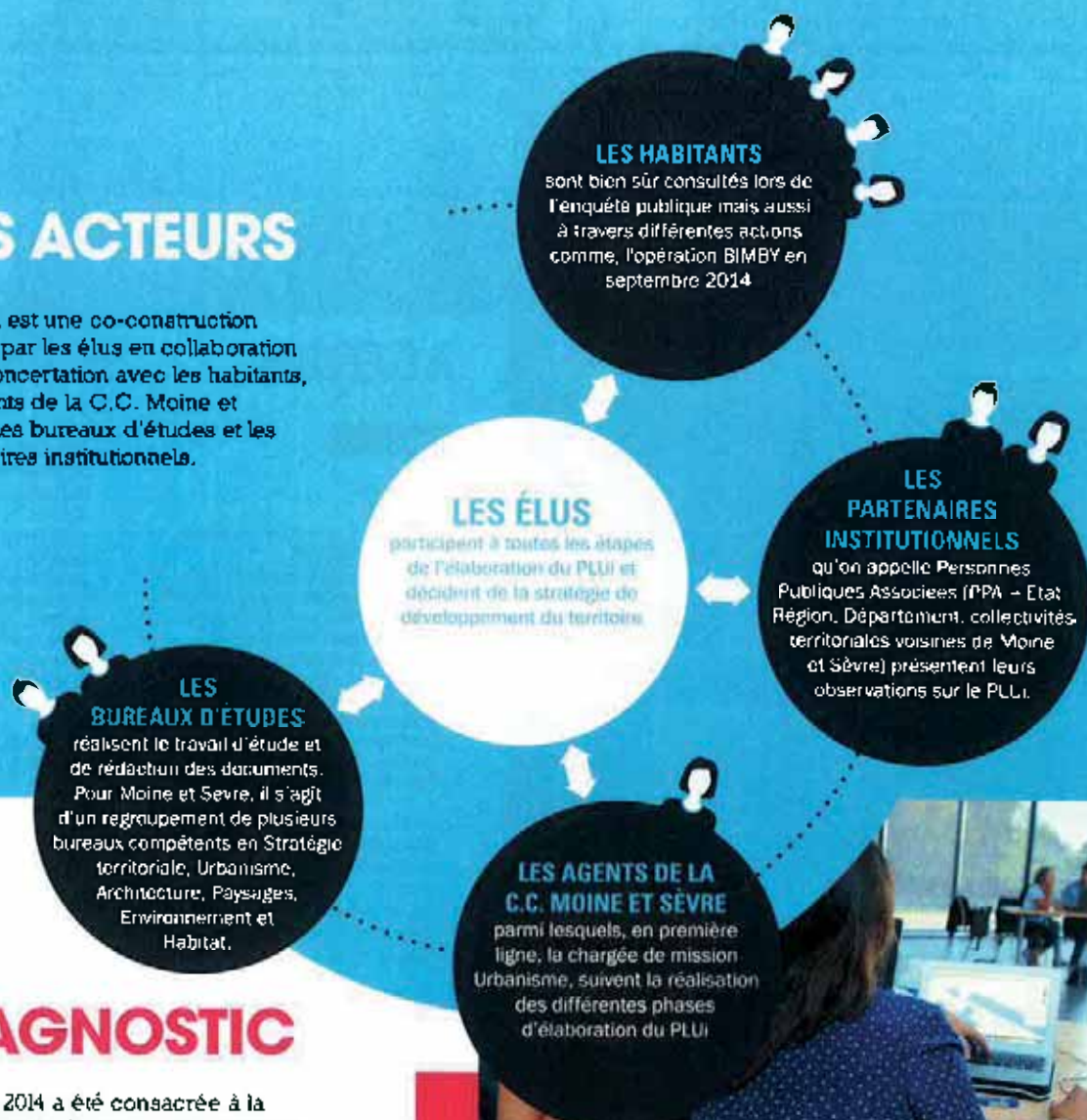
Contrairement aux anciens **Plans d'Occupation des Sols (POS)**, le **PLU** est un véritable outil de planification qui dessine le futur visage du territoire, met l'accent sur ses atouts et préserve l'environnement.

Rue du Chemin des Dames
à St Germain sur Moine,
un aménagement conçu pour sécuriser
l'accès au pôle jeunesse de la commune :
installations sportives, École publique
Pierre et Marie Curie, accueil périscolaire
et restaurant scolaire.



LES ACTEURS

Le PLUI est une co-construction menée par les élus en collaboration et en concertation avec les habitants, les agents de la C.C. Moine et Sèvre, les bureaux d'études et les partenaires institutionnels.



LE DIAGNOSTIC

L'année 2014 a été consacrée à la réalisation du diagnostic du territoire, une première étape indispensable pour amorcer l'élaboration du PLUI.

Les bureaux d'études ont travaillé sur les différents documents et statistiques disponibles pour décrire le territoire. Ils ont également rencontré les élus de Moine et Sèvre à plusieurs reprises. Le diagnostic a d'ailleurs débuté par des "Diagnostics en marchant", des visites de chaque commune par les élus des 10 communes, accompagnés des bureaux d'études. Ces visites ont permis aux techniciens de mieux comprendre le territoire, et aux élus de redécouvrir les atouts et richesses de chacune des communes.

BIMBY

En 2014, les habitants ont également été mis à contribution. "L'opération BIMBY, construire dans mon jardin" a permis aux habitants des bourgs qui le souhaitent, de rencontrer un architecte pour discuter de leurs projets de division de leur terrain ou d'extension de leur habitation.

En plus d'apporter un véritable service aux habitants, le projet a également permis aux élus de mieux comprendre les attentes des habitants.

LE RÈGLEMENT DU PLUI MAIS AUSSI SON ZONAGE NE SERONT DONC PAS DES RÈGLES ABSTRAITES ET GÉNÉRALES MAIS SERONT CONSTRUITES À PARTIR DES BESOINS EXPRIMÉS PAR L'ENSEMBLE DES INTERVENANTS ET DES HABITANTS ET ADAPTÉES PRÉCISEMENT AU TERRITOIRE.



→ IDÉE SORTIE

Théâtre pour 2 mains

MARIONNETTES ET THÉÂTRE D'OBJETS

SAM. 28 MAI

11h00 / Restaurant scolaire - St Crespin
16h00 / Jardin de M. Vernon,
1 rue de Bel Air - Roussay
en cas d'intempéries, repli à
la salle des fêtes

Création tout public, à partir de 5 ans, de Pascal Vergnault.

Il était une deuxième fois ou quels contes raconter aujourd'hui aux enfants et aux plus grands ?

Sous vos yeux, de grands livres

animés et marionnettes vont prendre vie avec des images, des histoires de héros d'aujourd'hui, pour vous surprendre, faire rire, pour aussi et rêver bien sûr... Préparez-vous à entrer dans des livres pas comme les autres !

Infos et réservations : Scènes de Pays

www.scenes.paysdesmauges.fr - T. 02 41 75 88 34

Entrée libre / Chacun est invité à apporter un plat à partager après le spectacle.



Mag
Mai 2016

MAI

PATRIMOINE

VEN. 5 MAI

ALIMANTA AU COMPTONNAGE

et LA LIBÉRATION

Sous le haut patronage de François

Holande, Président de la République

14h00 / Cérémonie - Place du Monu-

ment aux morts - Montfaucon

15h45 / Visite de l'exposition "Les

compagnons de la libération"

18h15 / Conférence de Vincent

Trouplin, conservateur de l'Ordre de la

Libération - Espace Culturel Maurice

Riboche - Montfaucon-Montigné

Infos : ASPPM - asppm49@gmail.com

AÉROMODÈLE

DU 6 AU 8 MAI / DE 9H00 À 16H00

DIMANCHES DE VOL (9H00 - 16H00)

1005.03

Usd et La Varenne - St Macaire

Infos : RAM - Christian Bossard

T. 06 86 96 64 73

SPORT

SAM. 7 MAI

"TRAIL DES JUVENES"

Salle des Fêtes - Tillières

Infos : Association Mone et Sanguère

T. 02 41 70 44 73

coursedesjuvignes@gmail.com

PATRIMOINE

DOM. 8 MAI / 15H00 ET 16H15

DÉCOUVERTES DE LA MAISON DU

MAINE ET DES ÉNERGIES

St Crespin

Infos : La Cicadeïe

T. 02 41 70 04 62

maisondu Maine@free.fr

Réservation conseillée

BIBLIOTHEQUES

MAR. 10 MAI / 9H30 ET 10H30

"P'TIT KIL" - Moins de 3 ans

Bibliothèque - Tillières

Infos : Réseau des bibliothèques

T. 02 41 46 71 89

www.savoirsmauges.fr - Entrée libre

BIBLIOTHEQUES

JEU. 12 MAI / 9H30 ET 10H30

"P'TIT KIL" - Moins de 3 ans

Bibliothèque section Montfaucon -

Montfaucon-Montigné

Infos : Voir mar. 10 mai - Entrée libre

APRÈS-MIDI DANSANT

DOM. 15 MAI / DE 15H00 À 19H30

APRÈS-MIDI DANSANT

Orchestra Aurélio Gusto

Salle polyvalente - Roussay

Infos : Ferme d'activités des Muges

T. 02 41 71 58 77

www.fermedesmauges.com

FÊTE

DIM. 15 ET

SAM. 16 MAI

FÊTE DES

PLUMES

Défilés des

chars et

groupes de musique dès 15h00.

Fête foraine, marché artisanal, feu-

d'artifice... St Macaire

Infos : Comité des Fêtes

www.comitedesfetes-saintmacaire.fr

Entrée libre

SENIORS

MER. 18 MAI

DE 15H00 À 18H00

APRÈS-MIDI AUX

RÉSIDENTS ELAVERNE

et LES M. M. M. M. M.

L'Averne - St Macaire

Les M. M. M. M. M.

Infos : Résidence de l'Averne

T. 02 41 49 09 80

BIBLIOTHEQUES

JEU. 19 MAI / 9H30 ET 10H30

"P'TIT KIL" - Moins de 3 ans

Bibliothèque - La Longeron

Infos : Voir mar. 10 mai - Entrée libre

NATURE

VEN. 20 MAI / DE 10H00 À 16H00

SORTIES NATURE EN SEVREMOINE

SECTION DE SEVREMOINE

MAISON DU MAINE ET DES ÉNERGIES

Montfaucon-Montigné

Infos : Naturellement autonome

T. 06 83 62 74 79

naturellementautonome@yahoo.fr

Sur réservation

MUSIQUE

SAM. 27 MAI / 19H00

"FESTI KIL"

Montfaucon-Montigné - Entrée libre

THÉÂTRE & PATRIMOINE

SAM. 21 MAI / 14H00

THÉÂTRE AU MUSÉE

Sur réservation

DE 20H00 À 22H00 /

NUIT DES MUSÉES 2015

Musée des Médiés de la Chaussure -

St André - Infos : T. 02 41 46 35 65

www.museechaussure.fr

Entrée libre

ANIMATION

SAM. 21 ET DIM. 22 MAI

WEEK-END CULTUREL À ST ANDRÉ

Expositions de peintures, dessins,

photos, art floral, modelisme bateaux,

animations musicales (Concert de

Gospi à l'église le samedi), rallye

pédestre en famille.

Infos : B. Bossard - T. 06 13 40 58 12

www.saint-andre-de-la-marche.fr

UNE INITIATIVE EN CO-CONSTRUCTION



Dans le cadre du projet de réorganisation du centre ville de St Macaire, un peu plus de 80 habitants, usagers et élus, se sont réunis le 29 février pour une concertation publique organisée par la commune nouvelle de Sèvremoine. Ce groupe ainsi constitué a parcouru les rues Pasteur, de Vendée, du Commerce et la place Ste Marguerite, pour imaginer ensuite, au travers d'ateliers, l'avenir du centre bourg de la commune.

Cette réflexion s'est concentrée autour de 5 thèmes : l'atmosphère des lieux, les usages de l'espace public, le patrimoine, la végétation et les mobilités. Il fait suite à un travail d'analyse des formes urbaines déjà mené par une architecte urbaniste et un paysagiste et vient enrichir le projet de réhabilitation des

divers réseaux de ce quartier. Pour les élus de Sèvremoine, ce travail "du dessous" est l'occasion de penser "le dessus" et amorcer la construction du centre-bourg de demain. Les résultats de cette marche urbaine et les ateliers qui ont suivi seront présentés publiquement lors d'une nouvelle manifestation.

Moine et Sèvre n°26
Juin 2014

BIMBY

CONSTRUIRE
DANS MON JARDIN



La lutte contre l'étalement urbain, qui fait disparaître l'équivalent, en terres agricoles, d'un département français tous les 7 ans, oblige les communes à densifier les constructions dans leur bourgs.
La C.C. Moine et Sèvre souhaite mener à bien cette opération, avec le concours et l'adhésion des habitants. La mise en œuvre d'une démarche BIMBY a donc été décidée.

Sous ce joli de nom se cache un acronyme anglophone: Build in my Backyard que l'on peut traduire par "Construire dans mon jardin", à l'origine d'une révolution en France: initiée par des architectes et un groupement de collectivités à Rouen et à St Quentin en Yvelines en 2009.
Véritable opportunité, le dispositif BIMBY permet aux habitants qui le souhaitent et en toute confidentialité, de rencontrer gratuitement des architectes pour discuter du projet d'évolution de leur parcelle.

Que peut-on faire sur son terrain quand le jardin est devenu trop grand ? Qu'on veut réaliser une opération financière ou permettre à ses enfants de s'installer ?

Plus d'informations à venir sur notre site:
www.moineetsevre.fr
à suivre !





Des jardins en plein bourg. Vue sur l'église de La Rorandière

INFORMER / URBANISME

PLU'S ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SÈVREMOINE

Le Plan Local d'Urbanisme commun à tout le territoire de Sèvre-Moine (PLU'S) est en cours d'élaboration. Le diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'ancienne communauté de communes et les travaux se poursuivent avec Sèvre-Moine. Retour sur les enseignements du diagnostic et zoom sur les étapes à venir.

DIAGNOSTIC DU PLU'S

Plusieurs enseignements se dégagent de cette étude, qui constitue la première étape de l'élaboration du PLU'S.

PLU'S = Plan Local d'Urbanisme de Sèvre-Moine

Garder le territoire attractif

Sèvre-Moine dispose de nombreux atouts : le territoire attire les populations de Nantes et Cholet, les disparités

sociales sont faibles et les jeunes ménages avec enfants sont nombreux : les bourgs ont conservé un nombre important de services.

La mobilisation associative est forte sur tout le territoire.

Mais cette attractivité, qui repose pour beaucoup sur un prix du foncier actuellement intéressant, doit être entretenue en veillant à favoriser le développement de l'emploi sur le territoire, maintenir les commerces dans les bourgs et proposer des logements adaptés aux différentes populations (jeunes, jeunes ménages, personnes âgées) pour répondre à ce qu'on appelle le "pour tous générationnel".

Valoriser le Patrimoine

Sèvre-Moine dispose d'un patrimoine méconnu mais bien réel. Il présente une valeur touristique importante, qui

repose notamment sur ses paysages, l'architecture de son bâti, son histoire (les Guerres de Vendée, l'industrie depuis l'Antiquité...), les circuits et attraits touristiques environnants (Jura à Vélo, Puy du Fou, Marches de Bretagne...). Ce patrimoine peut être valorisé, par exemple en préservant la faune, la flore, le bocage et en soignant les entrées de bourgs.

Économiser le foncier

Cet enjeu national est aussi local : presque 22 hectares par an ont été consommés pour l'habitat (12,6 na/an) et les activités (9,4 na/an) entre 2006 et 2011 sur Sèvre-Moine. Cette économie passe par la densification des bourgs et une modification des formes urbaines, qui doivent être réalisées tout en conservant la qualité de vie des habitants.

ÉTAPES À VENIR DANS L'ÉLABORATION DU PLU'S

À la suite de ce diagnostic, Sèvre-Moine a entamé une réflexion sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Celui-ci **définira les grandes orientations du PLU'S et permettra, à travers les objectifs de développement du territoire, de définir les règles communes de construction et les différents zonages.**

L'élaboration du PADD se poursuivra tout l'automne avec un travail sur les "priorités" de Sèvre-Moine. L'est-à-dire les secteurs sur lesquels l'accent sera mis en matière d'habitat, de services et d'activités, et comment ces secteurs fonctionneront avec le reste du territoire pour à la fois favoriser le développement et l'attractivité, et permettre à tous de bénéficier de ces atouts.

Préparation du travail sur le zonage :

- recenser les bâtiments susceptibles de changer de destination. En dehors des bourgs, un certain nombre de bâtiments comme d'anciennes granges présentent un caractère patrimonial à préserver. Ce recensement identifiera ceux pour qui la transformation en logement ou la rénovation est possible. La liste finale sera toutefois limitée pour ne pas créer de "mitage" en zone agricole et mettre à l'épreuve l'activité des exploitants voisins.

- définir les Secteurs de Taille et de Capacité Limitée (STL/CAL) : ces secteurs, strictement encadrés par la loi, sont ceux dans lesquels l'activité ou la construction résidentielle pourront se développer, de manière très limitée, en dehors des bourgs.

Ce travail de préparation du zonage sera effectué en collaboration avec les agriculteurs.

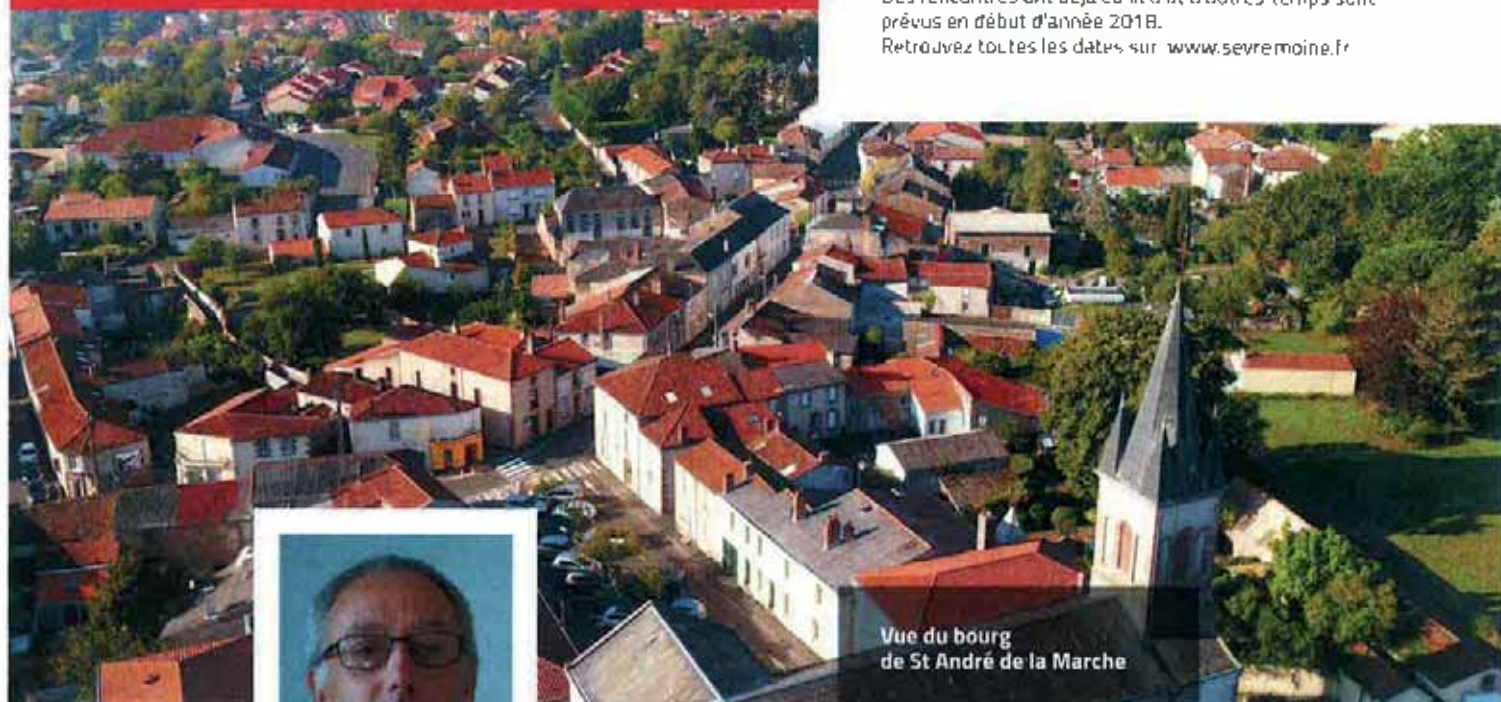
Plus d'infos :

www.sevre-moine.fr
(rubrique Urbanisme)

LE TERRITOIRE DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Dans le cadre de la construction du PLU'S, les élus de Sèvremoine ont défini les ambitions du territoire en juin 2017 au travers de la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Pour enrichir le projet, Sèvremoine souhaite impliquer directement les habitants au travers de temps d'échanges.

Des rencontres ont déjà eu lieu et d'autres temps sont prévus en début d'année 2018. Retrouvez toutes les dates sur www.sevremoine.fr



Vue du bourg
de St André de la Marche



**JEAN-LOUIS
MARTIN**

Adjoint de Sèvremoine
à l'Urbanisme

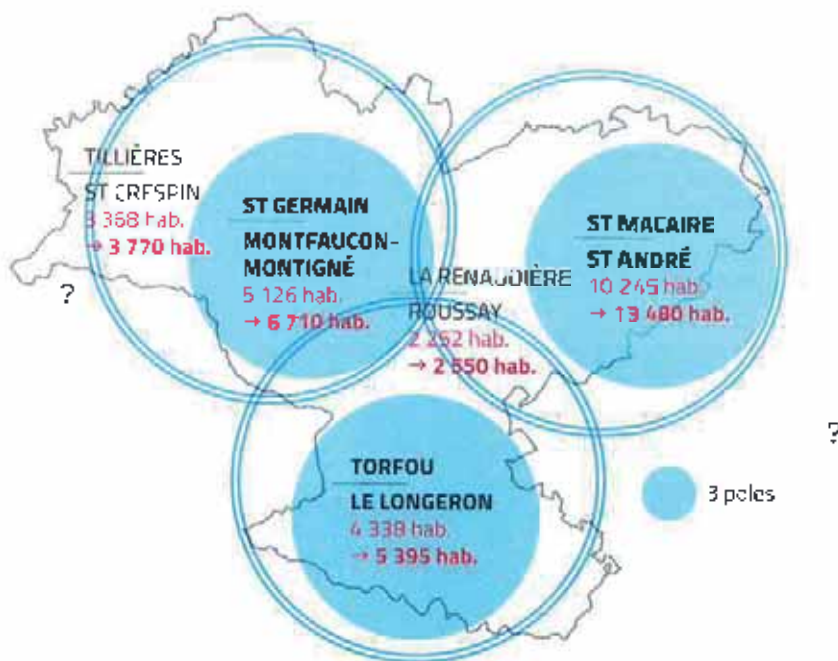
UNE VOLONTÉ POUR L'ÉLABORATION DU PLU'S : LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION

“ L'élaboration du PLU'S est une aventure collective. Nous invitons tous les habitants de Sèvremoine à y participer. Il y a bien sûr les obligations réglementaires comme la mise à disposition de registres dans toutes les communes déléguées ou l'organisation d'une enquête publique. Mais nous allons au-delà avec l'organisation de

rencontres moins formelles comme la veillée urbaine en avril, ou l'organisation dans chaque "pôle" de réunions publiques en septembre. Associer la population à cette démarche est essentiel. Cela enrichit en permanence notre réflexion d'élus. ”

UNE AMBITION FORTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SÈVREMOINE

Retrouvez en 5 axes, les principaux objectifs du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine (PLU'S), véritable outil pour développer le territoire dans les 10 prochaines années.



UNE NOUVELLE ORGANISATION AVEC DES "PÔLES" ET DES COMMUNES DE PROXIMITÉ

Ce choix permet d'assurer sur les pôles des services et des équipements de qualité, bien répartis sur Sèvremoine : qu'il s'agisse d'un nouveau terrain de sport, d'une maison médicale, etc. Et en même temps, ce "maillage" garantit que chaque habitant, quel que soit son lieu d'habitation, pourra en bénéficier facilement.

À travers cette organisation du territoire, le PLU'S a aussi pour objectif de maintenir un tissu social de proximité, avec et grâce aux nombreuses associations existantes partout sur la commune.

"Le PADD traduit les intentions de la commune et ses grands objectifs de qualité de vie et de développement"

Didier Huchon,
maire de Sèvremoine

PRÈS DE 32 000 HABITANTS EN 2029

L'un des objectifs affichés dans le PADD du PLU'S de Sèvremoine est très important. En effet, il s'agit de passer de 25 329 habitants aujourd'hui à 31 910 habitants en 2029.

Comment y parvenir ? Et comment accompagner cette évolution tout en préservant et en améliorant la qualité de vie des sévremois ?

L'urbanisation de demain devra maîtriser la consommation d'espaces agricoles et naturels. Voir même réduire ses prévisions : ainsi certaines zones actuellement urbanisables sont susceptibles de "revenir à l'agriculture dans le nouveau PLU'S. Cela est bien sûr possible tout en préservant la qualité et le cadre de vie des habitants : par exemple en privilégiant les constructions dans les bourgs, près des commerces de proximité et des services quotidiens (boulangeries, supérettes, pharmacies, cabinets médicaux, bibliothèques, écoles, etc.).

Le PLU'S s'occupe en effet de définir les aménagements sur les pôles et propose des logements adaptés aux besoins, aux ménages et aux seniors.



LE CALENDRIER DU PLU'S



2014

2015

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DU
PLU'S, RENDEZ-VOUS SUR

WWW.SEVREMOINE.FR

rubrique "Nos Projets"

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FORT

Sèvre-moine est un territoire ouvert qui bénéficie de nombreux atouts, comme son positionnement géographique favorable à l'interface de plusieurs territoires (nord Vendée, agglomération de Cholet et Vignoble Nantais) et sur un grand axe national (la RN 249).

L'ambition du PLU'S s'appuie sur un développement économique fort.

On le sait, Sèvre-moine est une terre traditionnelle de création et d'accueil d'entreprises diversifiées. Elle est connue pour sa culture de l'efficiency et de la productivité. Le PLU'S va bien sûr soutenir encore davantage cette dynamique, notamment en s'appuyant sur les Zones d'Activités Économiques (ZAE).

« Le PLU'S est un projet de territoire qui vise à valoriser les atouts de Sèvre-moine et à créer un cadre de vie attractif pour les entreprises et les habitants. »



« Visiter sur le plan d'eau de St-Amand à long-maison, ce qui est le sentiment de la commune. »

RESTER UN TERRITOIRE RURAL VIVANT POUR TOUTES ET TOUS

Le PLU'S a pour vocation de préserver son environnement et ses admirables paysages naturels mais aussi de le valoriser.

UNE RICHESSE PATRIMONIALE, HISTORIQUE ET CULTURELLE, SOCLE D'UN POSITIONNEMENT TOURISTIQUE.

Sèvre-moine a un patrimoine riche et mal connu. Pour y remédier, le PLU'S va valoriser 4 thématiques majeures : les Guerres de Vendée, les Marches de Bretagne (passé médiéval), les Mauges "terres d'entreprises" (identité productive et industrielle) et les Mégalithes.



Témoignage

MARIE-MICHÈLE MINGANT

Habitante de St Macaire en Mauges, Marie-Michèle a participé à la soirée de concertation sur le PLU'S du 3 avril 2017.

"C'est ma fille de 22 ans, qui m'a poussée à aller à la réunion. Je ne me serais pas déplacée si elle n'avait pas insisté en disant que c'était important pour la vie de la commune !

C'est important pour la vie de la commune !

Je n'avais aucune idée de ce que pouvait être le PLU'S et je n'avais pas d'attentes très précises. En arrivant, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de monde et que tous les âges étaient représentés. L'avis que j'étais un peu sceptique au moment de la mise en groupes, mais la variété des questions m'a ouvert les yeux sur la complexité que représente l'aménagement d'un territoire. Les sujets sur lesquels nous devons réfléchir et proposer des solutions d'aménagement étaient très variés : une personne qui ne rés de pas à Sèvre-moine mais qui y travaille, ou en perte d'autonomie mais qui désire rester chez elle le plus longtemps possible, un couple avec de jeunes enfants qui veut s'installer... Les échanges ont été fructueux, avec des avis parfois divergents.

J'ai réalisé aussi que les décisions des élus s'inscrivent dans un cadre législatif strict et avec des contraintes techniques multiples. Si avant la réunion on m'avait demandé ce que le mot urbanisme m'évoquait, j'aurais répondu : réglementation, contraintes, démarches... Maintenant, je commence à toucher du doigt la complexité que représente l'aménagement de notre commune. Je comprends qu'en amont il y a tout un travail de réflexion sur l'aspect humain, avec une volonté d'améliorer le bien-être des habitants et d'apporter une réponse aux besoins exprimés (cadre de vie, services...).

Et je suis très curieuse de savoir comment va évoluer la réflexion lors des réunions de février !"

ER

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
OAP : Orientations d'Aménagement et de programmation





PLU'S LES ORIENTATIONS POUR L'AVENIR

3 nouvelles réunions publiques portant sur les futurs règlements, zonages et orientations du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine (PLU'S) ont eu lieu le 29 janvier à St Cressin, le 31 janvier à Torfou et le 5 février à St Macaire.

LE PLU'S EST L'AFFAIRE DE TOUS. IL ABORDE DES QUESTIONS CONCRÈTES LIÉES À NOTRE VIE QUOTIDIENNE.

Ces temps d'échanges ont rassemblé 130 personnes au total et ont été l'occasion de rappeler que le PLU'S est l'affaire de tous et qu'il aborde des questions concrètes et essentielles de notre vie quotidienne : habitat, déplacements, économie, respect de l'environnement et de l'activité agricole, voies de circulation, mixités urbaines et sociales...

"Il faut penser l'aménagement différemment, de manière globale, en veillant en particulier à consommer moins de terres agricoles" explique Jean-Louis Martin, adjoint en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Les OAP exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs dits "à enjeux" de son territoire : où et comment les aménager ? avec quels types d'habitat (individuel ou collectif) ? quels tra-

cés de voies et de liaisons douces ? quels espaces naturels à conforter ou conserver ?

Deux exemples d'OAP sur Sèvremoine aux objectifs variables :
- La restructuration urbaine du centre bourg de St André, fruit d'un travail en concertation avec les habitants.
- L'extension urbaine prévue dans le secteur des Moulins à Montfaucon-Montigné.

ON NE L'A FERMÉ, ON L'A COUPÉ PAR COUP, MAIS ON ORGANISE ET ON PRÉVOIT

LE RÈGLEMENT ET LE ZONAGE

Ces règles s'appliqueront à l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un document écrit très précis, ainsi que de documents graphiques qui délimitent des zones urbaines (U), des zones à urbaniser (AU), des zones agricoles (A) et des zones naturelles et forestières (N). À chaque parcelle, un zonage. À chaque zonage, une règle

LES ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Moments privilégiés, les réunions publiques ont permis d'aborder d'autres thématiques, telles que les ambitions touristiques de Sèvremoine, les objectifs de logements dans les communes de proximité et dans les communes pôles, la revitalisation des centres-bourgs, l'organisation du commerce, l'accueil des entreprises sur les différentes zones d'activité, etc.

ET APRÈS ?

Printemps 2018 Arrêt du PLU'S par délibération du conseil municipal de Sèvremoine.

Avis de l'État et des autres partenaires publics, pendant les trois mois suivant l'arrêt.

Automne 2018 Enquête publique avec mise à disposition du dossier du PLU'S et des permanences d'un commissaire enquêteur.

Fin 2018 - début 2019 Approbation du PLU'S qui remplacera tous les PLU actuels des communes déléguées de Sèvremoine.

Retrouvez toutes les informations et les documents réglementaires sur www.sevremoine.fr



SÈVREMOINE commune
nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 4

Sites Internet des communes déléguées de
Sèvremoine (captures d'écran).



Sites Internet des communes déléguées de Sèvre-moine (captures d'écran).

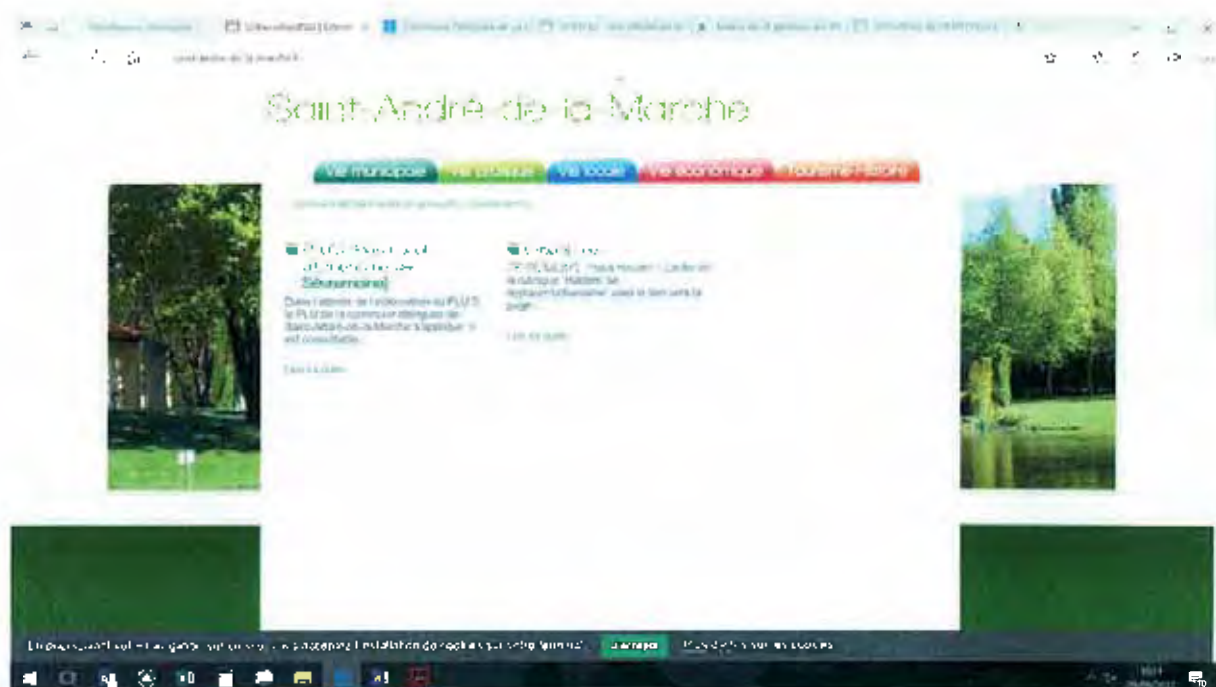
Montfaucon-Montigné



Roussay



Saint-André de la Marche



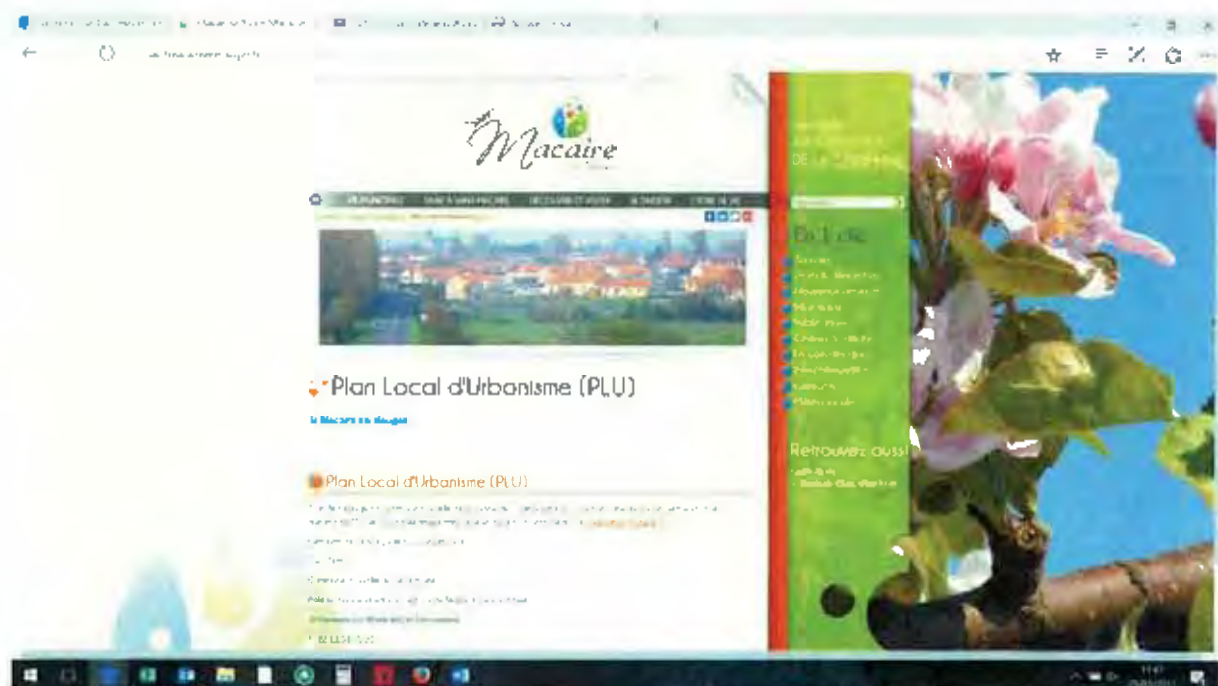
Saint-Crespin-sur Moine



Saint-Germain sur Moine



Saint-Macaire en Mauges



Tillières





SÈVREMOINE commune
nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexes 5

Exposition itinérante PLU'S.



LE PLU'S, UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

LE MOT DU MAIRE



« Depuis la loi de 2010, les communes ont été encouragées à se regrouper pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche est aujourd'hui devenue obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Le PLU est un outil essentiel pour définir l'avenir de notre territoire, en tenant compte des enjeux de développement durable, de cohésion sociale et de protection de l'environnement. C'est pourquoi, à Sévremoine, nous avons décidé de lancer le processus de mise à jour de notre PLU, afin de mieux répondre aux besoins de nos habitants et de notre territoire. »

Olivier HUCHE

DES PLU AU PLU'S

PLANS LOCAUX
D'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME
"SÈVREMOINE"



DE 10 PLU → VERS → 1 PLU'S

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLU'S



LES OBJECTIFS DU PLU'S

TRADUIRE LE PROJET DE TERRITOIRE

Placer les orientations
des communes d'aujourd'hui
dans une perspective
d'avenir, en tenant compte
des enjeux de développement
durable et de cohésion sociale.

RÉGLEMENTER LE DROIT DU SOL en tenant compte des enjeux de développement durable et de cohésion sociale.

LE CADRE D'ÉLABORATION DU PLU'S

INSCRIPTION DANS UNE LOGIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

INTÉGRATION DU CADRE LÉGISLATIF

Le PLU'S doit être en cohérence
avec le Schéma de Cohésion
Territoriale (SCT) et le Plan
Local d'Urbanisme (PLU) de
la Région Centre-Val de
Loire.

PRISE EN COMPTE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS FIXES PAR LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

Le PLU'S doit être en cohérence
avec le Schéma de Cohésion
Territoriale (SCT) et le Plan
Local d'Urbanisme (PLU) de
la Région Centre-Val de
Loire.



De l'état des lieux aux enjeux

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE AU CŒUR DES FLUX

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



213,1
KM²

25 000
HABITANTS

2 000
STRUCTURES
EMPLOYEES

LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Considérer que le territoire repose sur 3 quartiers invite à réfléchir aux complémentarités existantes et à développer, à l'échelle de chaque quartier, entre les quartiers de Sèvremoine, mais aussi entre les quartiers et les territoires voisins.



3 QUARTIERS ET 2 PÔLES URBAINS PRINCIPAUX

LES GRANDES TENDANCES DU TERRITOIRE

DÉMOGRAPHIE

- La commune connaît une croissance démographique soutenue, liée à la fois à la attractivité du territoire et à la politique de développement.
- La commune connaît une forte attractivité, notamment pour les jeunes familles.

Le positionnement stratégique du territoire sur l'axe majeur Nantes-Cholet, mais aussi au carrefour des Mauges, du Choletais et du Nord Vendée, est un avantage pour Sèvremoine.

ÉCONOMIE

- Le territoire dispose de ressources humaines et intellectuelles de qualité, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Le territoire dispose d'un potentiel de développement économique important, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

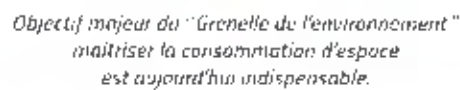


IMMERSION DANS LES FLUX

- Le territoire dispose d'un potentiel de développement économique important, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Le territoire dispose d'un potentiel de développement économique important, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



LOGEMENT ET MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

[illegible]

De l'état des lieux aux enjeux

IDENTITE(S) DU TERRITOIRE : UN ATOUT CERTAIN

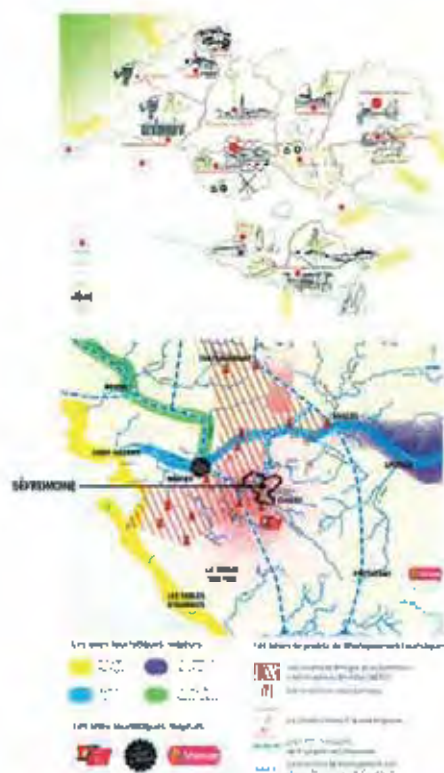
PAYSAGES / L'ESPACE AGRICOLE ET NATUREL

- L'agriculture est la première activité du territoire, avec une forte présence de la filière porcine.
- Le territoire est traversé par de nombreux cours d'eau, dont la Sèvre et la Loire.



IDENTITÉS ET PATRIMOINE

Le territoire présente une richesse patrimoniale de grand intérêt, sur un plan culturel et historique. Couplée à la qualité paysagère de ses bourgs et de son espace rural, ou encore au positionnement géographique de Sèvre-Maine, la valorisation de ce patrimoine pourrait constituer le point d'accroche d'une dynamique touristique.



L'ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE AUTOUR DE SÈVRE-MAINE

- Le territoire est traversé par de nombreux cours d'eau, dont la Sèvre et la Loire.
- Le territoire est traversé par de nombreux cours d'eau, dont la Sèvre et la Loire.
- Un territoire riche et doté d'une grande histoire et d'un patrimoine de grand intérêt : les guerres de Vendée, les Marches de Bretagne et le passé industriel (les Mairies, les Mairies d'entreprises).
- Un territoire riche et doté d'une grande histoire et d'un patrimoine de grand intérêt : les guerres de Vendée, les Marches de Bretagne et le passé industriel (les Mairies, les Mairies d'entreprises).
- Un territoire riche et doté d'une grande histoire et d'un patrimoine de grand intérêt : les guerres de Vendée, les Marches de Bretagne et le passé industriel (les Mairies, les Mairies d'entreprises).



UN TERRITOIRE RURAL DE QUALITE

LA PLACE ESSENTIELLE DE L'AGRICULTURE

- photography, illustration

- 79% de la superficie du territoire avait été gagnée par les végétaux.

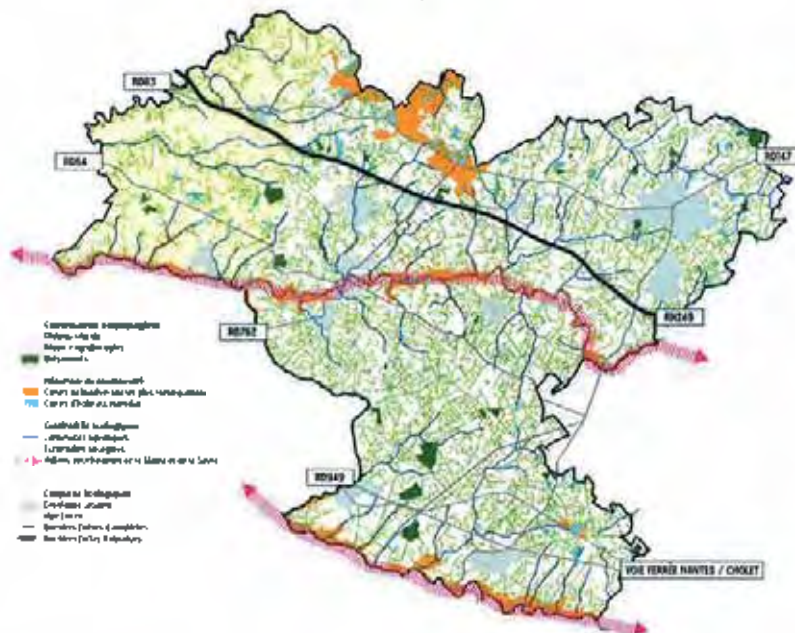
70. 2014年11月
 2014年11月20日
 2014年11月20日

- $$\begin{aligned} & \mathbf{A} = \mathbf{A}(\mathbf{z}) = \mathbf{A}(\mathbf{z}^*)^* \\ & \mathbf{B} = \mathbf{B}(\mathbf{z}) = \mathbf{B}(\mathbf{z}^*)^* \\ & \mathbf{C} = \mathbf{C}(\mathbf{z}) = \mathbf{C}(\mathbf{z}^*)^* \\ & \mathbf{D} = \mathbf{D}(\mathbf{z}) = \mathbf{D}(\mathbf{z}^*)^* \end{aligned}$$

L'activité agricole présente un intérêt économique évident (activité productive, source d'emplois...); par sa gestion des paysages, elle favorise à la fois un cadre de vie attractif et un environnement de qualité. Pour ces raisons, il est essentiel d'être attentif aux enjeux agricoles dans le cadre des réflexions portant sur le développement de l'urbanisation (maîtrise de la consommation d'espace, risque de morcellement du parcellaire, constructions dans l'espace rural...).

LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

- ▶ **LA TVB** (Televisão Brasileira) é a primeira rede de televisão a ser criada no Brasil, em 1965, com o objetivo de promover a cultura e a educação.
- ▶ A rede de televisão foi criada por meio de uma parceria entre o governo federal e o setor privado.
- ▶ A TVB é a primeira rede de televisão a ser criada no Brasil, com o objetivo de promover a cultura e a educação.



Définition de la stratégie du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

« A travers son *Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)*, Sèvremoine définit les orientations stratégiques pour la prochaine décennie. »

+4000
HABITANTS
D'ICI 10 ANS

+220
LOGEMENTS
/AN

SERVICES
DE QUALITÉ
CULTURE PATRIMOINE
ECONOMIE PRODUCTIVE
SOLIDARITÉ AGRICULTURE
COSMÉTIQUE
MOBIUNITÉS

CES ORIENTATIONS REPOSENT SUR LE POSITIONNEMENT DE SÈVREMOINE.

► Territoire affaibli par ses 4 pôle urbains.

► Territoire d'interface des Mayennes avec le Vendée agglomération. L'agglomération de Cholet et le Grand-Oudon.

► Territoire ouvert aux flux humains et économiques (produit) tout son territoire touristique.



UN PROJET STRUCTURÉ AUTOUR DE 5 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1

S'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité

AXE 2

Démographie, flux résidentiels et habitat : un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire

AXE 3

Un développement économique qui s'appuie sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

AXE 4

Une richesse patrimoniale, historique et culturelle, socle d'un positionnement touristique

AXE 5

Un espace rural vivant



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

**S'ORGANISER COLLECTIVEMENT POUR DONNER ACCÈS À
UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ**

- Organiser les coopérations entre les pôles et les communes de proximité, avec qu'on ne les laisse pas voisins, afin de répondre aux attentes des habitants
- Conforter la dynamique commerciale, par la focalisation préférentielle des commerces dans les cœurs de bourgs
- Évaluer le niveau de l'offre de services et d'équipements
- Rechercher la cohésion d'ensemble des politiques et de l'accès aux services à l'échelle de la Commune nouvelle (santé, culture, enfance-jeunesse, scolaire, sport)

**DÉMOGRAPHIE, FLUX RÉSIDENTIELS ET HABITAT :
UN PROJET COHÉRENT AVEC LE POSITIONNEMENT
ET LES AMBITIONS DU TERRITOIRE**

- Appliquer près de 90 % des nouveaux logements sur les pâles
- Maîtriser la consommation d'espace : limiter 30 % des logements dans les enveloppes urbaines (limites actuelles des bouzgs)
- Fixer des objectifs de densité
- Diversifier le parc de logements (offre à destination des seniors, logement social, jeunes...)



UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI S'APPUIE
SUR UN TISSU D'ENTREPRISES DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉ

- **Structure :** le développement économique en s'appuyant sur les pôles et sur des Zones d'Activités Économiques (ZAE) de portée variable
- **Profiter des flux économiques** induits par la RN249
- **Viser la préservation et la diversification** de l'activité agricole



Définition de la stratégie du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

AXE 4

**UNE RICHESSE PATRIMONIALE, HISTORIQUE ET CULTURELLE,
SOLÈDE D'UN POSITIONNEMENT TOURISTIQUE**

- Valoriser 4 thématiques majeures : les Guerres de Vendée, les Marches de Bretagne rossée (médiéval), les Mauvaises terres d'entreprises (identité productive et industrielle) et les Mégalithes.

- **Partenariat** : Soutien aux dynamiques de flux touristiques, en collaboration avec les territoires voisins et le réseau associatif.

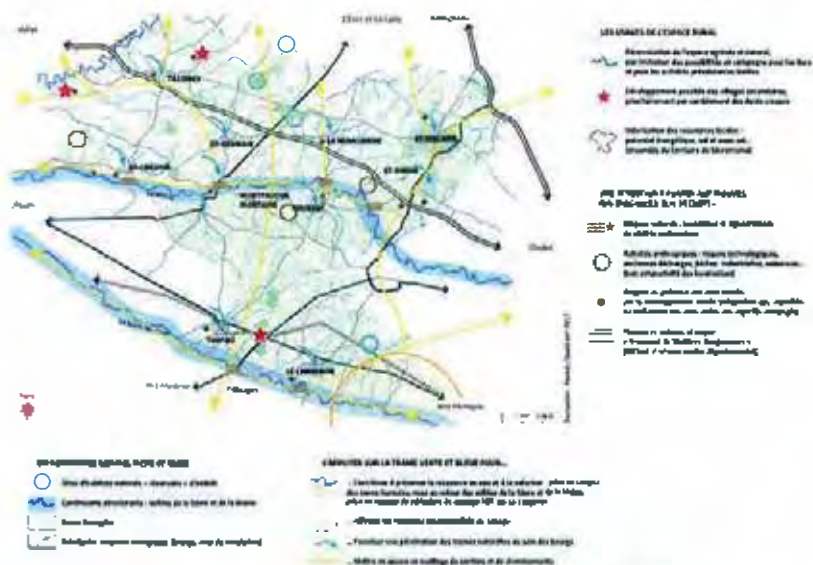


AXE 5

UN ESPACE RURAL VIVANT

- [illegible]

- Dérivées : activité og rôle en limitant la constructibilité pour les non-exploités (très), en campagne





SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexes 6

Lettres d'information PLU'S

(n°1, n°2, n°3, n°4, n°5).



Retour sur la veillée urbaine

Un temps fort de la concertation PLU'S

Dans le cadre de la concertation sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de SÈVREMOINE a organisé une **veillée urbaine** le 3 avril 2017, à St-Macaire en Mauges (Centre du Prieuré).

Cette soirée, ouverte à tous les habitants de Sèvremoine, a rencontré un réel succès.



Le PLU'S

Aujourd'hui les **PLU** des communes déléguées s'appliquent sur chacun de leur territoire. Parallèlement, et dans la continuité de l'élaboration du PLU intercommunal de la Communauté de Communes Moine et Sèvre, s'élabore le **PLU'S** de la commune nouvelle de Sèvremoine.



Calendrier du PLU

Introduction par le Maire de Sèvremoine



Didier Huchon a ouvert la soirée en remerciant les personnes présentes (près d'une cinquantaine) et rappelé le cadre dans lequel cette soirée s'est organisée : la mise en place du PLU'S, Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine ; insistant sur le fait qu'il ne sera pas l'addition des 10 PLU communaux actuellement en vigueur, mais un véritable projet cohérent, porteur de sens et

d'avenir en commun pour le territoire. Il a précisé aussi que pour préserver les terres agricoles, l'une des activités économiques majeures sur Sèvremoine, la densification de l'habitat est devenue une nécessité. Par ailleurs, le PLU's organisera le territoire par « polarités » et sera un outil pour maintenir et améliorer son attractivité (emplois, valorisation du patrimoine, mobilités...).

« le PLU'S sera un outil pour maintenir et améliorer l'attractivité du territoire »

Objectifs de la veillée : imaginer le territoire de demain.

Les élus de Sèvremoine ont envie mais aussi besoin d'entendre ce que les habitants ont à dire sur ce projet : cette soirée doit permettre d'avancer ensemble sur la question suivante : **« comment s'organiser pour vivre bien sur notre territoire ? »**.



Présentation par Jean-Louis Martin, Adjoint en charge de l'Urbanisme et l'Aménagement.

Le PLU'S est mené par les élus en collaboration et en concertation avec les partenaires institutionnels et les habitants de Sèvremoine. Associer la population à cette démarche est essentiel.

Tout au long de l'élaboration du PLU'S, les procédures légales de la concertation sont et seront bien sûr respectées (registres en mairies annexes, réunions publiques, enquête publique). Mais aussi, une concertation plus interactive encore doit se décliner lors de moments « forts » comme ce soir.





Les ateliers de la veillée

Organisation des ateliers

Précisions par Guillaume Kirmann et Samuel Gautier (groupement *Plureal*) sur l'organisation des ateliers.

Chaque participant va imaginer, comme dans un jeu de rôle et par le biais de portraits ciblés, qu'il/elle est un enfant de 8 ans, un adolescent,



une personne rentrant dans la dépendance, un jeune couple sans enfant, un actif travaillant hors du territoire, un jeune retraité qui veut occuper ses petits-enfants lors d'un week-end à Sèvremoine, un apprenti mineur, etc.

Déroulement des ateliers

Ateliers puis retours de chaque groupe en séance plénière.

Les participants se sont répartis en 4 groupes de 10 à 15 personnes, encadrés chacun par Guillaume Kirmann, Samuel Gautier, Loïc de Châteaubriand et François Tavernier (membres du groupement *Plureal*).

Plusieurs portraits ont été traités dans chaque groupe. Chacun a noté ses remarques, avis et idées. Un rapporteur, choisi parmi les habitants participants, en a fait une synthèse en séance « plénière ».

Quelques sujets abordés :

- . L'importance de développer les mobilités, pour que chacun puisse accéder aux services et aux points d'attractivité du territoire.
- . Développer les petits logements (pour les jeunes, et les personnes âgées notamment).
- . Améliorer l'attractivité du territoire (valoriser les atouts locaux : comme les chemins de randonnées...).

**JE SUIS UN(E)
ADOLESCENT(E)
(14-20 ANS)**

**QUELLES SONT MES
OCCUPATIONS LE WEEK-END ?
OÙ PUIS-JE RETROUVER MES
COPAINS/COPINES ?**

SÈVREMACHINE

PLUREAL

Conclusions

... par Jean-Louis Martin

Cette soirée est un succès par le nombre de participants (venus de tout Sèvremoine) et la qualité, la diversité et la richesse des remarques. Et ces retours donnent à penser que les élus et les habitants sont traversés par les mêmes questionnements et par les mêmes constats.



« Une exposition PLU'S va voyager sur Sèvremoine pendant tout le temps de son élaboration ».

Cet exercice permet aux élus de mieux connaître les usages du territoire et enrichira leur réflexion d'élus sur le PLU'S.



Un deuxième temps de concertation comparable aura lieu après septembre.

Enfin, est lancée ce jour une exposition itinérante qui voyagera sur Sèvremoine durant toute l'élaboration du PLU'S. Elle sera d'abord présentée à l'Hôtel de Ville de St-Macaire en Mauges. Et lors des élections à venir, elle sera installée dans les mairies annexes configurées pour la recevoir.

“ Mieux connaître les usages de notre territoire ”.



La concertation « quartier Saint-Paul- Jeanne d'Arc »

Un projet de réaménagement urbain



Après la veillée urbaine du 3 avril en présence de quelques 80 personnes, la concertation portant sur le projet de réaménagement urbain du quartier Saint-Paul / Jeanne d'Arc à Saint-André de la Marche s'est tenue le 26 juin 2017. Avec plus de 60 personnes présentes pour participer à des ateliers sur ce projet, la soirée fut un nouveau succès de la concertation à Sèvremoine.

Le PLU'S avance

La phase dite du PADD est achevée. Des réunions publiques de présentation auront lieu en septembre 2017 (page 4).



Redessiner le quartier Saint Paul - Jeanne d'Arc



L'espace concerné par le projet est compris entre les rues Saint-Paul, Marie Fournier, Jeanne d'Arc, Maisonneuve, et Bretagne.

Il comprend un patrimoine bâti important avec notamment l'ancien théâtre, les sites des anciennes écoles privées ou encore le Foyer Logement.

« Redessiner le coeur du bourg avec ceux qui y vivent »

(Jean-Louis Martin, Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement et l'Urbanisme)

Sèvremoine a désigné le bureau d'études **ECCE TERRA** (Tiercé, 49) pour redessiner le quartier.

ECCE TERRA proposera dans l'année une orientation d'aménagement et de programmation (OAP), qui sera intégrée au **PLU** de Sèvremoine.



Les grands objectifs du projet

Le projet devra répondre aux objectifs d'un urbanisme durable : économiser le foncier naturel ou agricole, veiller à la qualité de l'insertion urbaine, mais aussi à la mixité urbaine et sociale, et la performance environnementale.

Il s'agit aussi de revitaliser et densifier le quartier en créant un bâti plus compact avec des mobilités douces, favoriser la pérennité des commerces et développer l'offre, créer des flux de circulation.

Enfin, une réflexion particulière sera portée sur la manière d'ouvrir le quartier sur le plan d'eau près de la Chapelle, poumon vert de la commune, et le mettre encore davantage en valeur.



Succès des ateliers participatifs

Environ 60 personnes ont participé à la soirée de concertation autour de deux ateliers : « voisinage et vie du quartier » et « les déplacements ».

A l'occasion d'échanges informels, de nombreux sujets ont été évoqués : l'animation du quartier, les déplacements, les commerces de proximité, le devenir des bâtiments industriels, la problématique des stationnements, l'accessibilité des trottoirs, les cheminements piétonniers, la création d'espaces intergénérationnels...

L'occasion fut, à nouveau pour les élus de Sèvremoine présents, d'échanger et d'entendre les avis et constats de la population sur son quartier.

À suivre

Pour continuer l'accompagnement du projet, un 2ème temps de concertation est prévu à dans l'année à Saint-André de la Marche (date à fixer).



Le PLU'S, phase 2

La première phase de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine s'est achevée avec le débat sur le PADD en Conseil Municipal le 30 juin 2017. Les communes déléguées avaient aussi toutes débattu sur ce projet.

Les échanges ont porté en particulier sur l'économie, l'habitat, le tourisme, et l'aménagement de certaines communes déléguées.

Le document complet est disponible sur le site de la commune.



Halte ferroviaire de Torfou (projet)



Rue de Saint-Germain sur Moine

La concertation continue à la rentrée

La population de Sèvremoine est régulièrement informée sur les questions d'urbanisme (Magazine, site, presse locale) et rencontrée (opération « BIMBY » en sept. 2014, veillée urbaine le 3 avril 2017...).

Le PADD sera présenté aux habitants lors de 3 réunions publiques :

- Le 18/09 à Saint-Macaire en Mauges, centre du Prieuré à 20 h.
- Le 21/09 à Montfaucon-Montigné, espace culturel, 20h.
- Le 27/09 au Longeron, salle Prosper Amiot, 20h.

« Le PADD traduit les intentions de la commune et ses grands objectifs de qualité de vie et de développement » (Didier Huchon, Maire de Sèvremoine).

Les 5 axes principaux du PADD pour le territoire

► S'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité.
► Construire un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire (démographie, flux résidentiels et habitat).

► Appuyer le développement économique sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié.
► Faire de la richesse patrimoniale, historique et culturelle le socle d'un positionnement touristique.
► Continuer à être un espace rural vivant.



Vue du bourg de Tillières

Réunions publiques PADD : quel bilan?



Vous y étiez!

Trois réunions d'environ 2 heures, 150 participants, des exposés vivants, des échanges nombreux et riches entre habitants et élus : les réunions publiques de présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ont atteint leurs objectifs.

Les 5 axes du projet sont détaillés en pages intérieures.

Des réunions publiques réparties sur tout le territoire

Elles ont eu lieu à Saint-Macaire en Mauges le 18 septembre 2017, à Montfaucon-Montigné le 21 septembre et au Longeron le 27 septembre.



Les 5 grands objectifs du projet



De g. à droite : Jean-Louis Martin, Didier Huchon, Guillaume Kimmann (bureau Plureal).

Didier Huchon a introduit ces soirées en rappelant l'histoire et le contexte de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine, depuis l'élaboration du Projet de Territoire. L'idée fondatrice pouvant être résumée ainsi : « plus de chances de réussir en faisant ensemble ».

Jean-Louis Martin, adjoint au Maire en charge de l'Aménagement et l'Urbanisme, a quant à lui vivement encouragé les habitants à lire le PADD, disponible sur le site de la commune (www.sevremoine.fr).

« Le PLU'S va définir les moyens pour parvenir à créer un territoire qui profite à tous, sans déséquilibrer les trois grands quartiers » (Didier Huchon, Maire de Sèvremoine).

S'organiser collectivement pour donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité.

L'organisation du territoire se fera par « pôles » afin de garantir sur tout le territoire, et de manière équilibrée, des services et des équipements de qualité. Il n'y aura pas « tout partout » mais des services accessibles à tous. Des réponses sur les Mobilités seront apportées, avec Mauges Communauté dont c'est la compétence. Le tissu associatif très vivant sur Sèvremoine est et restera un élément fonda-



Le bureau d'études PLUREAL présente le PADD.



Construire un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire (démographie, flux résidentiels et habitat).

Le PLU'S vise à offrir une diversité d'offres de logements adaptés aux besoins de tous les habitants : jeunes, anciens, ménages, etc. L'objectif est de construire 30% dans l'enveloppe urbaine pour préserver nos espaces agricoles.

Appuyer le développement économique sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié.

Une caractéristique propre à Sèvre-moine est de savoir mettre en réseau, créer du lien, faire que l'économie soit diversifiée et dynamique. Le PLU'S a pour objectifs, avec Mauges Communauté, de :

- > Coordonner le développement économique
- > Attirer des entreprises de l'extérieur
- > Permettre aux entreprises du territoire de s'y développer
- > Préserver l'offre commerciale de proximité

Faire de la richesse patrimoniale, historique et culturelle le socle d'un positionnement touristique.

La richesse touristique du territoire est évidente : patrimoine bâti des bourgs, productif historique, médiéval (Mégalithes, Motte féodale, Marches de Bretagne, Guerres de Vendée), et enfin naturel (vallées de la Moine et de la Sèvre, réseau de sentiers, triangle Torfou - Longeron - Tiffauges). L'objectif du PLU'S est de valoriser tous ces patrimoines pour favoriser l'attractivité de Sèvre-moine (Tourisme, Economie, Habitat...).



Les maires délégués étaient présents. Ici à Montfaucon-Montigné, de gauche à droite, après Didier Huchon: Paul Manceau, Marion Benhommer et Michel Rousseau.

Continuer à être un espace rural vivant.

Afin de maintenir une agriculture vivante, préserver l'environnement et valoriser les terroirs, Sèvre-moine souhaite limiter les phénomènes de mitage des terres agricoles. Le PLU'S prévoira des éléments de protection de la Trame verte et bleue, c'est-à-dire de protection des habitats de la faune et de la flore et de nos richesses en eau.



L'exposition Itinérante PLU'S ...

s'est enrichi : venez découvrir les nouveaux panneaux dans les mairies annexes ou les Bibliothèques.

Le calendrier de l'exposition est à découvrir sur www.sevre-moine.fr / rubrique « nos projets ».



Les temps d'échanges

Les nombreuses questions des habitants ont toutes reçues des réponses.

Les sujets ont, par exemple, porté sur l'équilibre du territoire, notamment entre les communes « pôles » et les communes de proximité, les équipements qui accompagneront l'augmentation de la population, les logements sociaux prévus, mais aussi sur la diffusion du travail sur le zonage et de manière générale l'accès aux documents du PLU'S ou sur le devenir des bâtiments qui n'ont plus d'usage agricole.



Réunion publique à St Macaire en Mauges, salle du Prieuré.

La concertation continue à l'hiver 2018

Les OAP (voir ci-dessous) et le règlement seront présentés lors de réunions publiques au mois de février 2018.

Retrouvez tous les documents et dates importants sur : [www.sevremoine.fr / Habiter / Urbanisme](http://www.sevremoine.fr/Habiter/Urbanisme)

Les OAP, kesako ?

Les OAP sont des Orientations d'Aménagement et de Programmation : elles exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs dits « à enjeux » de son territoire. Elles doivent être établies dans le respect des orientations générales définies au PADD.

On pourra y trouver :

- > des éléments de programmation concernant l'urbanisation du secteur,
- > des orientations concernant les plantations à conserver ou à mettre en valeur, des éléments de paysages à préserver,
- > des principes de tracé de voies de circulation ou de liaisons douces.



Le quartier Jeanne d'Arc / Saint-Paul à Saint-André de la Marche fera l'objet d'une OAP.

Le projet Saint-Paul Jeanne d'Arc à Saint-André : où en est-on?



Le 26 juin 2017 s'est tenue une soirée de concertation sur le projet de réaménagement urbain du quartier Saint-Paul / Jeanne d'Arc. Depuis, la réflexion a avancé.

L'espace concerné par le projet est le « cœur de bourg » de Saint-André de la Marche, compris entre les rues Saint-Paul, Marie Fournier, Jeanne d'Arc, Maisonneuve et Bretagne.

Rappel des objectifs du projet

D'abord, revitaliser et densifier le quartier en créant un bâti plus compact avec des mobilités douces, favoriser la pérennité des commerces et développer l'offre, créer des flux de circulation.

Ensuite s'inscrire dans l'urbanisme durable : économiser le foncier agricole, veiller à la qualité de l'insertion urbaine, à la mixité urbaine et sociale, et la performance environnementale.



Les principes généraux



Voici les principes qui guident ce projet de réaménagement, projet parmi les plus importants de Sévremoine :

- Conserver le secteur comme zone d'habitat, en permettant de le traverser facilement à pied.
- Mettre en valeur sa qualité patrimoniale.

Créer, conserver, transformer.

Un quartier résidentiel

La principale vocation du quartier St Paul Jeanne d'Arc est et restera l'habitat.

Il s'agit à cet égard de favoriser la mixité des résidences : des logements individuels, des logements intermédiaires, mais aussi des logements adaptés aux « séniors », enfin, du logement neuf, ancien ou réhabilité.



Qualité patrimoniale

Le quartier comprend un patrimoine bâti important avec notamment les sites des anciennes écoles privées.

Les bâtiments présentant des qualités remarquables seront conservés et rénovés. Pour se faire, des diagnostics seront établis, ainsi que des études de faisabilité avant tout engagement sur les constructions à restaurer. Les alignements des murs ou des bâtiments sur les rues seront préservés.



Espaces verts et cheminements doux

Les espaces verts, richesse du quartier

Le projet va mettre en valeur les espaces verts, en les préservant ou en les créant, et, autant que possible, en les ouvrant à tous. Ces « îlots » verts seront desservis par des cheminements piétonniers.

Les cheminements doux

Les grands principes cités plus haut se traduisent par l'organisation de flux de circulation faisant la part belle aux « cheminements doux » : avec la création de liaisons piétonnières permettant de se déplacer facilement. En particulier, une liaison traversera le quartier du Nord au Sud, et des cheminements transversaux « irrigueront » l'ensemble.

Enfin, des stationnements seront aménagés en plusieurs endroits.



Réinventer l'espace urbain

Ce projet fera l'objet d'une « Orientation d'Aménagement Programmée » (OAP) qui sera intégrée au Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration. L'OAP présentera la zone avec des découpages en secteurs - ce qui permettra de visualiser et programmer plus facilement des constructions futures.

Dans le cadre de ce réaménagement, quelques points feront l'objet d'une réflexion particulière :

- la restructuration de la place nord, dite de l'ancien théâtre, afin de redonner une forme à ce carrefour : en faire une véritable place urbaine.
- le renouvellement urbain sur la zone de l'ancienne école privée et de la Maison de Retraite.



Votre avis compte!

Les réflexions apportées lors de la soirée de concertation de juin 2017 ont été prises en compte dans la construction du projet.

Ainsi par exemple, certains points précis du quartier ont été signalés comme dangereux et feront donc l'objet d'une attention toute particulière dans l'aménagement global.

PLU de Sèvremoine : les prochaines réunions publiques

En septembre 2017 ont eu lieu 3 réunions publiques présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La phase suivante de l'élaboration du PLU'S est celle de la traduction de ce projet en termes réglementaires. Les prochaines réunions publiques porteront donc sur la présentation du zonage, du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

- **29 janvier** à St Crespin sur Moine (20h - Salle des Arres).
- **31 janvier** à Torfou (20h - espace St Hubert).
- **5 février** à St Macaire en Mauges (20h - Prieuré).

Ensuite le projet de PLU'S sera « arrêté » en Conseil Municipal. Puis les personnes publiques associées (l'Etat, les collectivités territoriales concernées, la Chambre d'Agriculture...) apporteront leur avis. Enfin, avant l'approbation définitive du PLU'S aura lieu une enquête publique à l'automne.



OAP et règlement

Les OAP définissent des dispositions spécifiques sur les secteurs à enjeux du territoire ; des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

Le règlement écrit et le zonage fixent les règles d'urbanisme appliquées à l'ensemble du territoire organisé par zones : zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A), et naturelles et forestières (N).



Exprimez-vous!

> Au cours des réunions publiques.

> En écrivant des remarques sur l'un des registres mis à disposition dans chacune des mairies déléguées.

> En envoyant un courrier à l'attention de M. le Maire de Sèvremoine.

Pour s'informer : www.sevremoine.fr / Habiter / Urbanisme
Mais aussi via l'exposition publique itinérante, dans le magazine de Sèvremoine, et dans la presse locale



Retour sur les réunions publiques PLU'S



Quelques mois après les premières réunions de présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) en septembre 2017, ont eu lieu 3 nouvelles réunions publiques portant sur les futurs règlement, zonage et OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du Plan Local d'Urbanisme de Sèvremoine (PLU'S).

- > Le 29 janvier à St Crespin sur Moine (40 personnes).
- > Le 31 janvier à Torfou (20 personnes).
- > Le 5 février à St Macaire en Mauges (70 personnes).

Un PLU est l'affaire de tous!

En présence d'environ 130 personnes, au total, elles ont été l'occasion de rappeler qu'un PLU'S est l'affaire de tous et aborde des questions très concrètes et essentielles dans notre vie quotidienne : habitat, déplacements, économie, respect de l'environnement et de l'activité agricole, voies de circulation, mixités urbaines et sociales....



Les orientations politiques se traduisent concrètement



Jean-Louis Martin et Didier Huchon

Lors de ces réunions, ont été présentés à nouveau les axes du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) c'est-à-dire les grandes orientations politiques pour le PLU'S. Plus exactement, la présentation a porté sur la manière dont ces axes vont se décliner concrètement sous forme de zonages, d'un règlement et d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Quelques zooms sur des points très concrets sont évoqués dans cette Lettre d'Information.

« Il faut penser l'aménagement différemment, de manière globale, en veillant en particulier à consommer moins de terres agricoles »

(Jean-Louis Martin, Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme.)

Donner accès à une offre de services et d'équipements de qualité

> Par exemple, le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Bottiers, à St Germain sur Moine, aura cet objectif d'améliorer l'accès de la population à ces services.

> Des outils pour préserver le commerce dans les centres-bourgs vont être mis en place dans le PLU'S, comme par exemple l'attention portée aux linéaires commerciaux.



Le quartier des Moulins à Montfaucon-Montigné.



Réunion publique à St-Crespin sur Moine.

Démographie, flux résidentiels et habitat

> L'objectif du PLU'S est de construire 209 logements par an : 90 % dans les pôles et 30% dans les enveloppes urbaines déjà existantes de chaque commune déléguée.

> Cet objectif sera rempli en donnant la priorité à la densification et en limitant la consommation d'espace en extension.

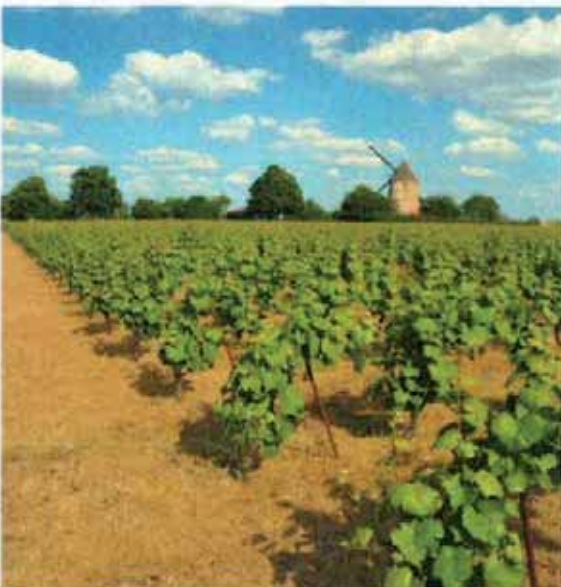
> Il s'agira pour cela de construire autrement, par exemple en favorisant les programmes de petits collectifs, ou en prenant en compte les besoins liés au vieillissement ou aux problématiques des jeunes.



Mégalithe à la Renaudière.

Des choix pour accompagner le développement économique ...

- > Capitaliser et organiser les flux économiques liés à l'axe de la RN 249.
- > Développer une offre diversifiée correspondant aux spécificités du bassin économique choletais et de son tissu d'entreprises.
- > Favoriser le commerce de proximité.
- > Préserver le potentiel économique de l'agriculture (valorisation du terroir, développement des circuits courts, projets de méthanisation....).



Vignes à Tillières.

Un positionnement touristique à affirmer

- > En mettant en valeur des atouts comme le Musée de la Chaussure à St-André de la Marche.
- > En reliant les réseaux de sentiers de randonnée.
- > En valorisant le « triangle » Torfou / le Longeron / Tiffauges, notamment en s'appuyant sur le déplacement prochain de la gare de Torfou et l'augmentation des cadencements sur la ligne (Nantes-Cholet).



Zone Actipôle à Saint-André de la Marche



Panneaux de l'exposition itinérante PLU'S.

Pour s'informer : www.sevremoine.fr / Habiter / Urbanisme
Mais aussi via l'exposition publique itinérante, dans le magazine de
Sévremoine, et dans la presse locale.



SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexes 7

Présentation publique du PADD et ses 5 axes
(septembre 2017).



SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

PLU'S Réunion publique n°1

Septembre 2017

Déroulement

SÈVRE-MAINE

Commune
nouvelle

Le cadre réglementaire

Les grands axes du PADD

Temps d'échanges

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Le cadre réglementaire

4 > Réunion publique n°1 - Septembre 2017

Les grandes étapes

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Concertation

Identification des enjeux

Définition de la stratégie à travers
le Projet d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)

Traduction de la stratégie sous forme
réglementaire (OAP, zonage, règlement)

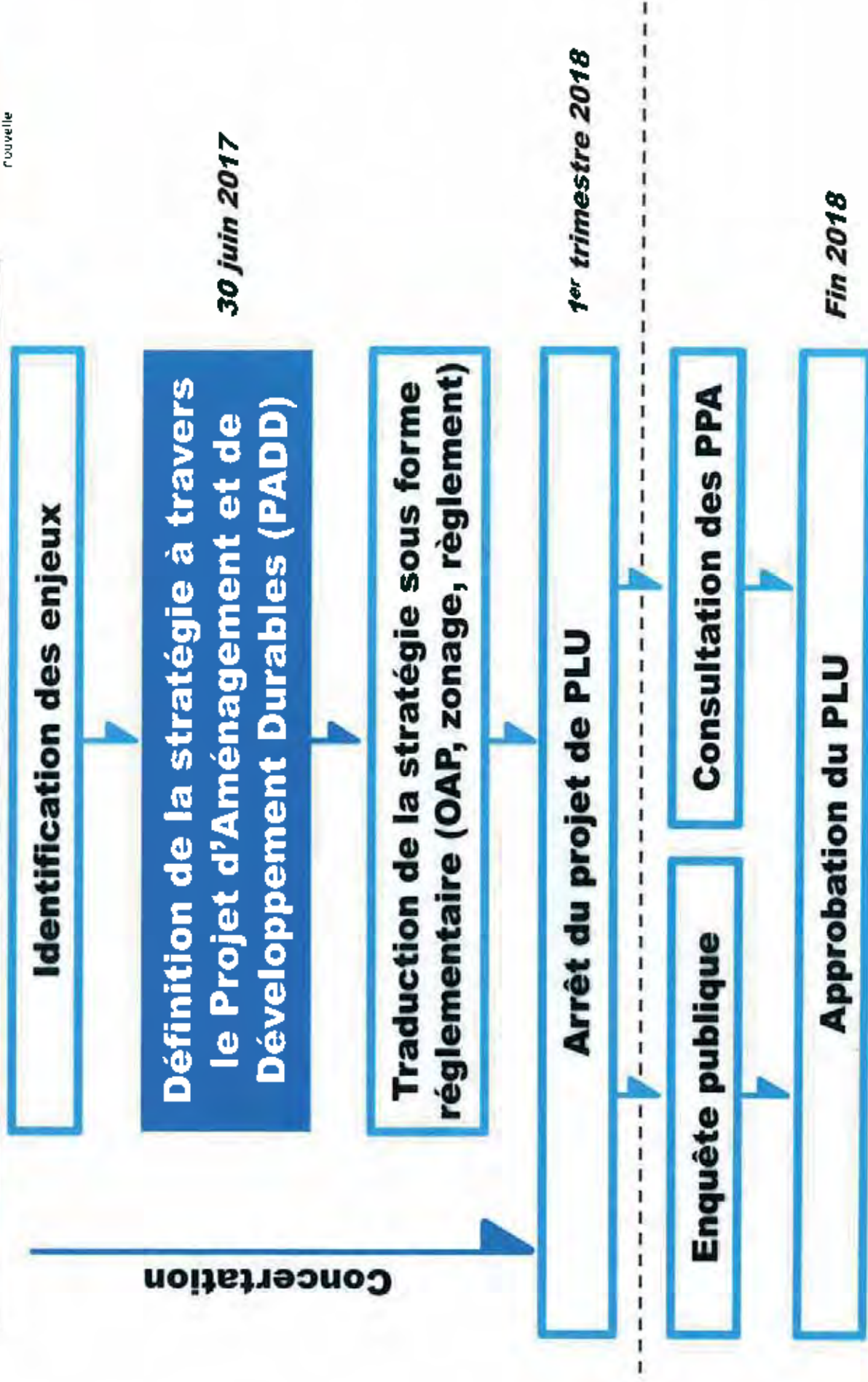
30 juin 2017



Les grandes étapes

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle



Les dispositions

supra-communales

SÈVRE-MAINE

Communes
nouvelles

Le PLU doit notamment être compatible avec...

- ✓ Le cadre législatif : Grenelle de l'Environnement, loi ALUR...
- ✓ Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays des Mauges

SÈVREMACHINE

Commune
nouvelle

**Les grands axes du Projet
d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)**

Les 5 axes du PADD

SÈVRE-MAINE

Communes
l'ut.ville

Organisation du territoire

- ✓ 3 Pôles
- ✓ Accès à des services de qualité
- ✓ Commerces

Démographie, flux résidentiels et habitat

- ✓ Des objectifs ambitieux cohérents avec le positionnement du territoire
- ✓ Qualité de l'aménagement urbain

Développement économique

- ✓ Economie productive
- ✓ Agriculture

Patrimoine et Tourisme

Un espace rural vivant

- ✓ Trame verte et bleue
- ✓ Usages de l'espace rural
- ✓ Nuisances

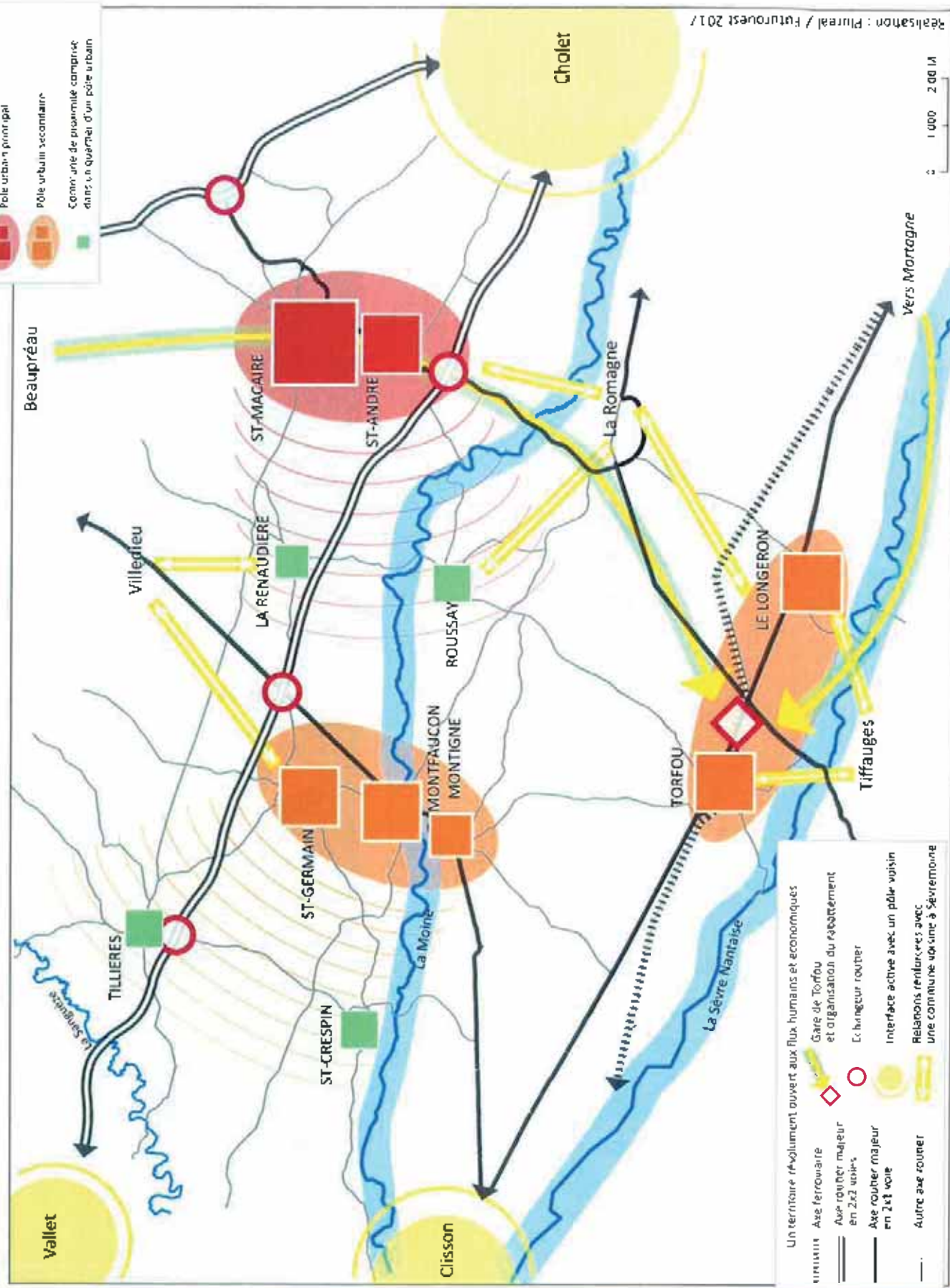
SÈVREMACHINE

Commune
nouvelle

Axe 1

**S'organiser collectivement pour donner
accès à une offre de services et
d'équipements de qualité**

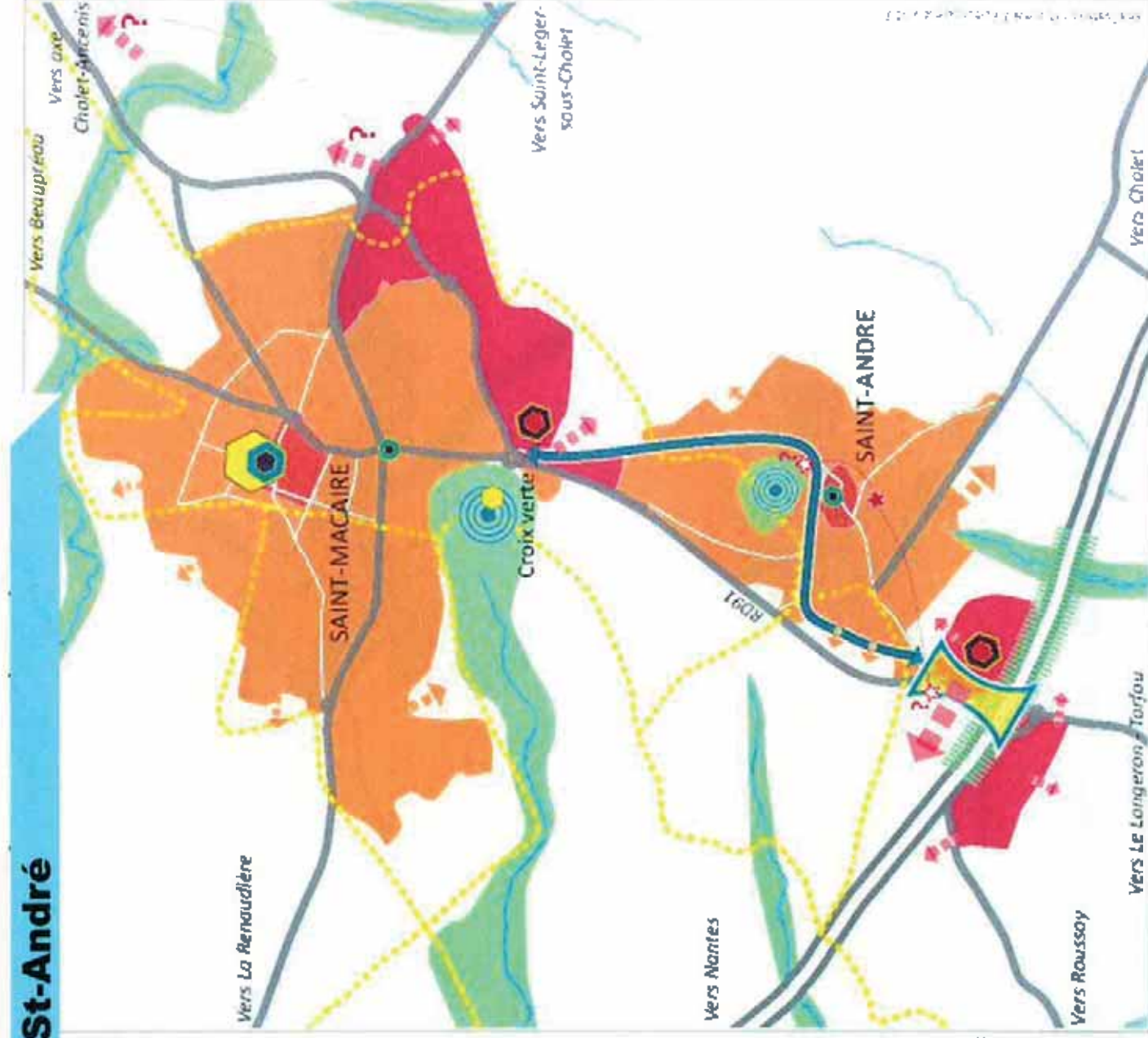
Le maillage territorial de Sèvremoine



11 Pôle St-Macaire – St-André

- Un Pôle à l'attractivité affirmée
- Un changement d'échelle
- Un poids économique affirmé

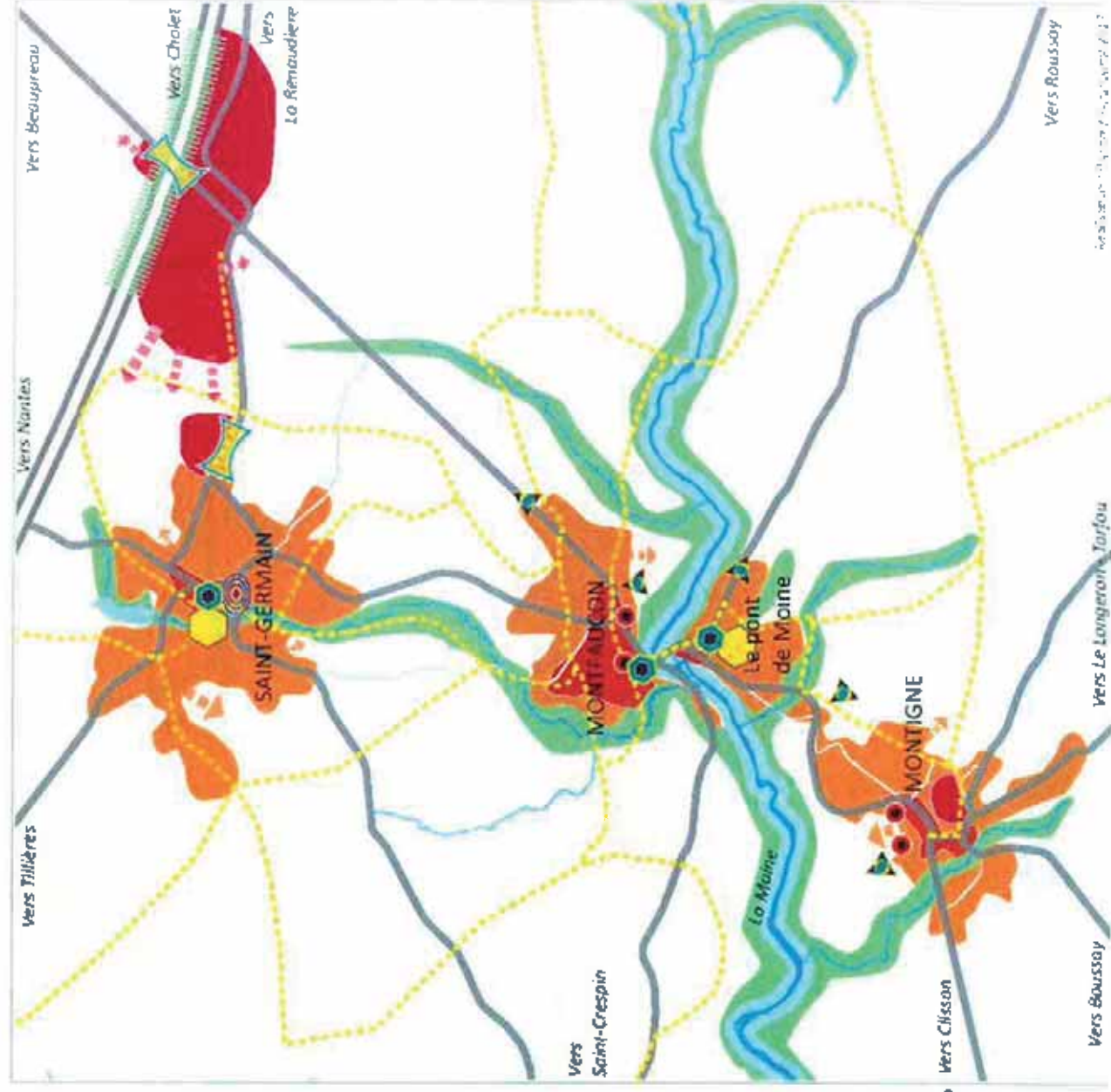
- Centralité principale
- Centralité commerciale
- Centralité éducative, culturelle et sportive (écoles, collège, piscine, médiathèque, cinéma...)
- Développement démographique avec une valorisation dans le tissu urbain et une politique foncière adaptée
- Affirmation du poids économique par une consolidation des secteurs de développement productif déjà aménagés
- Alternative de valorisation du potentiel à plus long terme sur l'axe Cholet-Ancenis
- Espace de respiration et de loisirs (poumon vert et Croix verte)
- Ressources patrimoniales existantes dans le tissu urbain
- Restauration du Musée des Métiers de la Chaussure (modification possible d'implémentation)
- Qualification de l'entrée de ville depuis l'axe Nantes-Cholet
- Le « S » : axe de projet pour la pénétration des flux depuis l'extérieur du tissu urbain vers le cœur de bourg de St-André
- Axe de liaisons douces pour faciliter les connexions aux centralités et à l'espace rural proche
- Visibilité qualitative du pôle depuis l'axe Nantes-Cholet

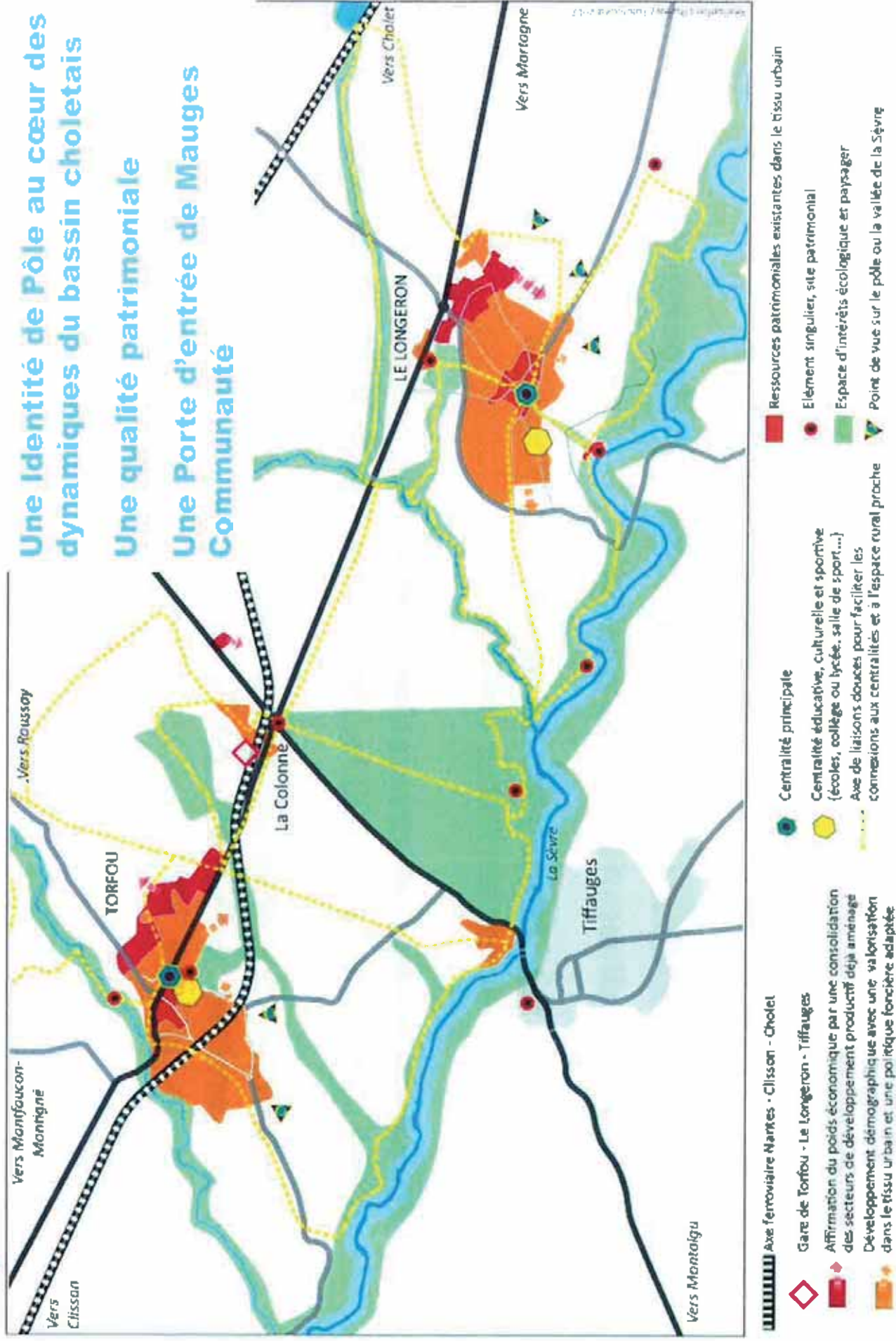


Un Pôle actif et de
projets

Un Pôle d'emploi et
de services

-  Qualification de l'entrée du pôle depuis l'axe Nantes-Cholet
-  Centralité principale
-  Centralité éducative, culturelle et sportive (écoles, collèges, médiathèque, salle de sport...)
-  Développement démographique avec une valorisation dans le tissu urbain et une politique forcée adaptée
-  Affirmation du poids économique par une consolidation des secteurs de développement productif déjà aménagés
-  Visibilité qualitative du pôle depuis l'axe Nantes-Cholet
-  Ressources patrimoniales existantes dans le tissu urbain
-  Projet de renouvellement urbain de la friche industrielle GEP
-  Élément singulier, site patrimonial
-  Axe de liaisons douces pour faciliter les connexions aux centralités et à l'espace rural proche
-  Espace d'intérêts écologique et paysager
-  Point de vue sur le pôle ou la vallée de la Maine





Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

accès à une offre de services et d'équipements de qualité

Améliorer l'accès de la population à des équipements

et services diversifiés et de qualité

- ✓ **Organiser les coopérations** entre les Pôles et les communes alentours, avec les territoires voisins
- ✓ **Elever le niveau et diversifier l'offre** pour répondre aux attentes d'une commune de 25 000 habitants et rendre le territoire attractif
- ✓ **Rechercher la cohésion d'ensemble des politiques et de l'accès aux services** à l'échelle de la commune nouvelle (santé, culture, enfance, scolaire, sport)

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

SÈVRE-MAINE

Communauté
rurale

accès à une offre de services et d'équipements de qualité

Le commerce, un enjeu et un levier majeur de la préservation et de la promotion des dynamiques des bourgs du territoire

- ✓ Une localisation préférentielle des commerces dans les cœurs de bourgs, en lien avec l'animation à mettre en œuvre (cas de St Macaire/St André, cas du Longeron)
- ✓ Enjeu fort des opérations d'aménagement des bourgs :
- ✓ Objectif de développement de capacités d'animation pour favoriser le renouvellement et la transmission des commerces : accompagnement du portage des projets (cf. Partenariat avec la CCI)
- ✓ Favoriser le développement des circuits courts

SÈVREMOINE

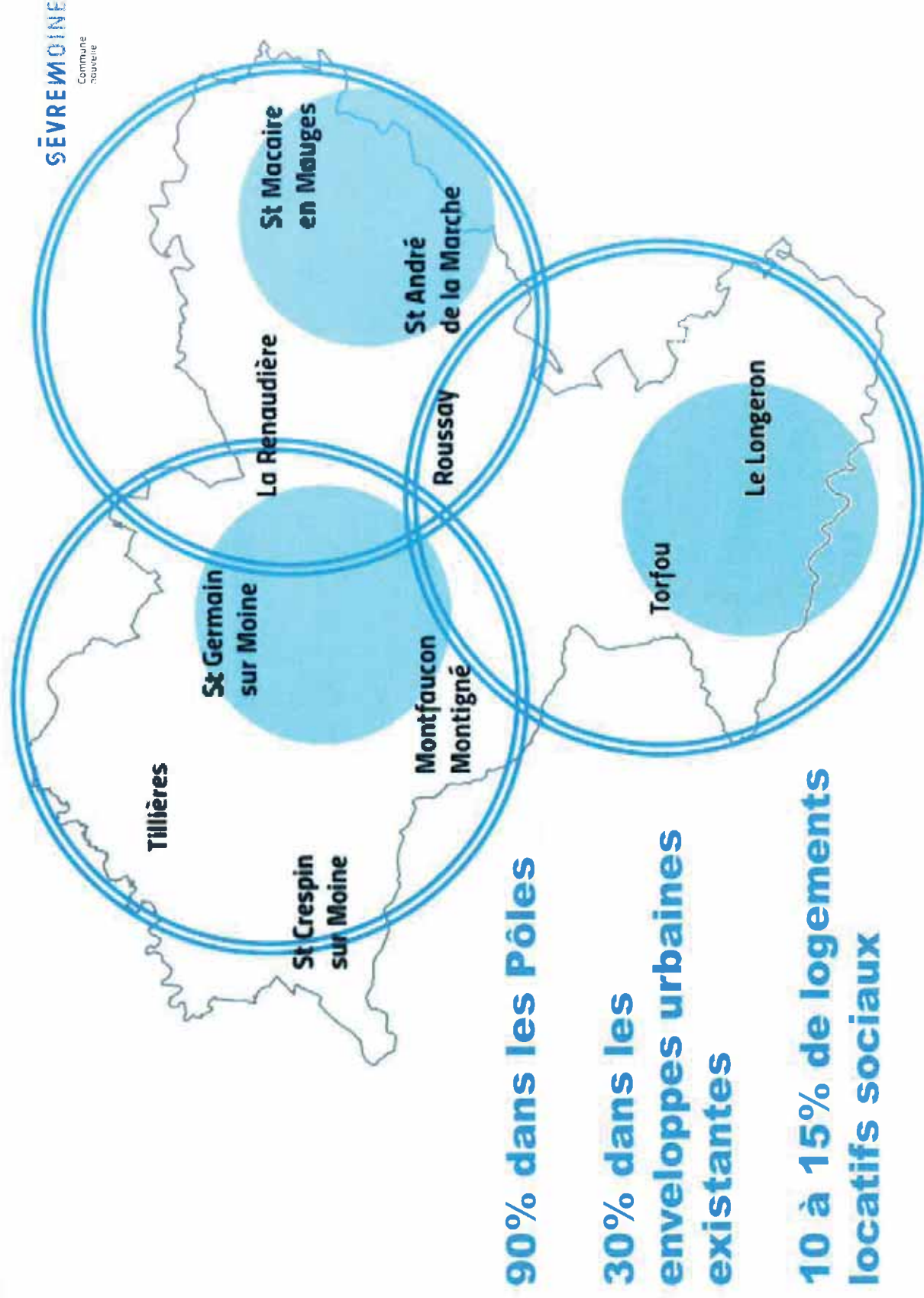
Commune
nouvelle

Axe 2

**Démographie, flux résidentiels et habitat :
un projet cohérent avec le positionnement et
les ambitions du territoire**

Objectif : 219 logements/an

Axe 2 - Démographie et flux résidentiels



Limiter la consommation foncière

Objectif de croissance de la population de **+1.4% par an (depuis 2009)** à **+1.5% par an**



Communes Pôles
Communes de proximité

Objectif d'augmentation de la population d'ici 2028

+400 habitants/an ⇨ 31 100 habitants

Axe 2 – Démographie et flux résidentiels



Communes Pôles
Communes de proximité

Axe 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat : Commune nouvelle SÈVRE-MAINE

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire

➤ **Enjeux autour de l'habitat et du développement résidentiel et de la qualité de l'aménagement urbain**

Maîtriser la consommation d'espace et d'énergie et améliorer la qualité des opérations d'habitat

- ✓ Donner la priorité à la densification
- ✓ Limiter la consommation d'espace en extension

Construire autrement

- ✓ Programmes de petits collectifs ou d'habitat groupé
- ✓ Prendre en compte les besoins liés au vieillissement, aux jeunes...

Organiser les flux et soigner les espaces collectifs pour assurer la qualité de vie des habitants

Axe 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat : SÈVRE-NOUVEAU-MOINE

Communauté
nouvelle

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire

Enjeux autour de l'habitat et du développement résidentiel et de la qualité de l'aménagement urbain

Réaménager les centres bourgs

- ✓ Travail engagé à St-Macaire et à Tillières
- ✓ Etudes en cours au Longeron ou très prochainement à St-André

Soigner les lisières urbaines et les entrées de bourgs

Développer une politique foncière

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Axe 3

**Un développement économique qui
s'appuie sur un tissu d'entreprises
dynamique et diversifié**

Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie

SÈVRE-MAINE

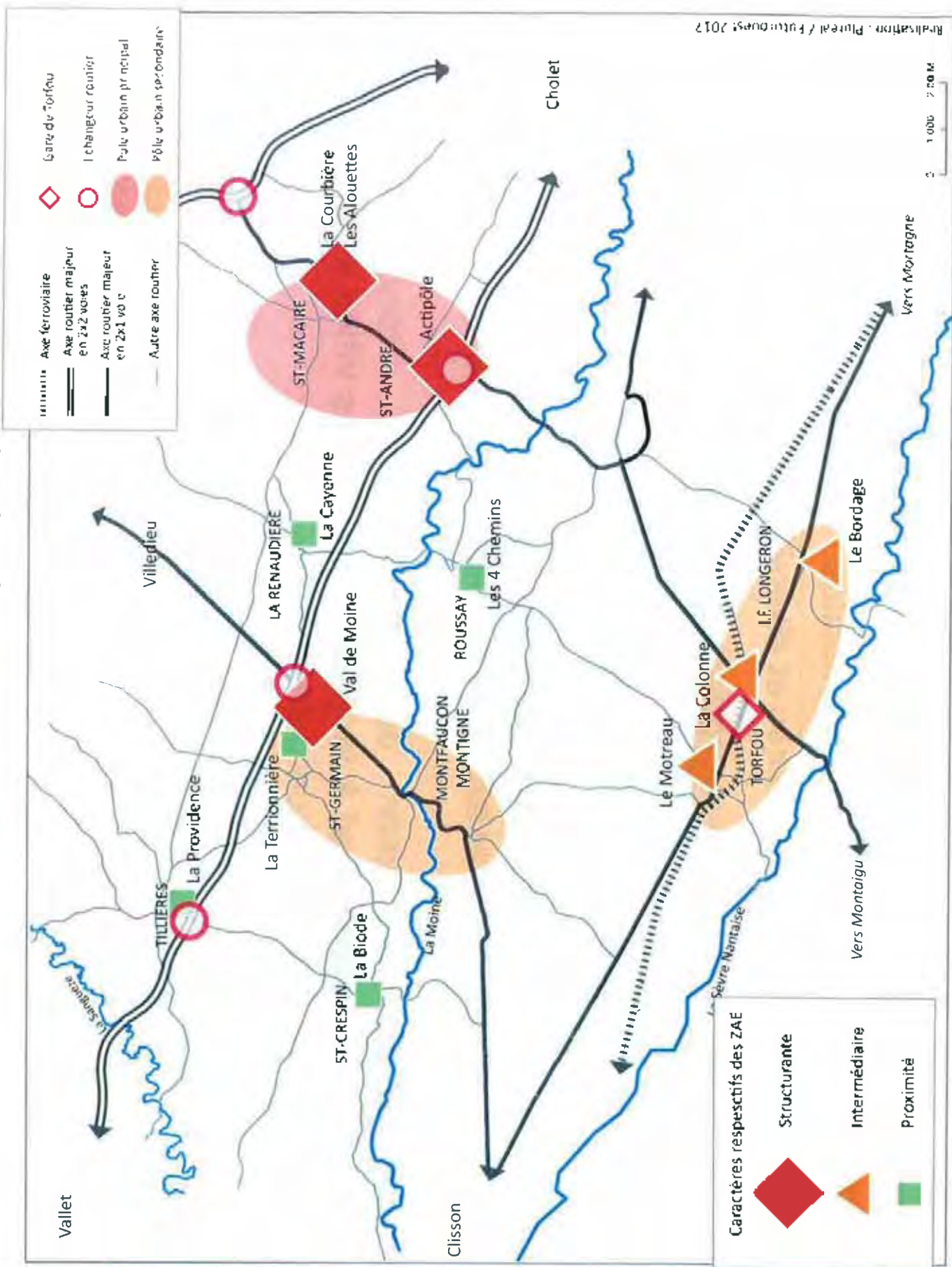
Communauté
nouvelle

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'économie productive

- ✓ Capitaliser et organiser les flux économiques liés à l'axe de la RN 249
- ✓ Développer une offre diversifiée correspondant aux spécificités du bassin économique choletais et de son tissu d'entreprises
- ✓ Valoriser la contribution des infrastructures économiques aux dynamiques urbaines et à la qualité visible des villes et bourgs du territoire (ex : entrée de bourg de St-André)

Les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de Sèvremoine



Réalisation : Plural / FuturoQuest 2012

Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie

Commune
Nouvelle

SÈVRE-MAINE

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'agriculture

- ✓ **Préserver le potentiel économique** (valorisation du terroir, gestion des conflits d'usages et lutte contre l'étalement urbain...)
- ✓ **Permettre la diversification** (développement de circuits courts, bâtiments de transformation, hébergement touristique, projets de méthanisation...)

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Axe 4

**Une richesse patrimoniale, historique et
culturelle, socle d'un positionnement
touristique**

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine

La richesse touristique du territoire est apparue au fil et à mesure des réflexions depuis le diagnostic

- ✓ Patrimoine bâti des bourgs
- ✓ Patrimoine productif historique
- ✓ Patrimoine historique : médiéval (Mégalithes, Motte féodale, Marches de Bretagne, Guerres de Vendée...)
- ✓ Patrimoine naturel : Vallées de la Moine et de la Sèvre
- ✓ Réseau de sentiers à connecter
- ✓ Le triangle Torfou - Le Longeron - Tiffauges

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et culturelle, socle d'un positionnement touristique

SÈVREMOINE

Commune nouvelle

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine

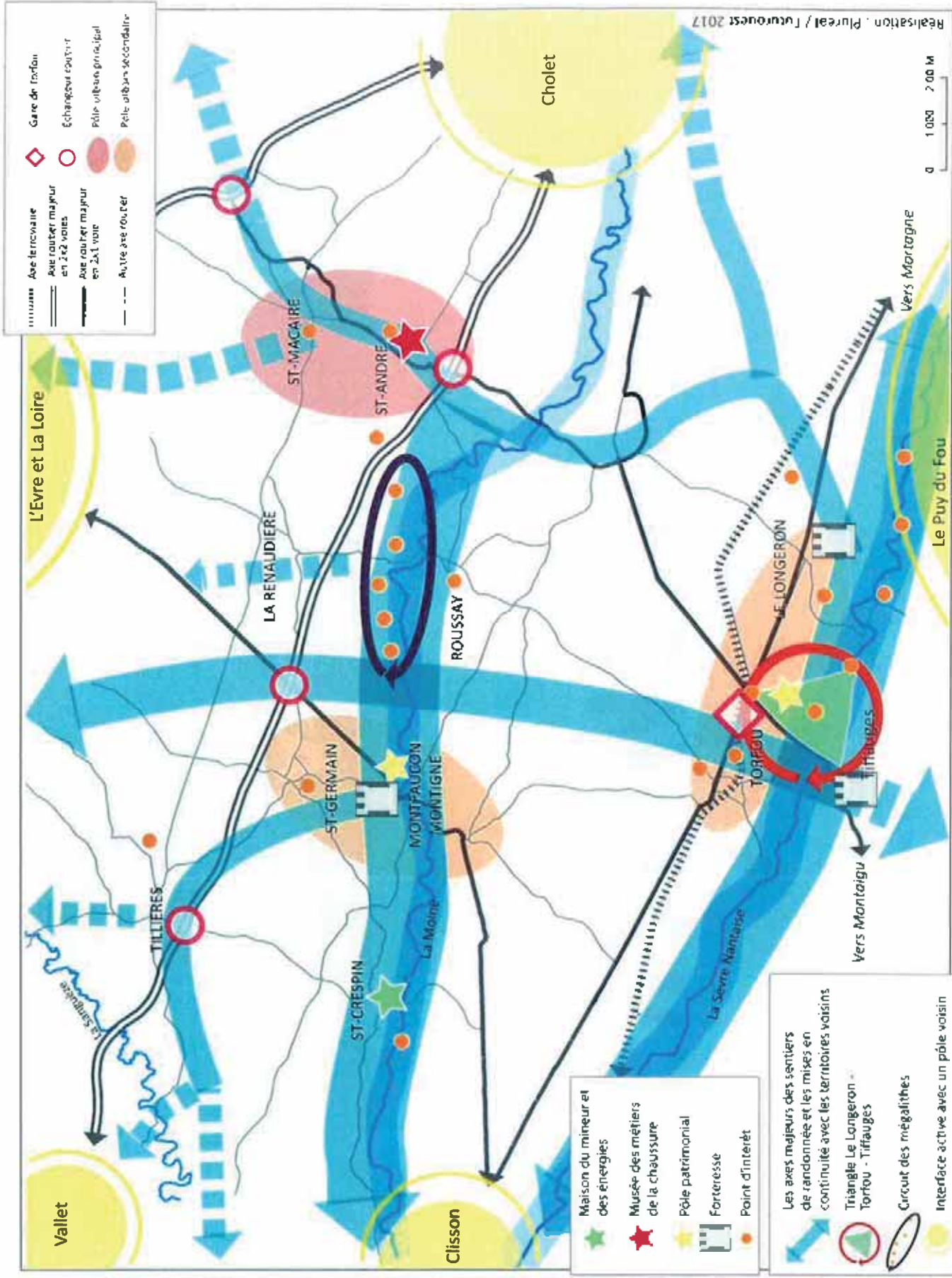
Objectifs d'ensemble

- ✓ Valoriser tous ces patrimoines
- ✓ Favoriser l'attractivité de Sèvremoine (Tourisme, Economie, Habitat...)

Comment promouvoir le patrimoine et le tourisme ?

- ✓ Par l'animation des bourgs et des points d'attrait (ex. : Vallée de la Sèvre)
- ✓ Par la mise en réseau de tout ce patrimoine
- ✓ Par la coopération avec les territoires voisins pour jouer sur les flux

Le positionnement touristique de Sèvremoine



SÈVREMACHINE

Commune
nouvelle

Axe 5

Un espace rural vivant

Axe 5 – Un espace rural vivant

SÈVREMOINE

Commune
cœur de

Les enjeux autour des milieux naturels et des paysages

Préserver les équilibres et mettre en valeur les richesses des milieux naturels et des paysages à travers :

- ✓ Le bocage
- ✓ La trame verte et bleue y compris dans les bourgs
- ✓ Les sentiers et cheminements
- ✓ Le soin apporté aux franges urbaines

Il s'agit d'un enjeu de territoire qui dépasse Sèvremoine et doit être travaillé avec les territoires voisins.

Axe 5 – Un espace rural vivant

SÈVRE-MAINE

Commune
nouvelle

➤ **La constructibilité en campagne, un enjeu central de
préservation et de pérennisation de l'activité agricole**

**Limitation du mitage et des impacts liés à la présence de
tiers en campagne**

**Principe général d'inconstructibilité pour les non-
exploitants, posé par la loi et relayé par le SCOT, sauf dans
des cas limitatifs**

Axe 5 – Un espace rural vivant

SÈVRE-MAINE

Communauté
rurale

Les risques et nuisances

Prise en compte des risques naturels

- ✓ Risque d'inondation (Maine et Sèvre) et d'effondrement de cavités souterraines

Impacts (potentiels ou avérés) liés aux activités humaines

- ✓ Risque radon
- ✓ Etablissements sources de nuisances ou de dangers
- ✓ Anciennes décharges, sites et sols pollués, friches industrielles
- ✓ Déchets
- ✓ Risques de pollution des eaux (adaptation des STEP, élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement Eaux usées et Eaux pluviales)

Prise en compte de la RN249 et du réseau routier départemental

- ✓ Nuisances sonores, risque TMD

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

**Merci de votre attention...
PLACE AUX QUESTIONS !**



SÈVREMOINE commune nouvelle

BILAN DE LA CONCERTATION

Annexes 8

Présentation publique de la traduction
réglementaire du PADD (janvier 2018).



SÈVREMOINE

Communauté
nouvelle

PLU'S Réunion publique n°2

Janvier/Février 2018

Déroulement

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Le cadre réglementaire

Le projet de Sèvremoine

- ✓ Synthèse du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

>>>>



- ✓ Traduction du PADD sous forme réglementaire (zonage, règlement, Orientations d'Aménagement et de Programmation)

>>>>



Temps d'échanges

SÈVREMACHINE

Commune
nouvelle

Le cadre réglementaire

Objectifs et portée du PLU'S

SÈVREMOINE
Commune
nouvelle

Un objectif de réglementation du droit du sol...

... Appuyé par une vision prospective...

... Inscrit dans une logique d'intérêt général

Les grandes étapes

SÈVREMOINE

Commune nouvelle

Identification des enjeux

Concertation

Définition de la stratégie à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Traduction de la stratégie sous forme réglementaire (OAP, zonage, règlement)



Les grandes étapes

Identification des enjeux

**Définition de la stratégie à travers
le Projet d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)**

**Traduction de la stratégie sous forme
réglementaire (OAP, zonage, règlement)**

Concertation

Arrêt du projet de PLU

Enquête publique

Consultation des PPA

Approbation du PLU

1^{er} semestre 2018

Fin 2018

Les dispositions

SÈVRE-MAINE

Commune
nouvelle

supra-communales

Le PLU doit notamment être compatible avec...

- ✓ Le cadre législatif : Grenelle de l'Environnement, loi ALUR...
- ✓ Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays des Mauges

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Le projet de Sèvremoine

Les 5 axes du PADD

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Organisation du territoire

Démographie, flux résidentiels et habitat

Développement économique

Patrimoine et Tourisme

Un espace rural vivant

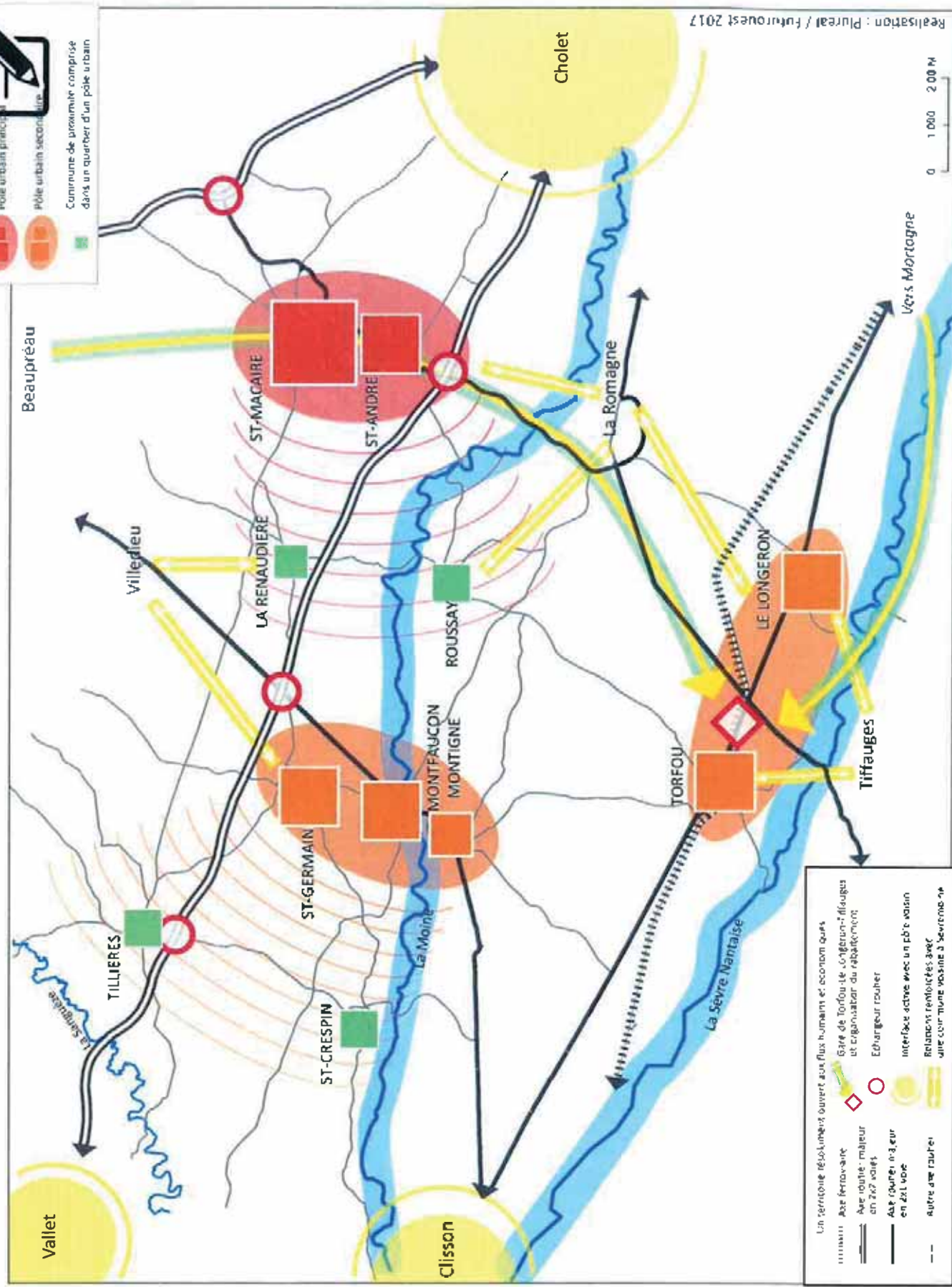
SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Axe 1

**S'organiser collectivement pour donner
accès à une offre de services et
d'équipements de qualité**

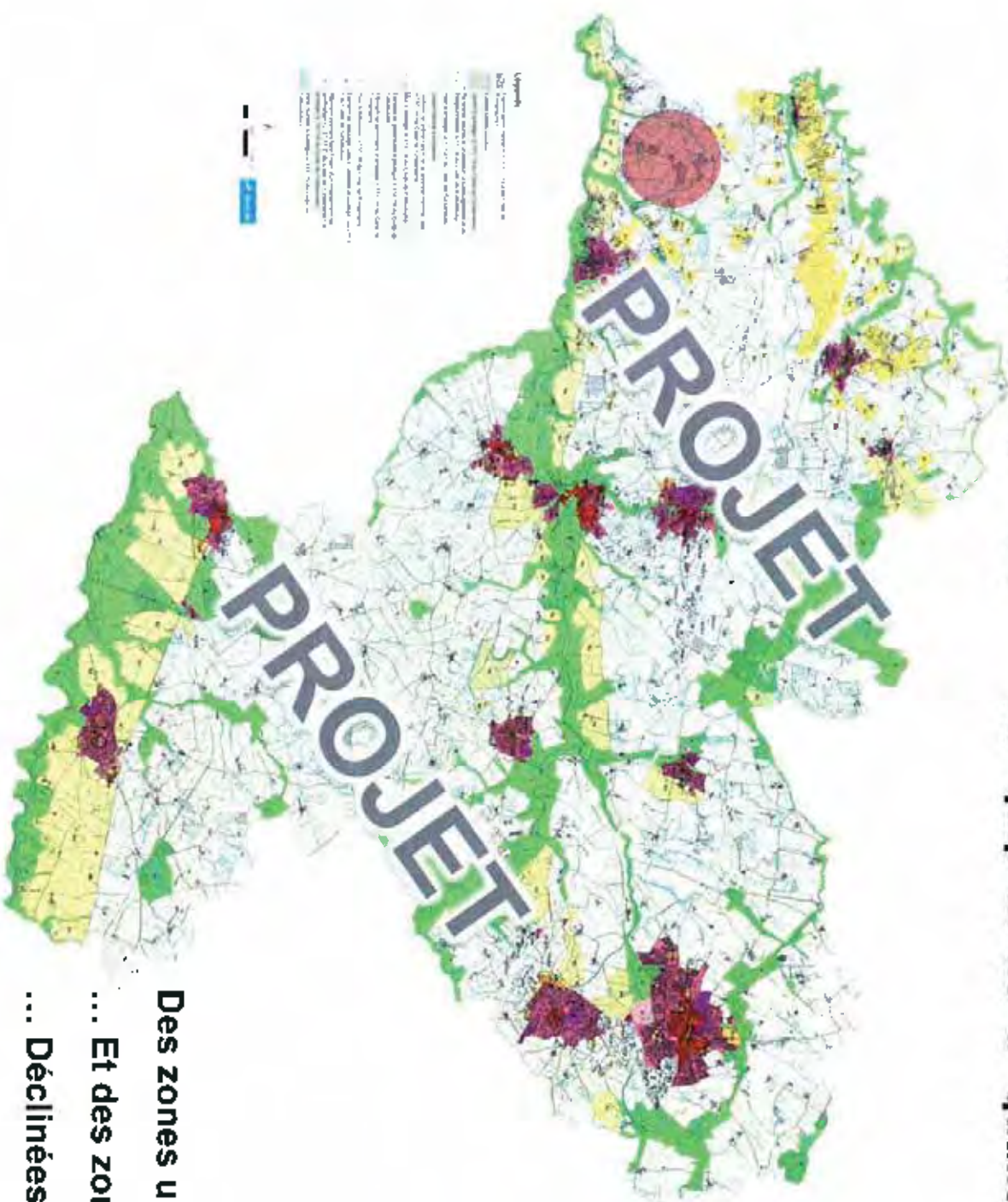
Le maillage territorial de Sèvremoine



12 > Réunion publique n°2 – Janvier 2018

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

accès à une offre de services et d'équipements de qualité



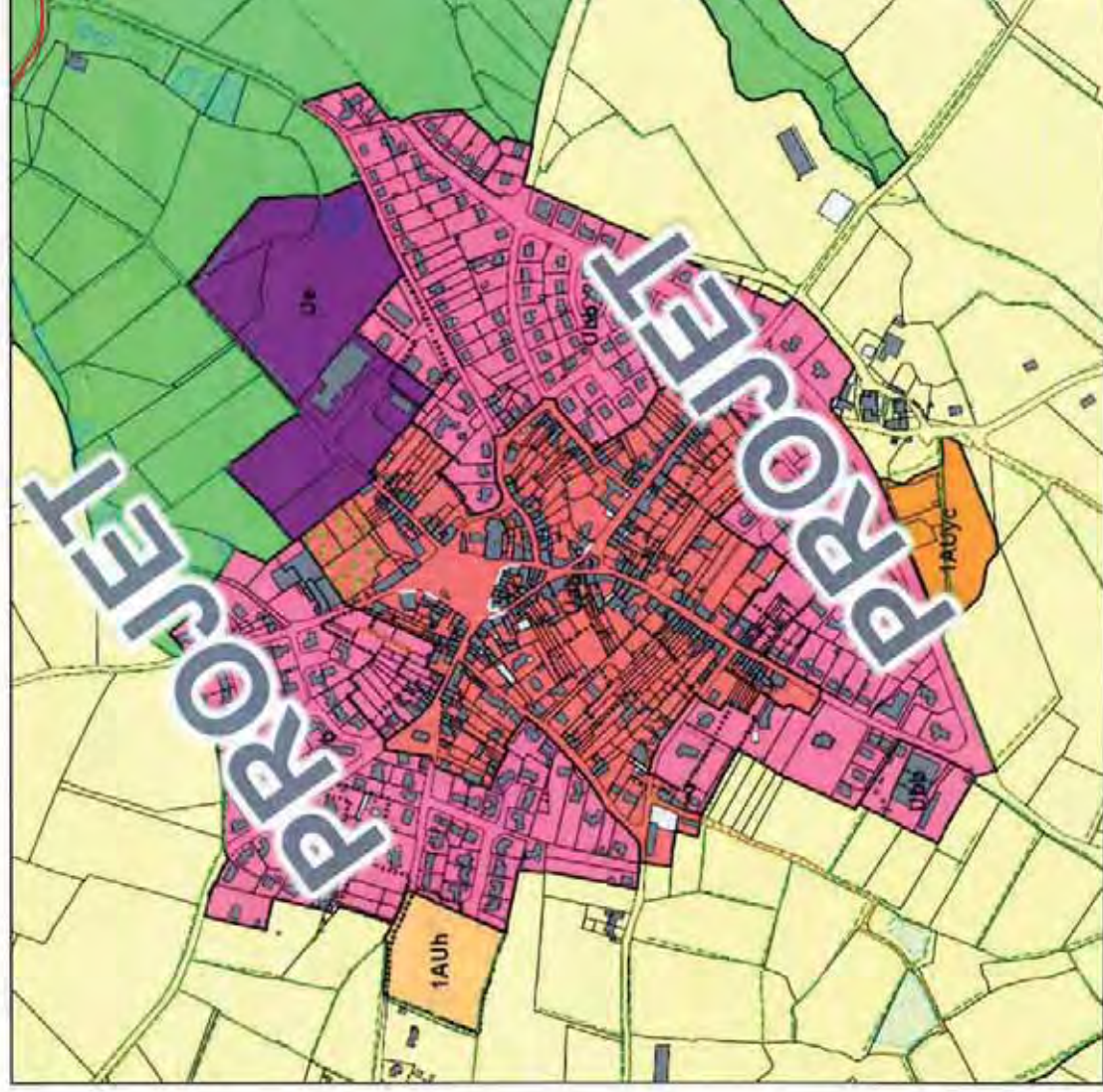
Des zones urbaines « U »...

... Et des zones à urbaniser « AU »...

... Déclinées en secteurs

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

accès à une offre de services et d'équipements de qualité



Des zones urbaines « U »...

... Et des zones à urbaniser « AU »...

... Déclinées en secteurs

Exemple : le bourg de Roussay

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

accès à une offre de services et d'équipements de qualité

**Améliorer l'accès de la population à des équipements
et services diversifiés et de qualité**

- ✓ **Organiser les coopérations** entre les Pôles et les communes alentours, avec les territoires voisins
- ✓ **Elever le niveau et diversifier l'offre** pour répondre aux attentes d'une commune de 25 000 habitants et rendre le territoire attractif
- ✓ **Rechercher la cohésion d'ensemble des politiques et de l'accès aux services** à l'échelle de la commune nouvelle (santé, culture, enfance, scolaire, sport)

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner



accès à une offre de services et d'équipements de qualité

Le commerce, un enjeu et un levier majeur de la préservation et de la promotion des dynamiques des bourgs du territoire

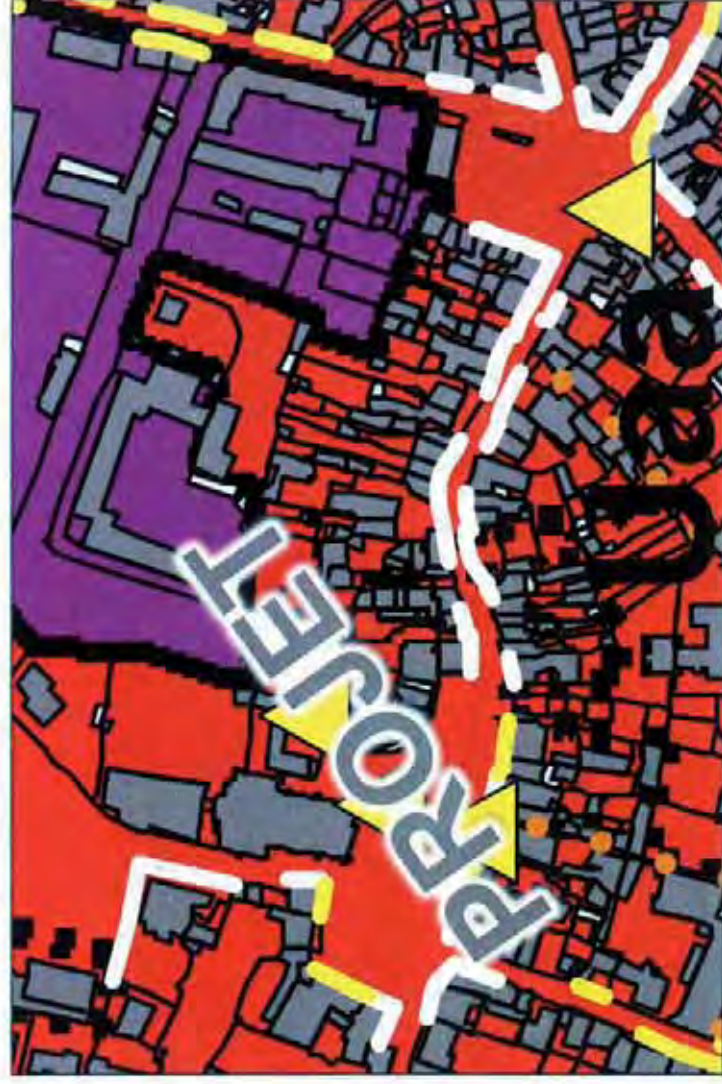
- ✓ Une localisation préférentielle des commerces dans les cœurs de bourgs, en lien avec l'animation à mettre en œuvre (cas de St Macaire/St André, cas du Longeron)
- ✓ Enjeu fort des opérations d'aménagement des bourgs
- ✓ Objectif de développement de capacités d'animation pour favoriser le renouvellement et la transmission des commerces : accompagnement du portage des projets (cf. Partenariat avec la CCI)
- ✓ Favoriser le développement des circuits courts

Axe 1 - S'organiser collectivement pour donner

accès à une offre de services et d'équipements de qualité

Le commerce, un enjeu et un levier majeur de la préservation
et de la promotion des dynamiques des bourgs du territoire

- ✓ Règles favorables au commerce dans les centres (stationnement...)
- ✓ Préservation des linéaires commerciaux au niveau des centralités



Exemple : centre-bourg de
Saint-Macaire-en-Mauges

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

Axe 2

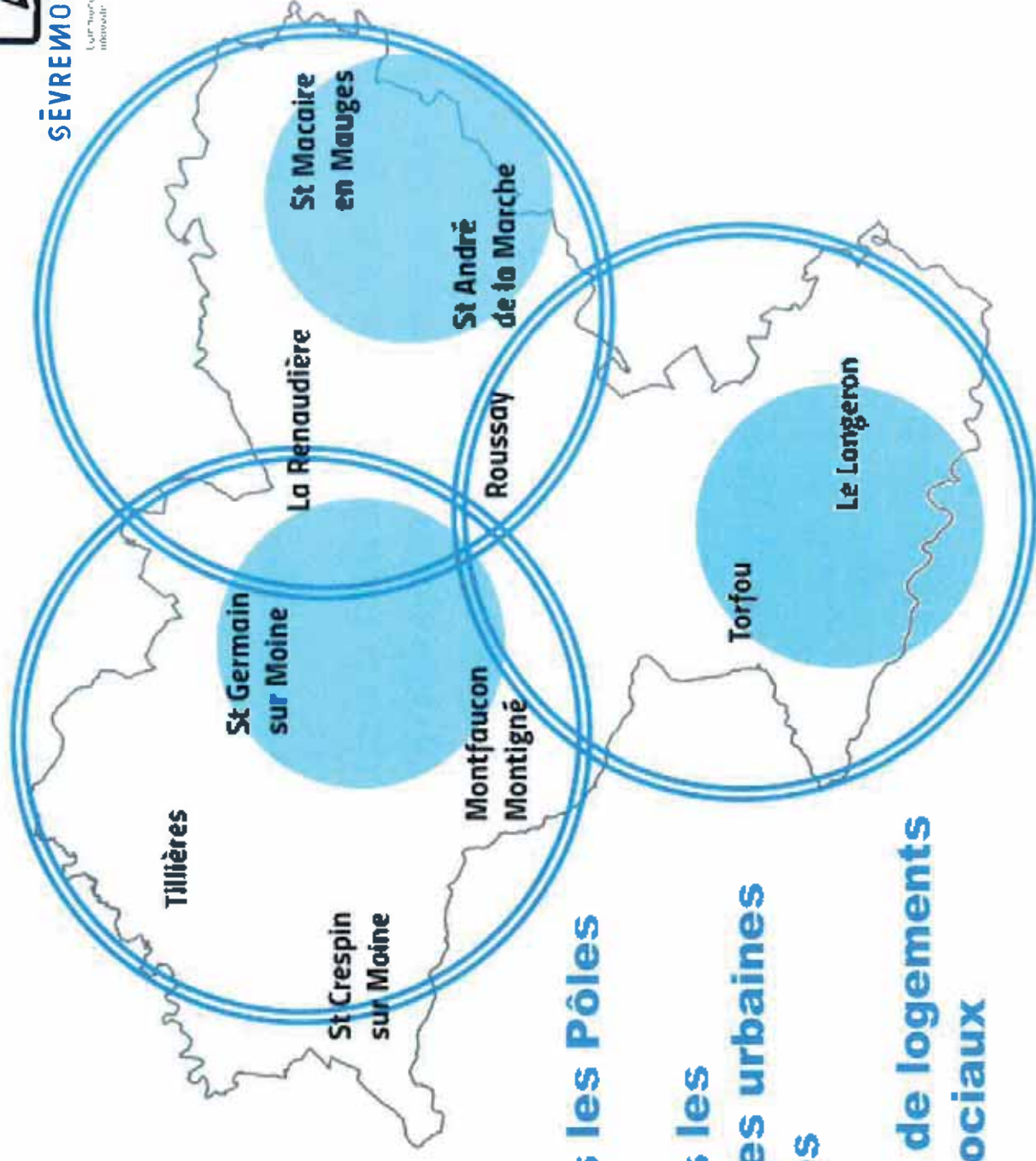
**Démographie, flux résidentiels et habitat :
un projet cohérent avec le positionnement et
les ambitions du territoire**

Objectif : 219 logements/an



SÈVREMOINE

Le territoire
nouveau



90% dans les Pôles

30% dans les
enveloppes urbaines
existantes

10 à 15% de logements
locatifs sociaux

Limitier la consommation foncière



Axe 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat :

SÈVREMOINE
la-Neuve
Commune

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire

Enjeux autour de l'habitat et du développement résidentiel et de la qualité de l'aménagement urbain

Maîtriser la consommation d'espace et d'énergie et améliorer la qualité des opérations d'habitat

- ✓ Donner la priorité à la densification
- ✓ Limiter la consommation d'espace en extension

Construire autrement

- ✓ Programmes de petits collectifs ou d'habitat groupé
- ✓ Prendre en compte les besoins liés au vieillissement, aux jeunes...

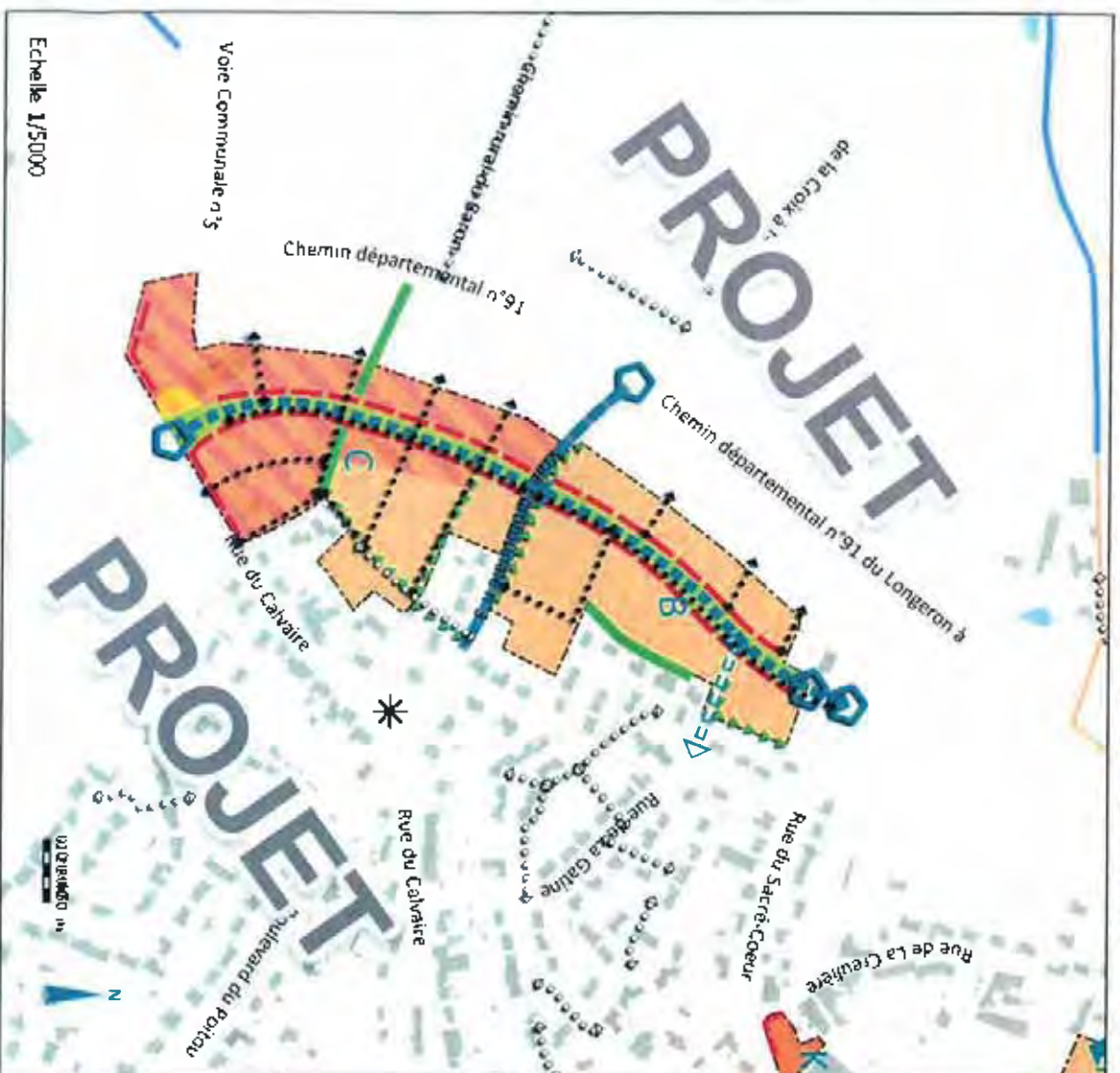
Organiser les flux et soigner les espaces collectifs pour assurer la qualité de vie des habitants

Axe 2

SÈVREMOINE
Commune



un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire



- Légende**
- Garantir la qualité d'insertion architecturale, urbaine et paysagère
 - Connexion urbaine
 - Liaison douce existante
 - Liaison douce à créer
 - Voie à réqualifier
 - Corridor à réqualifier
 - Principe de desserte
 - Principe de desserte secondaire
 - Valorisation architecturale et paysagère
 - Élément patrimonial
 - Façade urbaine
 - Assurer la qualité de l'habitat et la prévention des risques
 - Favoriser la mixité fonctionnelle et sociale
 - Espace public
 - Secteur avec mixité de programmes
 - Secteur alloué à destination collective
 - Secteur alloué à destination individuelle
 - Fond de plan
 - Périmètre de l'opération

Exemple : opération en extension, amorce de l'entrée de ville, Saint-André-de-la-Marche



Axe 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat : **SÈVRE MOINE** (Commune nouvelle)

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire



Garantir la qualité d'insertion architecturale, urbaine et paysagère

Connexion urbaine

Liason douce existante

Liason douce à créer

Principe de desserte

Valorisation architecturale et paysagère

Facade urbaine

Cône de vue à préserver

Séquençage des façades

Assurer la qualité environnementale et la prévention des risques

Cours d'eau

Différence de niveau

Espace végétalisé à préserver - créer

Espace lisse à préserver - conforter

Favoriser la mixité fonctionnelle et sociale

Secteur d'habitat diversifié à dominante individuel

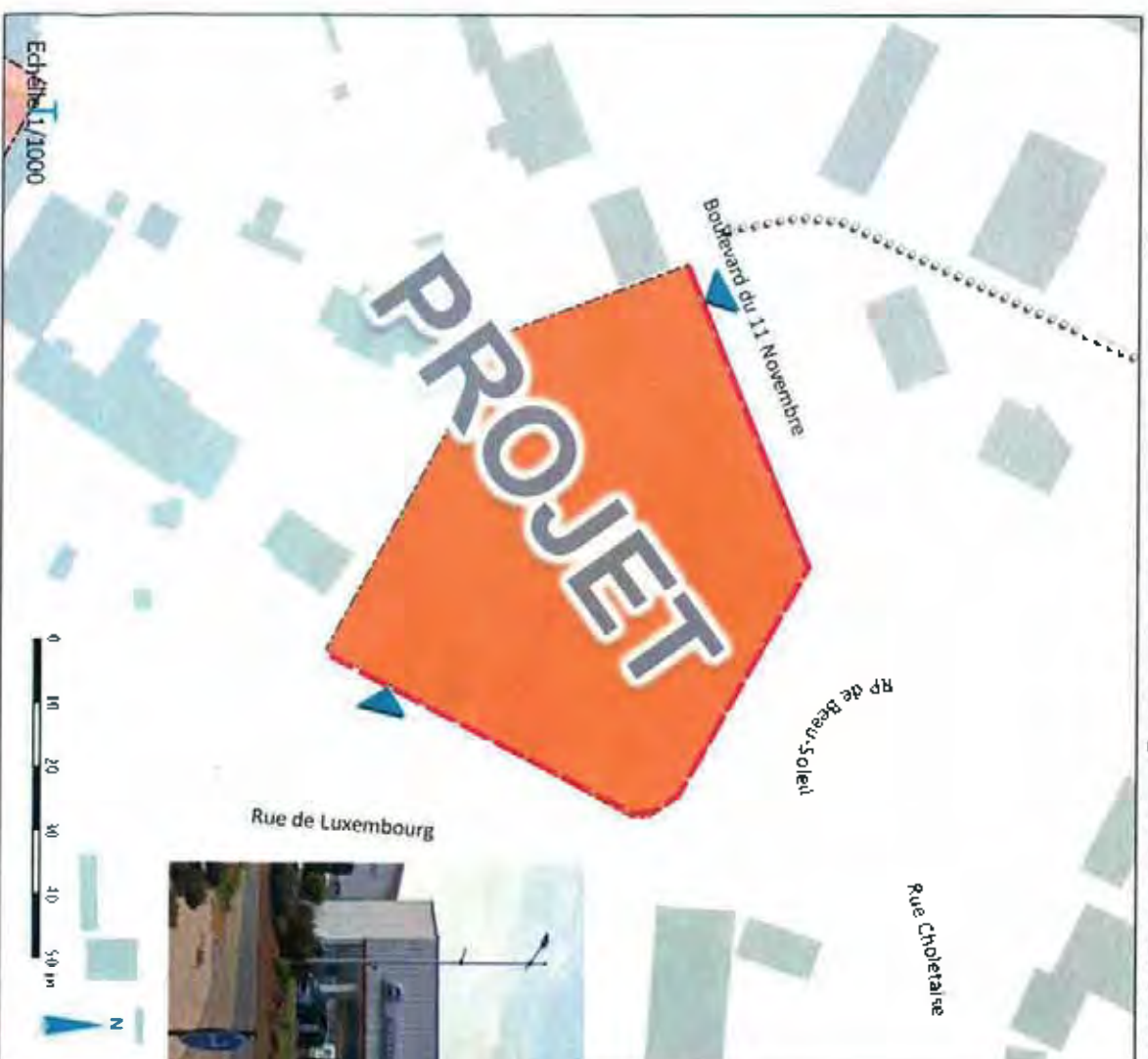
Fond de Plan

Perimètre de programmation

Exemple : opération en densification, Tillières

Axe 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat :

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire



- Légende**
- Garantir la qualité d'insertion architecturale, urbaine et paysagère
 - Connexion urbaine
 - Principe d'axe à traiter
 - Valorisation architecturale pays
 - Favoriser l'usage urbain et social
 - Secteur d'habitat diversifié à dominante collective
 - Secteur d'habitat diversifié à dominante individuelle
 - Fond de Plan
 - Pour le plan d'urbanisme



Exemple : opération de renouvellement urbain, Saint-Macaire-en-Mauges



AXE 2 - Démographie, flux résidentiels et habitat :

un projet cohérent avec le positionnement et les ambitions du territoire

Enjeux autour de l'habitat et du développement résidentiel et de la qualité de l'aménagement urbain

Réaménager les centres bourgs

- ✓ Travail engagé à St-Macaire et à Tillières
- ✓ Etudes en cours au Longeron ou à St-André

Soigner les lisières urbaines et les entrées de bourgs

Développer une politique foncière

SÈVREMOINE

Communauté
d'agglomération

Axe 3

**Un développement économique qui
s'appuie sur un tissu d'entreprises
dynamique et diversifié**

Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie

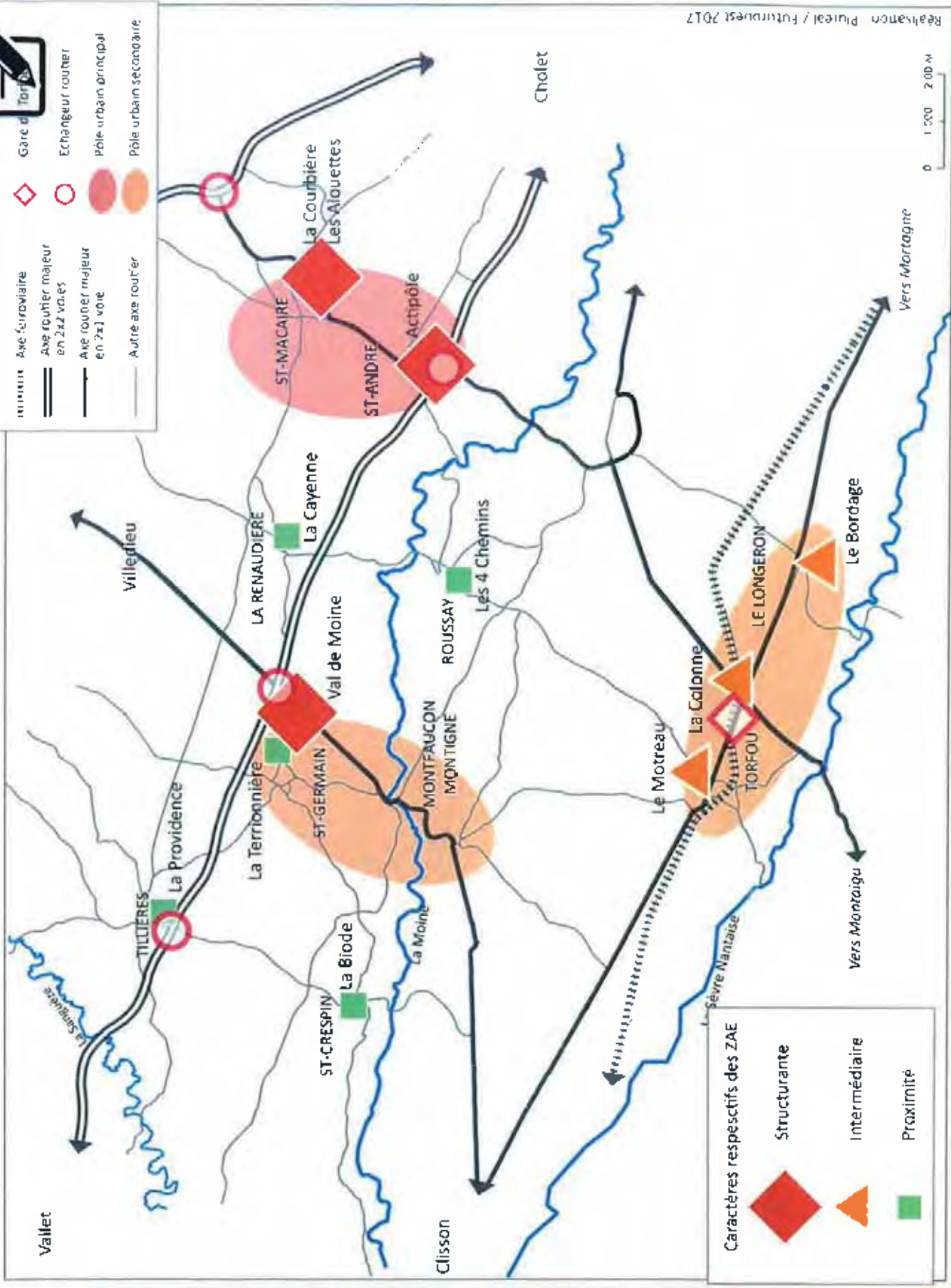


sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'économie productive

- ✓ Capitaliser et organiser les **flux économiques** liés à l'axe de la RN 249
- ✓ Développer une **offre diversifiée** correspondant aux spécificités du bassin économique choletais et de son tissu d'entreprises
- ✓ Valoriser la contribution des infrastructures économiques aux **dynamiques urbaines et à la qualité visible des villes et bourgs du territoire** (ex : entrée de bourg de St-André)

Les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de Sévremoine



Révision Plural / Futurpact 2017

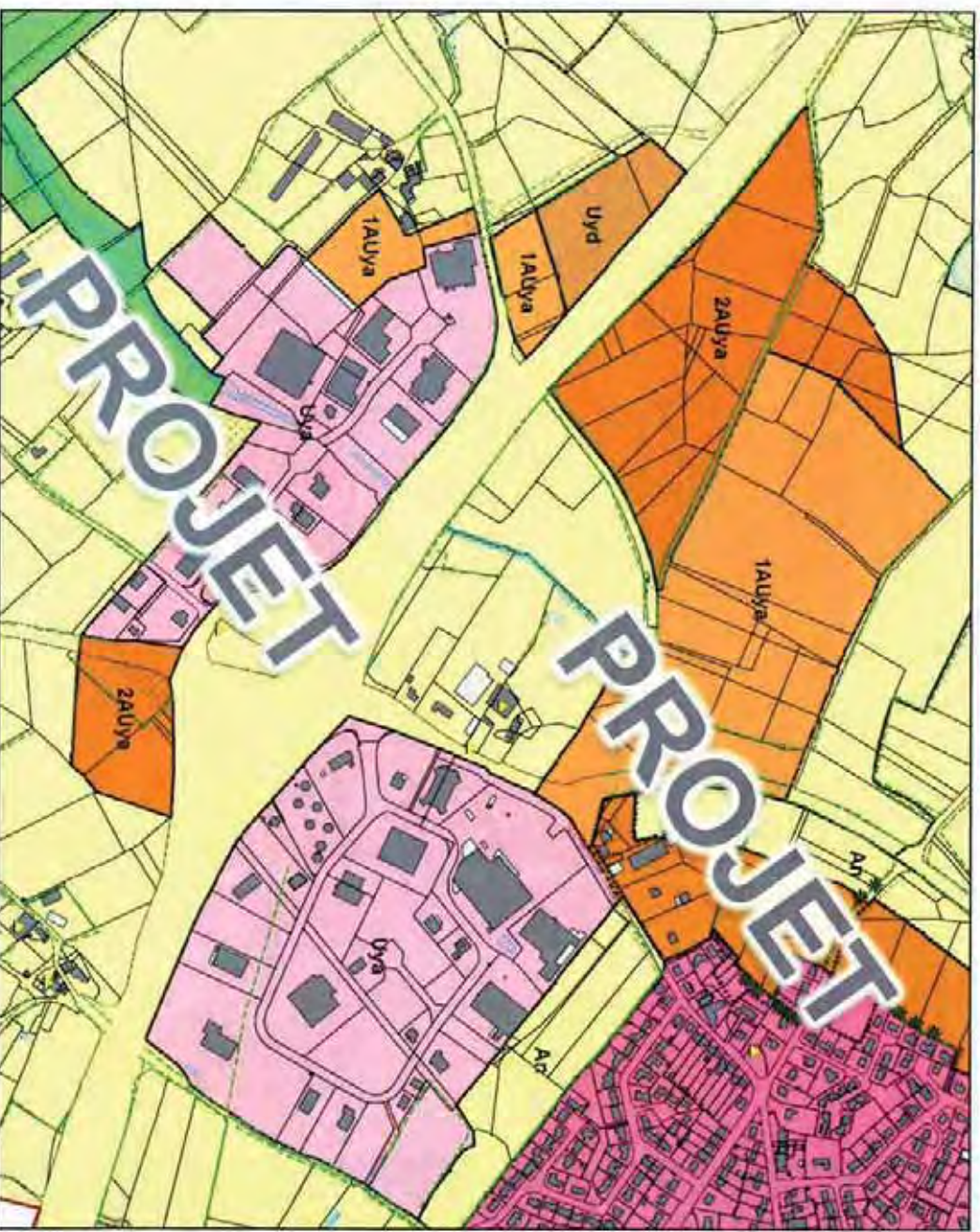
Axe 3 – Un développement économique qui s'appuie



Commune
nouvelle

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

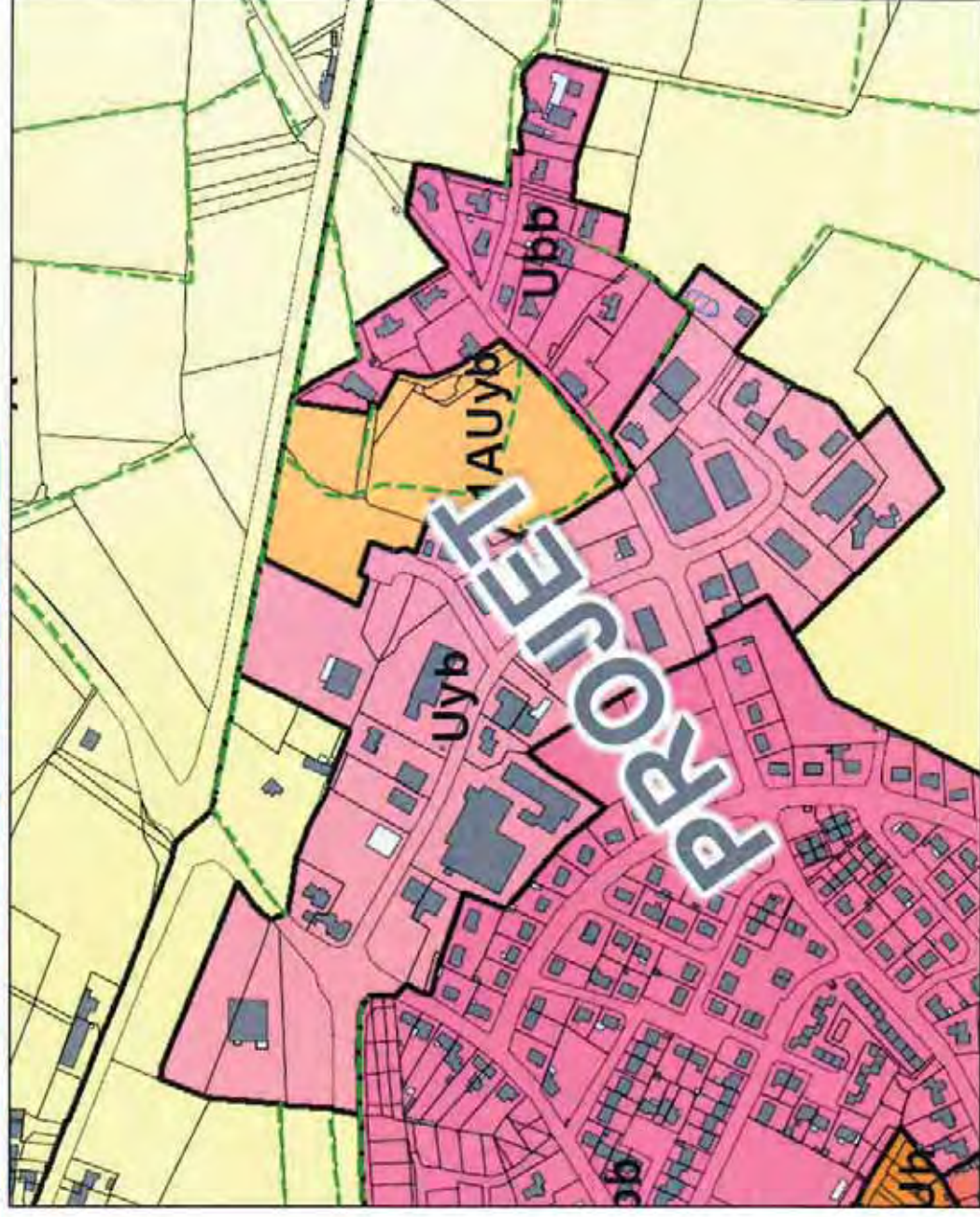
Les enjeux autour de l'économie productive



Zone d'Activités Economiques
structurante : l'exemple
d'Actipôle, Saint-André

Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'économie productive



Zone d'Activités Économiques
intermédiaire : l'exemple du
Bordage, Le Longeron

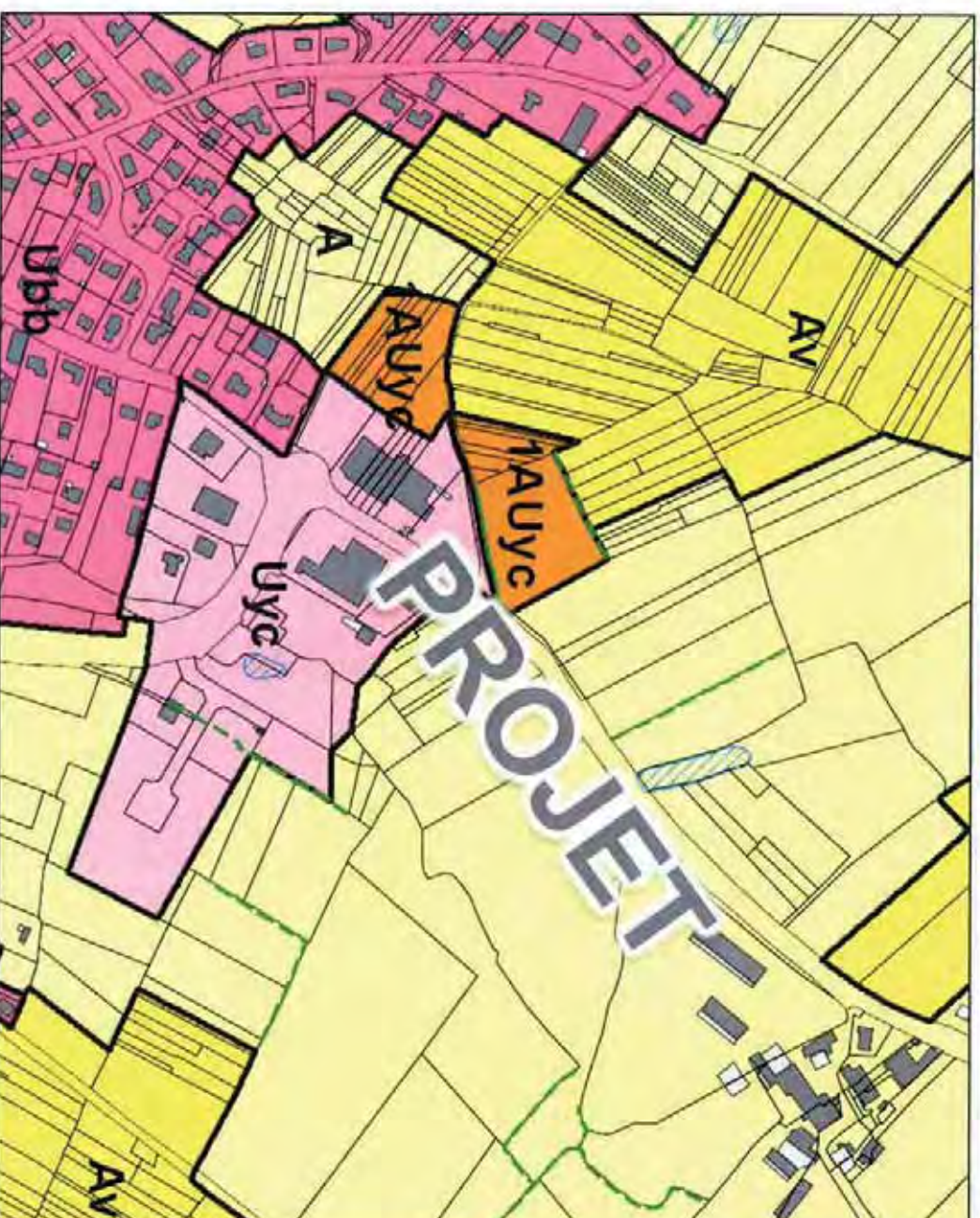
Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie



Commune
nouvelle

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'économie productive



Zone d'Activités Economiques
de proximité : l'exemple de la
Biode, Saint-Crespin-sur-Moine



Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie

SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

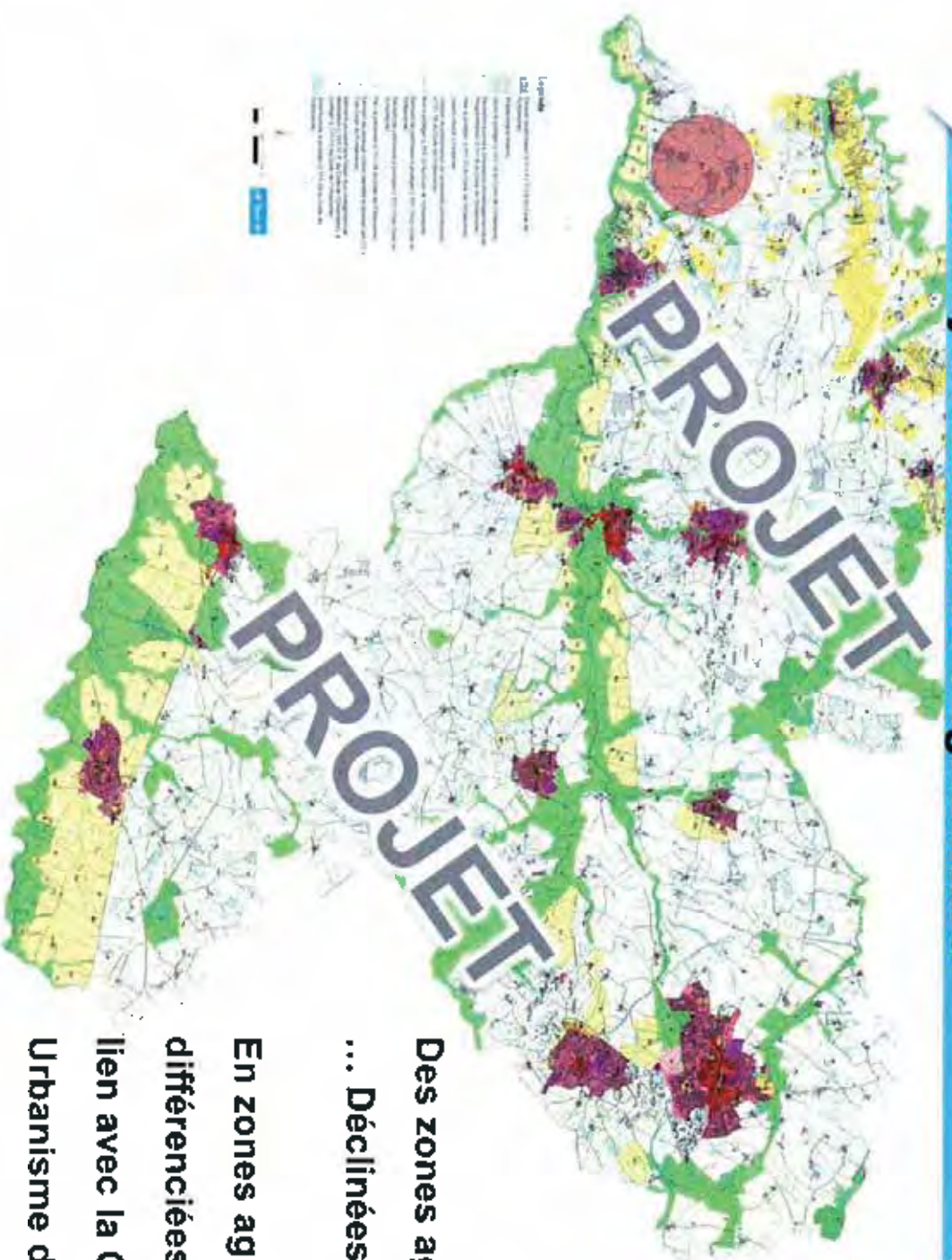
Les enjeux autour de l'agriculture

- ✓ **Préserver le potentiel économique** (valorisation du terroir, gestion des conflits d'usages et lutte contre l'étalement urbain...)
- ✓ **Permettre la diversification** (développement de circuits courts, bâtiments de transformation, hébergement touristique, projets de méthanisation...)

Axe 3 - Un développement économique qui s'appuie

sur un tissu d'entreprises dynamique et diversifié

Les enjeux autour de l'agriculture



Des zones agricoles « A »...

... Déclinées en secteurs

**En zones agricoles : des règles
différenciées selon les enjeux, en
lien avec la Charte Agriculture &
Urbanisme du Maine-et-Loire**

SÈVREMOINE

Communauté
nouvelle

Axe 4

**Une richesse patrimoniale, historique et
culturelle, socle d'un positionnement
touristique**

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et

culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine

La richesse touristique du territoire est apparue au fur et à mesure des réflexions depuis le diagnostic

- ✓ Patrimoine bâti des bourgs
- ✓ Patrimoine productif historique
- ✓ Patrimoine historique : médiéval (Mégalithes, Motte féodale, Marches de Bretagne, Guerres de Vendée...)
- ✓ Patrimoine naturel : Vallées de la Moine et de la Sèvre
- ✓ Réseau de sentiers à connecter
- ✓ Le triangle Torfou - Le Longeron - Tiffauges



Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et

culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine

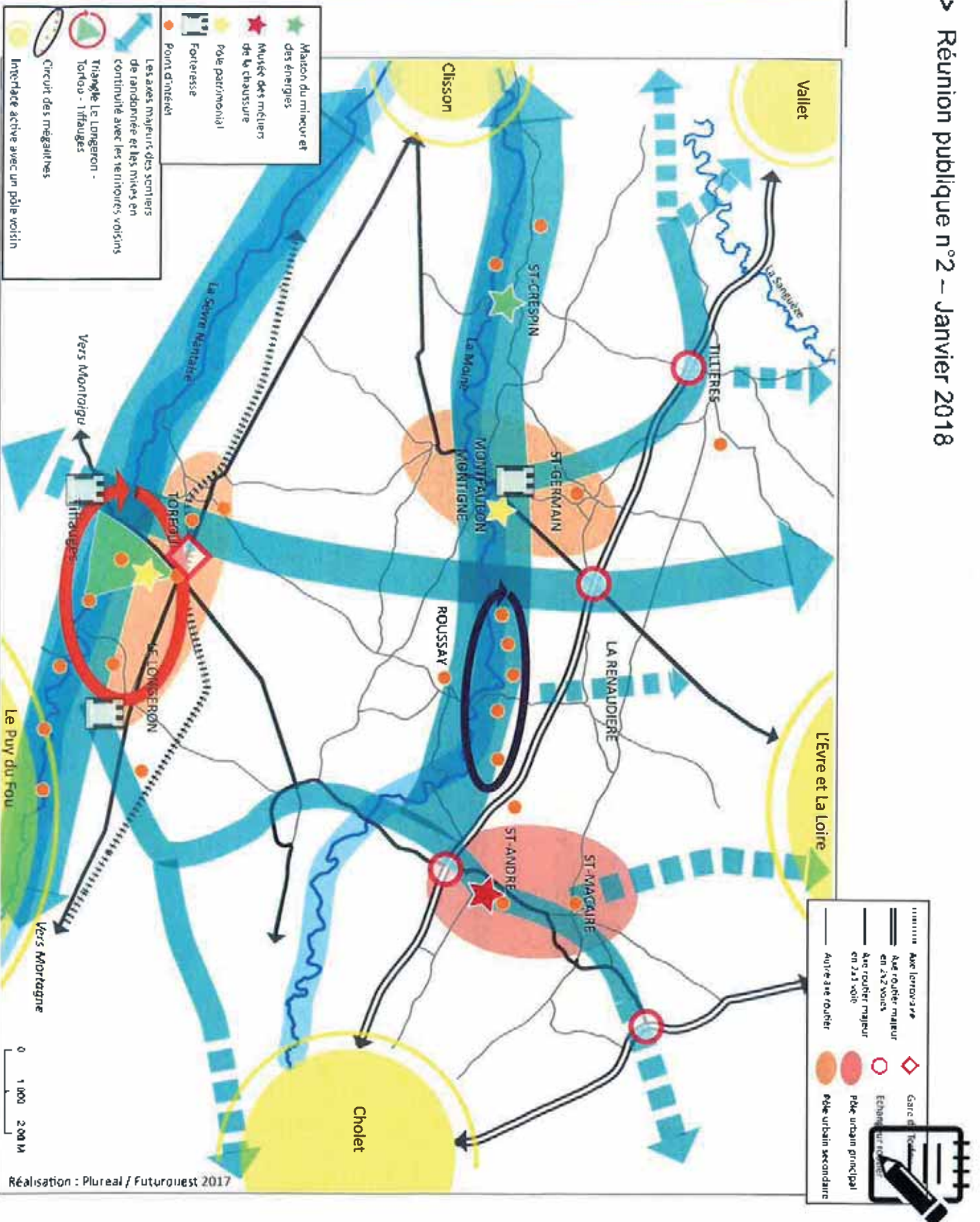
Objectifs d'ensemble

- ✓ Valoriser tous ces patrimoines
- ✓ Favoriser l'attractivité de Sèvremoine (Tourisme, Economie, Habitat...)

Comment promouvoir le patrimoine et le tourisme ?

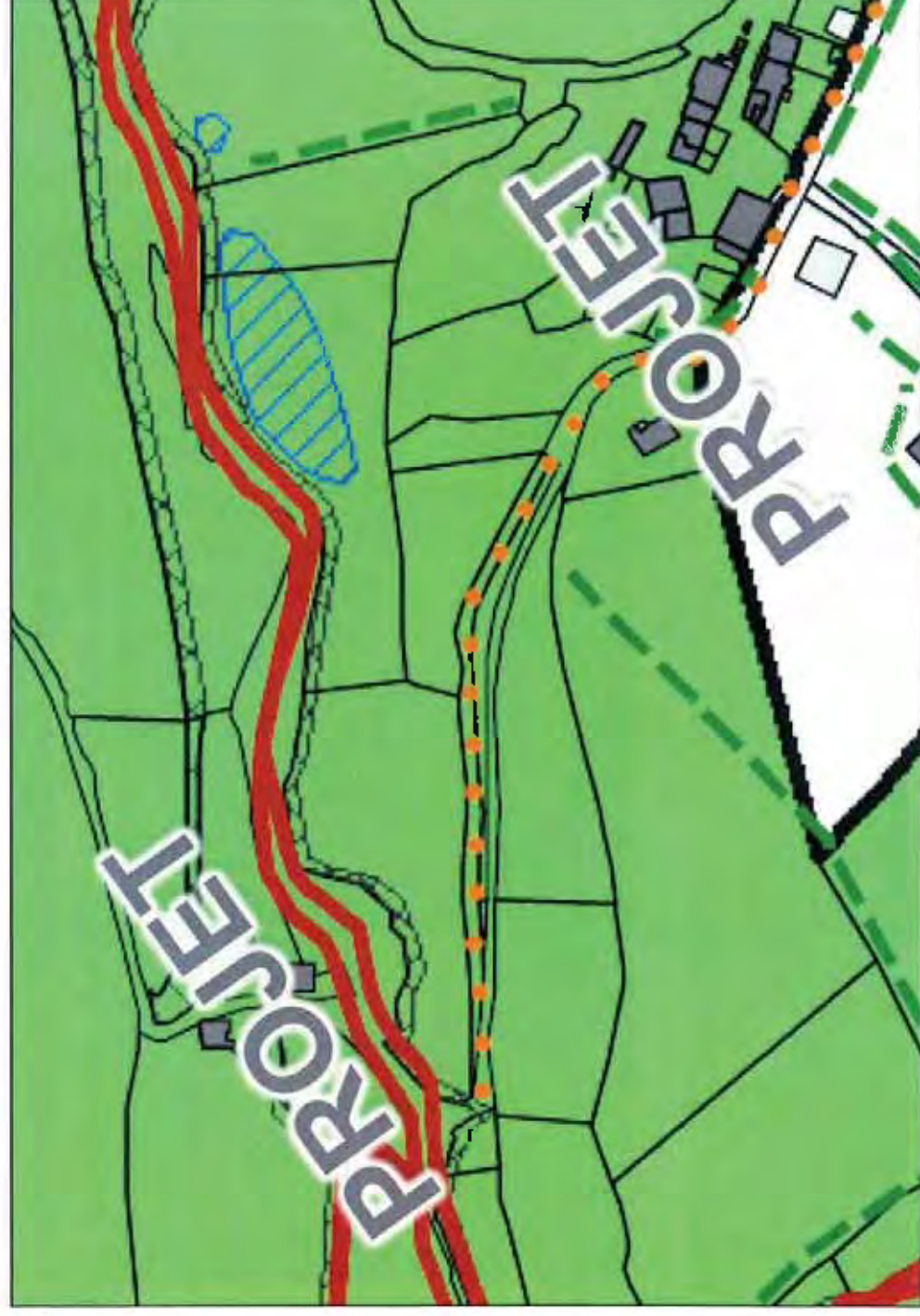
- ✓ Par l'animation des bourgs et des points d'attrait (ex. : Vallée de la Sèvre)
- ✓ Par la mise en réseau de tout ce patrimoine
- ✓ Par la coopération avec les territoires voisins pour jouer sur les flux

Axe 4 – Patrimoine et Tourisme



Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine



Poursuivre le maillage du territoire par les sentiers de randonnée (préservation des linéaires, Emplacements réservés)

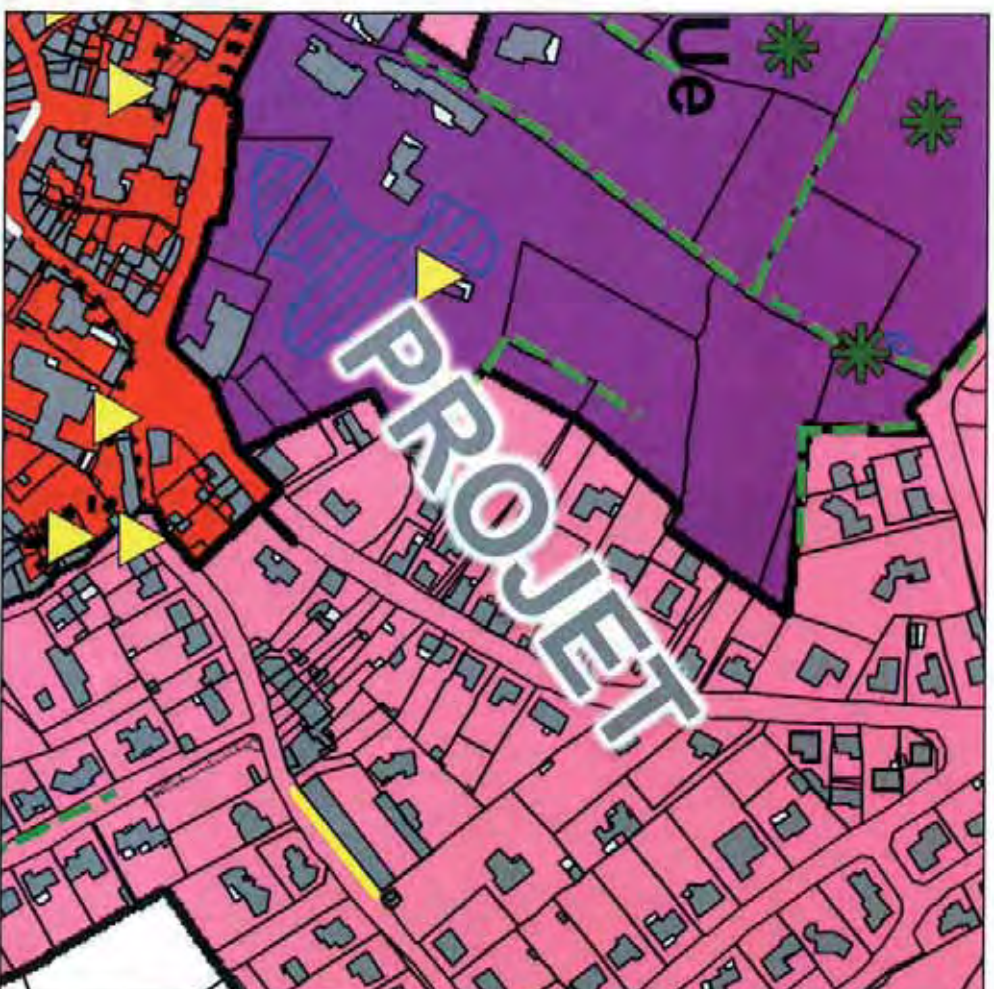
Le long de la Moine, entre Montafucon-Montigné et La Renaudière

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et



culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine



Protéger le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, le petit patrimoine (calvaires...)

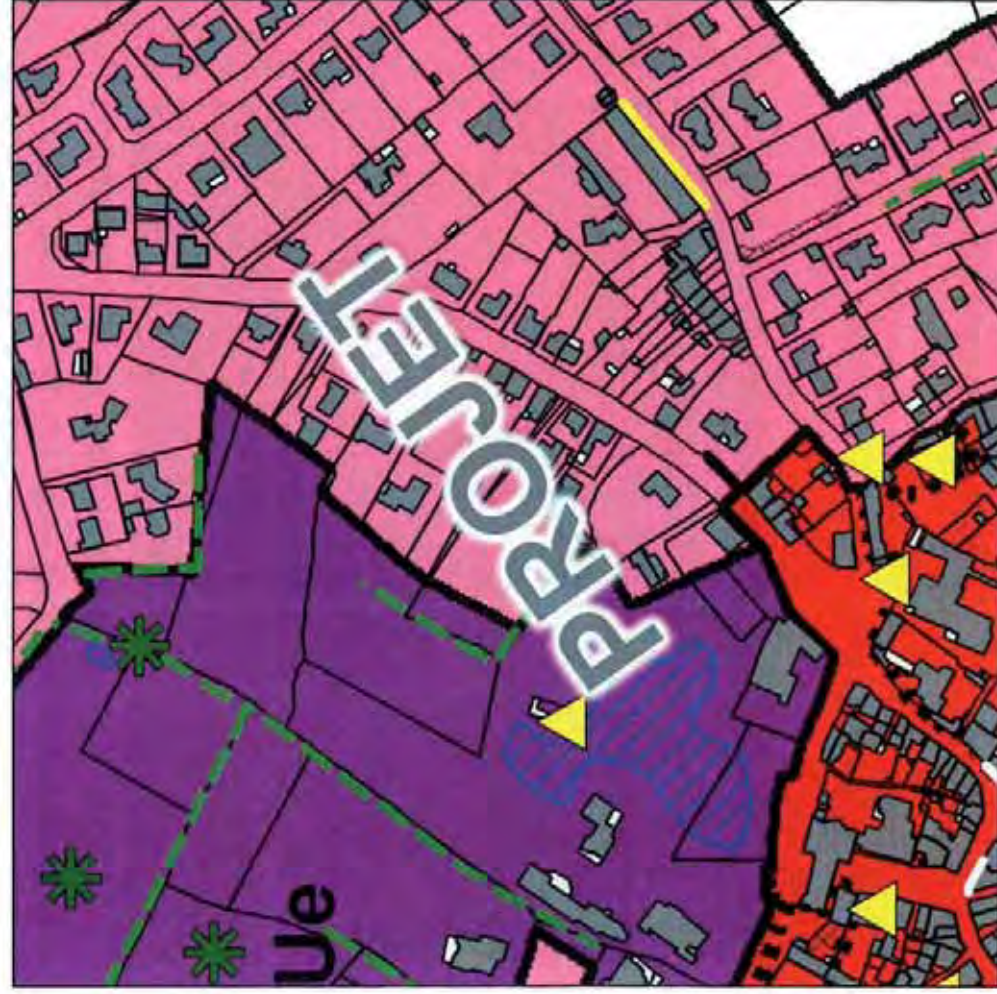


Rue Jeanne d'Arc,
Saint-André-de-la-Marche

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et

culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine



Protéger le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, le petit patrimoine (calvaires...)



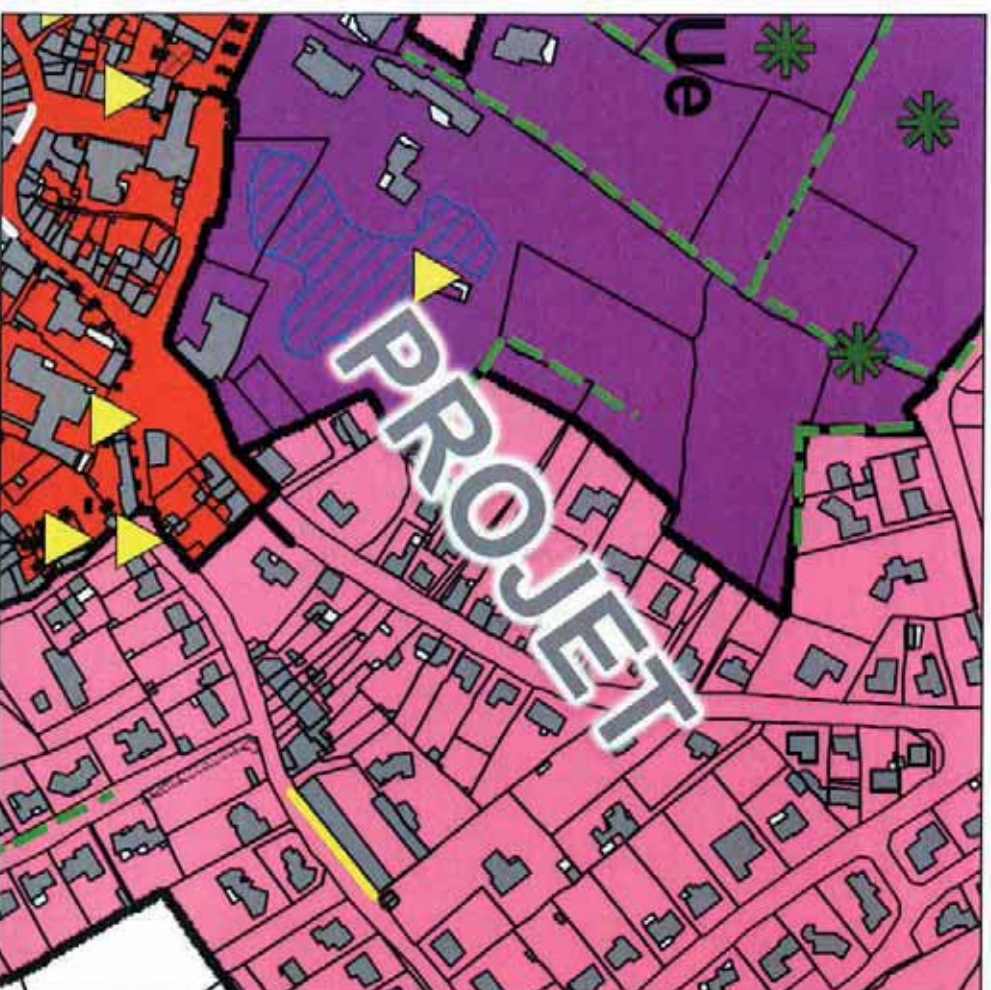
Rue Jeanne d'Arc,
Saint-André-de-la-Marche

Axe 4 - Une richesse patrimoniale, historique et



culturelle, socle d'un positionnement touristique

De nouveaux enjeux pour Sèvremoine



Protéger le patrimoine bâti, le patrimoine naturel, le petit patrimoine (calvaires...)



Parc,
Saint-André-de-la-Marche

Axe 5

Un espace rural vivant

Axe 5 – Un espace rural vivant



Les enjeux autour des milieux naturels et des paysages

Préserver les équilibres et mettre en valeur les richesses des milieux naturels et des paysages à travers :

- ✓ Le bocage
- ✓ La trame verte et bleue y compris dans les bourgs
- ✓ Les sentiers et cheminements
- ✓ Le soin apporté aux franges urbaines

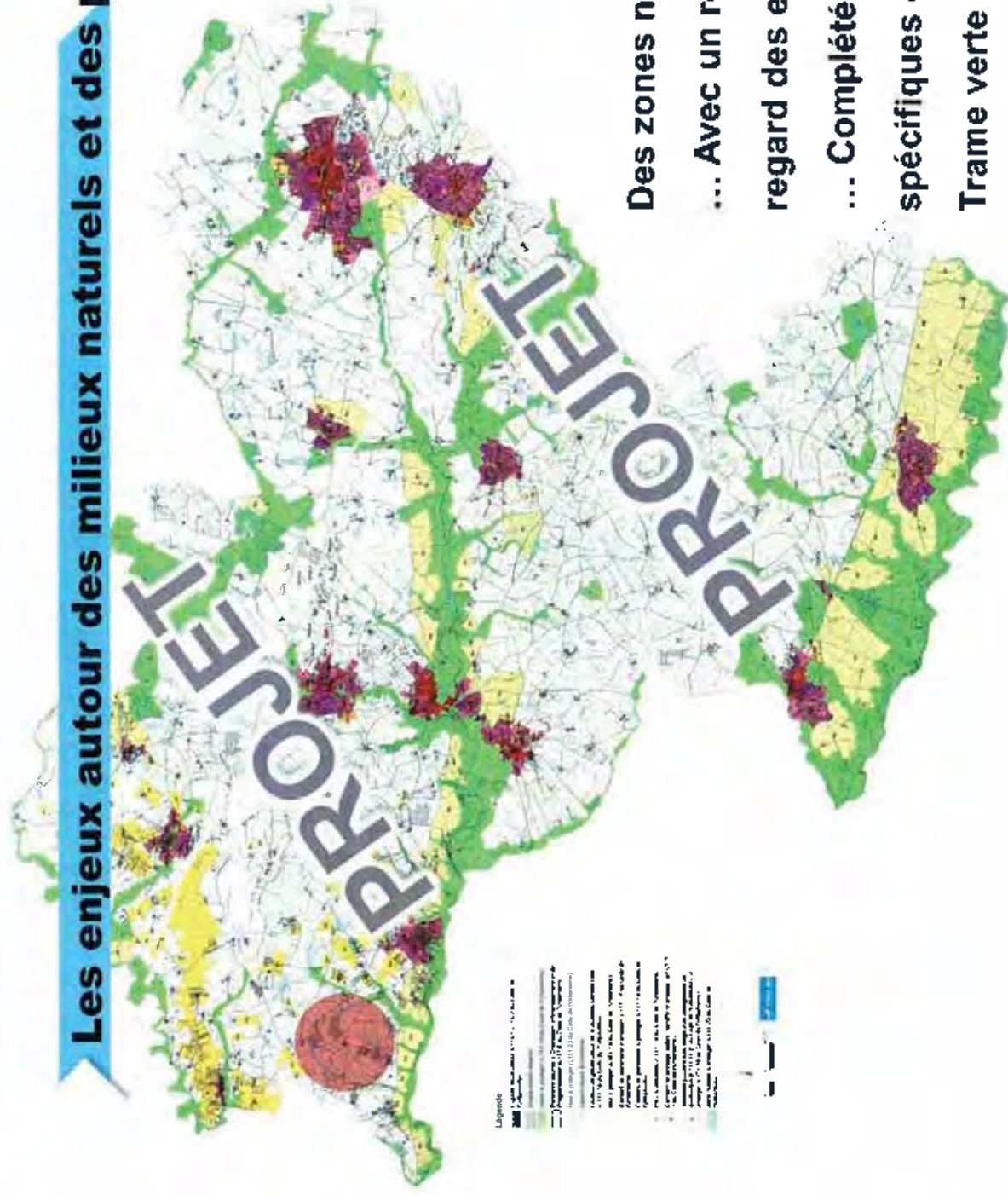
Il s'agit d'un enjeu de territoire qui dépasse Sèvremoine et doit être travaillé avec les territoires voisins.

Axe 5 – Un espace rural vivant



Commune
nouvelle

Les enjeux autour des milieux naturels et des paysages



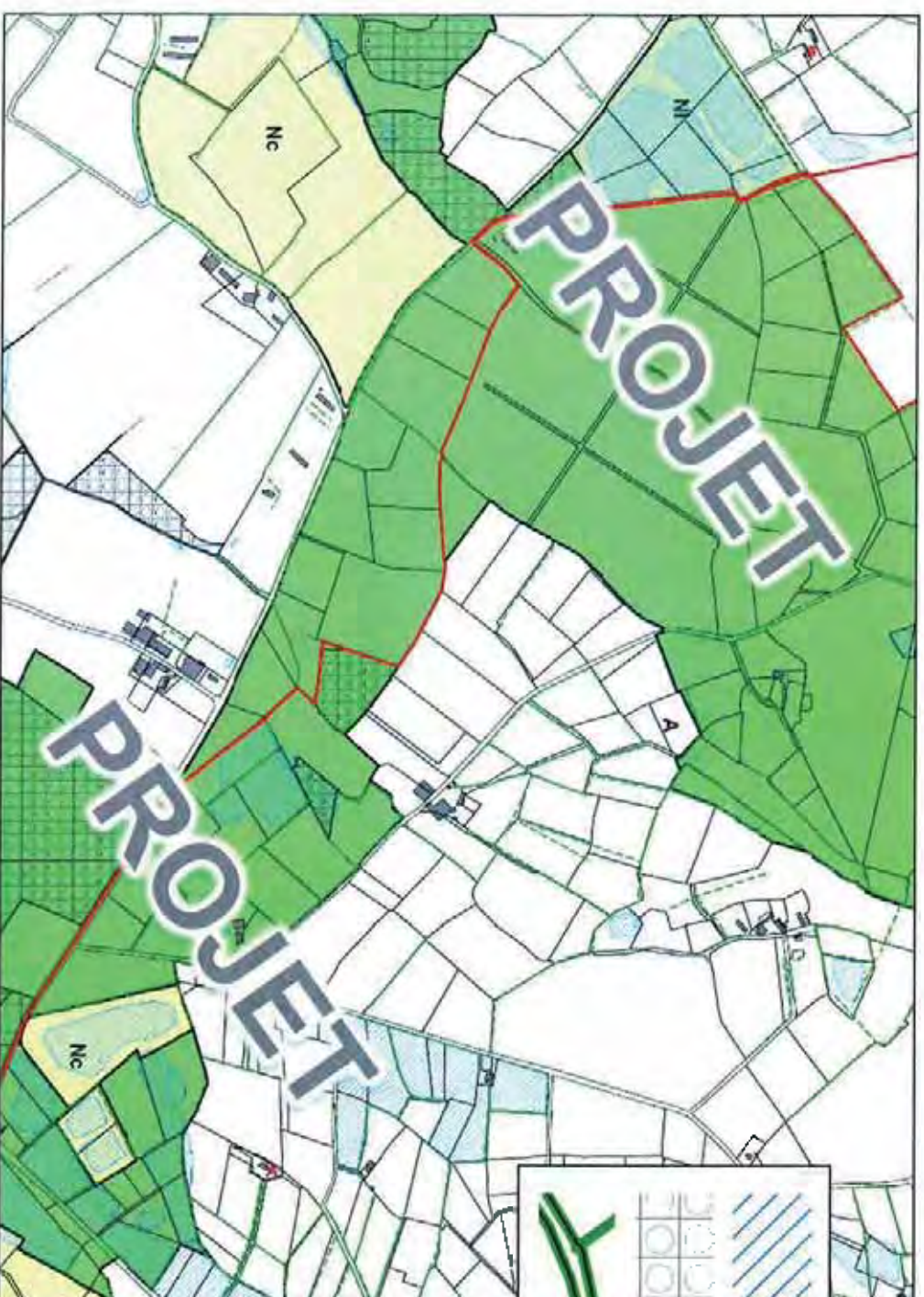
Des zones naturelles « N »...

... Avec un règlement adapté au regard des enjeux

... Complétée par des mesures spécifiques de protection de la Trame verte et bleue (TVB)

Axe 5 – Un espace rural vivant

Les enjeux autour des milieux naturels et des paysages



Zones humides
Espaces Boisés
Classés (EBC)
Haies

Bois des Fortunettes /
Bois des Savardières,
La Renaudière et Saint-
Germain-sur-Moine

Axe 5 – Un espace rural vivant



SÈVREMOINE

Commune
nouvelle

**La constructibilité en campagne, un enjeu central de
préservation et de pérennisation de l'activité agricole**

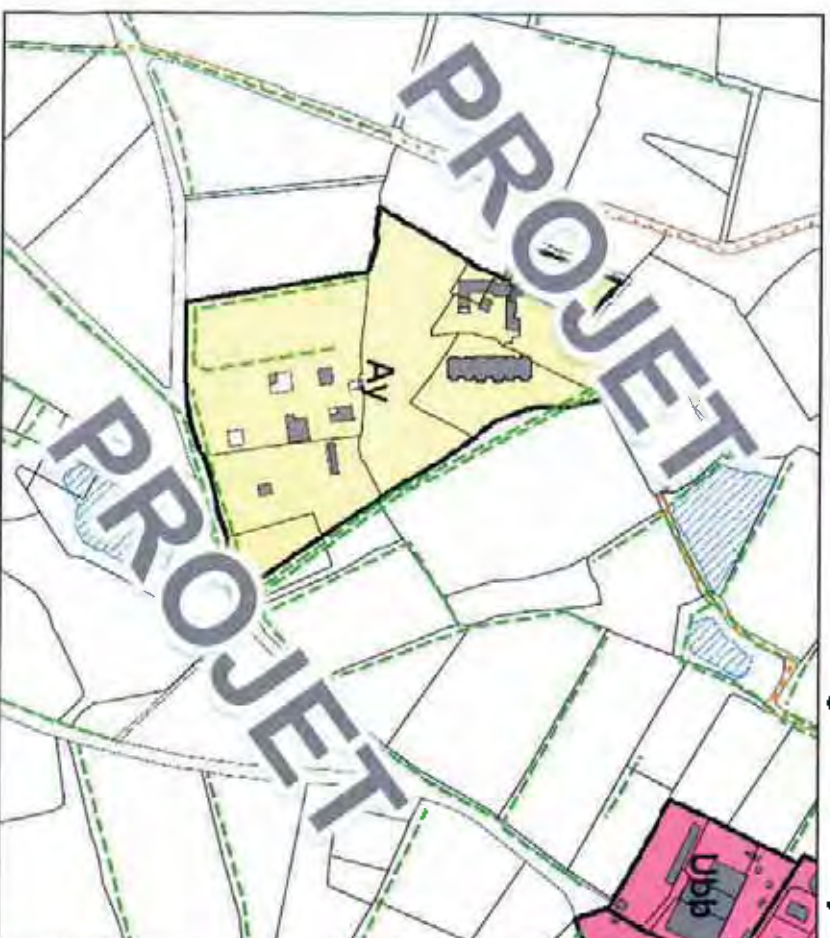
**Limitation du mitage et des impacts liés à la présence de
tiers en campagne**

**Principe général d'inconstructibilité pour les non-
exploitants, posé par la loi et relayé par le SCOT, sauf dans
des cas limitatifs**

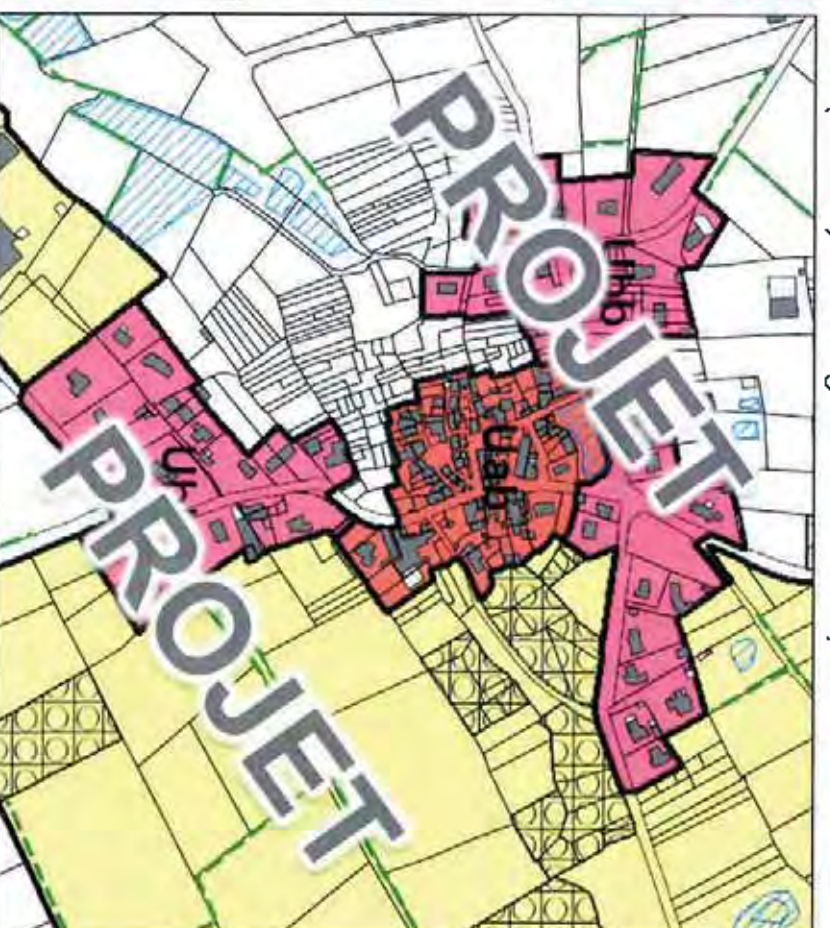
Axe 5 – Un espace rural vivant

La constructibilité en campagne, un enjeu central de préservation et de pérennisation de l'activité agricole

Exemple de secteur de constructibilité encadrée
(activités) : la Ferme d'Activité des Mauges, Roussay



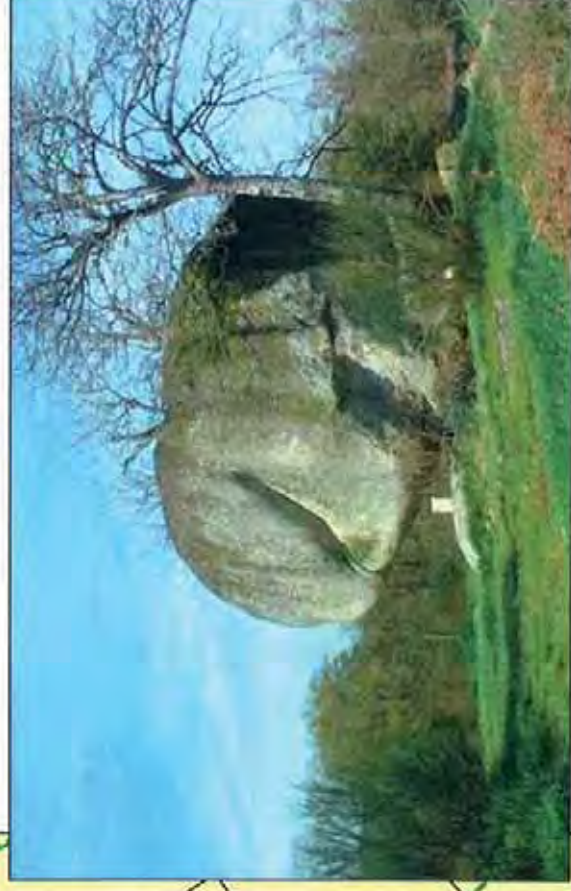
Exemple de secteur de constructibilité encadrée
(habitat) : le village de la Poterie, Tillières



Axe 5 – Un espace rural vivant

La constructibilité en campagne, un enjeu central de préservation et de pérennisation de l'activité agricole

Exemple de secteur de constructibilité encadrée
(loisirs) : la Pierre Tournisse, Torfou



Axe 5 – Un espace rural vivant

**La constructibilité en campagne, un enjeu central de
préservation et de pérennisation de l'activité agricole**

Tillières



La Renaudière



PROJET

Saint-Crespin-sur-Moine



PROJET

Saint-André-de-la-Marche



Axe 5 – Un espace rural vivant



SÈVRE-MOINE

Commune
nouvelle

Les risques et nuisances

Prise en compte des risques naturels

- ✓ Risque d'inondation (Moine et Sèvre) et d'effondrement de cavités souterraines

Impacts (potentiels ou avérés) liés aux activités humaines

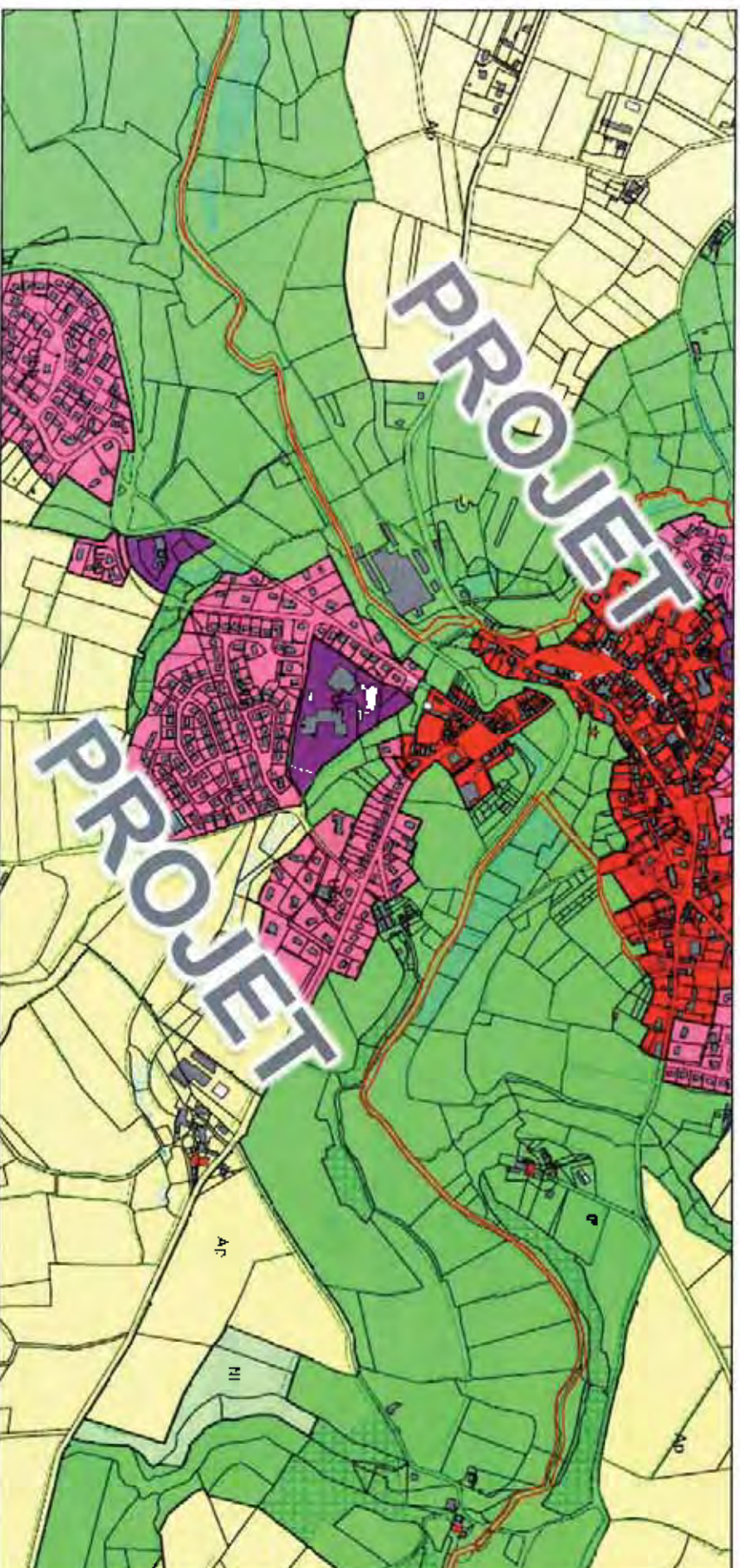
- ✓ Risque radon
- ✓ Etablissements sources de nuisances ou de dangers
- ✓ Anciennes décharges, sites et sols pollués, friches industrielles
- ✓ Déchets
- ✓ Risques de pollution des eaux (adaptation des STEP, élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement Eaux usées et Eaux pluviales)

Prise en compte de la RN249 et du réseau routier départemental

- ✓ Nuisances sonores, risque TMD

Axe 5 – Un espace rural vivant

Les risques et nuisances



La prise en compte du risque d'inondation à travers les zones N : l'exemple de Montfaucon-Montigné

SÈVREMACHINE

Commune
nouvelle

**Merci de votre attention...
PLACE AUX QUESTIONS !**

